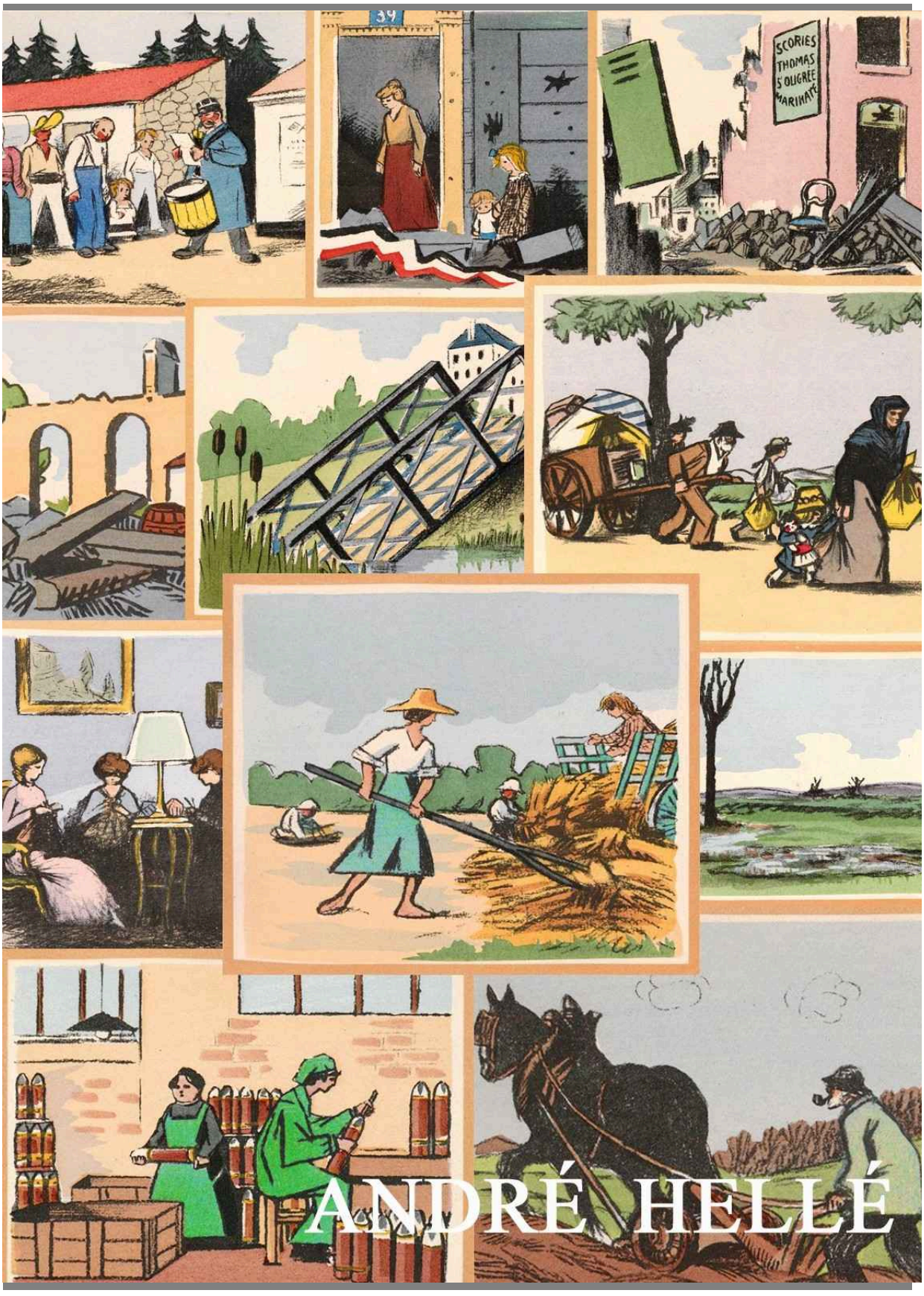


ANDRÉ HELLÉ



ANDRÉ HELLÉ

The Project Gutenberg eBook of Le livre des heures héroïques et douloureuses des années 1914-1915-1916-1917-1918

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: Le livre des heures héroïques et douloureuses des années 1914-1915-1916-1917-1918

Author: André Hellé

Release date: January 3, 2024 [eBook #72605]

Language: French

Original publication: Nancy-Paris-Strasbourg: Berger-Levrault, 1919

Other information and formats: www.gutenberg.org/ebooks/72605

Credits: Claudine Corbasson and the Online Distributed Proofreading Team at https://www.pgdp.net (This file was produced from images generously made available by The Internet Archive/Canadian Libraries)

*** START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK LE LIVRE DES HEURES HÉROÏQUES ET DOULOUREUSES DES ANNÉES 1914-1915-1916-1917-1918 ***

Au lecteur

ANDRÉ HELLÉ

LE LIVRE DES HEURES

HÉROÏQUES & DOULOUREUSES
DES ANNÉES
1914·1915·1916·1917·1918



BERGER-LEVRAULT ÉDITEURS
NANCY-PARIS-STRASBOURG

Le Livre des Heures

héroïques et douloureuses

des années

1914-1915-1916-1917-1918



Il a été tiré de cet ouvrage 60 exemplaires numérotés à la presse, dont:

10 exemplaires sur papier impérial du Japon, N^os^ 1 à 10, et

50 exemplaires sur papier des Manufactures d'Arches, N^os^ 11 à 60.

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Copyright by Berger-Levrault 1919.

ANDRÉ HELLÉ

LE LIVRE

DES HEURES

HÉROÏQUES ET DOULOUREUSES

DES ANNÉES

1914-1915-1916-1917-1918



BERGER-LEVRAULT

NANCY-PARIS-STRASBOURG

LA MARNE

BATAILLE FORMIDABLE

LA PLUS GRANDE BATAILLE-MANŒUVRE
DE L'HISTOIRE PAR LA DIRECTION,
LE COUP D'ŒIL ET L'AMPLEUR

A ARRÊTÉ LA MARCHE SUR PARIS
ET BRISÉ L'ÉLAN DE L'ENVAHISSEUR

Extrait du discours prononcé le 12 octobre 1917, à la Chambre des Députés, par M. Georges Leygues, ministre des Affaires étrangères.

LA BATAILLE DE L'YSER

BATAILLE DE GÉANTS

DONT LA GRANDEUR S'ACCUSERA
DANS LE RECUL DE L'HISTOIRE

A ARRÊTÉ LA COURSE A LA MER

SECONDE MANŒUVRE DE GRAND STYLE
DONT L'ÉTAT-MAJOR ALLEMAND
ATTENDAIT UN RÉSULTAT DÉCISIF

Extrait du discours prononcé le 12 octobre 1917, à la Chambre des Députés, par M. Georges Leygues, ministre des Affaires étrangères.

LA BATAILLE DE VERDUN

IMMENSE OPÉRATION DE RUPTURE
DE NOTRE FRONT EST POUR ROUVRIR
LES ROUTES D'INVASION DE 1814

A VU SOMBRER LE PRESTIGE MILITAIRE
DE L'ALLEMAGNE

DANS LE CHAMP CLOS DE VERDUN
DEUX PEUPLES
LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE
SE SONT AFFRONTÉS
ET APRÈS UN DUEL DE CINQ MOIS
DONT LE MONDE ENTIER A SUIVI
TOUTES LES PÉRIPÉTIES EN FRÉMISSANT

L'ALLEMAGNE A ÉTÉ VAINCUE

Extrait du discours prononcé le 12 octobre 1917, à la Chambre des Députés, par M. Georges Leygues, ministre des Affaires étrangères.



25 Juillet 1914.

<u>L'Ordre est donné aux permissionnaires de rejoindre leur corps</u>

..... Il m'a été assuré d'ailleurs que, dès maintenant, les avis préliminaires de mobilisation qui doivent mettre l'Allemagne dans une sorte de "garde à vous" pendant les périodes de tension, ont été adressés ici aux classes qui doivent les recevoir en pareil cas. C'est là une mesure à laquelle les Allemands, étant donné leurs habitudes, peuvent recourir sans s'exposer à des indiscrétions et sans émouvoir la population. Elle ne revêt pas un caractère sensationnel, et n'est pas forcément suivie de mobilisation effective ainsi que nous l'avons déjà vu, mais elle n'en est pas moins significative.

Lettre adressée le 21 juillet par M. Jules Cambon, ambassadeur de France à Berlin, à M. Bienvenu-Martin, ministre des Affaires étrangères p. i.



27 Juillet 1914.

Manifestation à Paris en faveur de la paix

..... L'Autriche porte une lourde responsabilité devant l'Histoire, mais la responsabilité des autres nations européennes ne serait pas moins lourde si elles ne s'employaient pas activement, loyalement, pour que le conflit ne s'étende pas.

La C. G. T. croit fermement que la volonté populaire peut empêcher le cataclysme effroyable que serait une guerre européenne.

La guerre n'est, en aucune façon, une solution aux problèmes posés: elle est et reste la plus effroyable des calamités humaines. Faisons tout pour l'éviter. Que partout, dans les villes industrielles comme dans les communes agricoles, sans aucun mot d'ordre, la protestation populaire s'élargisse, se fortifiant, s'intensifiant au fur et à mesure que les dangers deviendront plus pressants.

A BAS LA GUERRE!
VIVE LA PAIX!

Manifeste de la Confédération générale du Travail, publié par la Bataille syndicaliste *du 16 juillet 1914*.



31 Juillet 1914.

Les Retraits dans les banques

Le Président de la République Française,

Sur le rapport du ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, du ministre de la Justice et du ministre des Finances...

Vu les etc., etc...

.....

.....

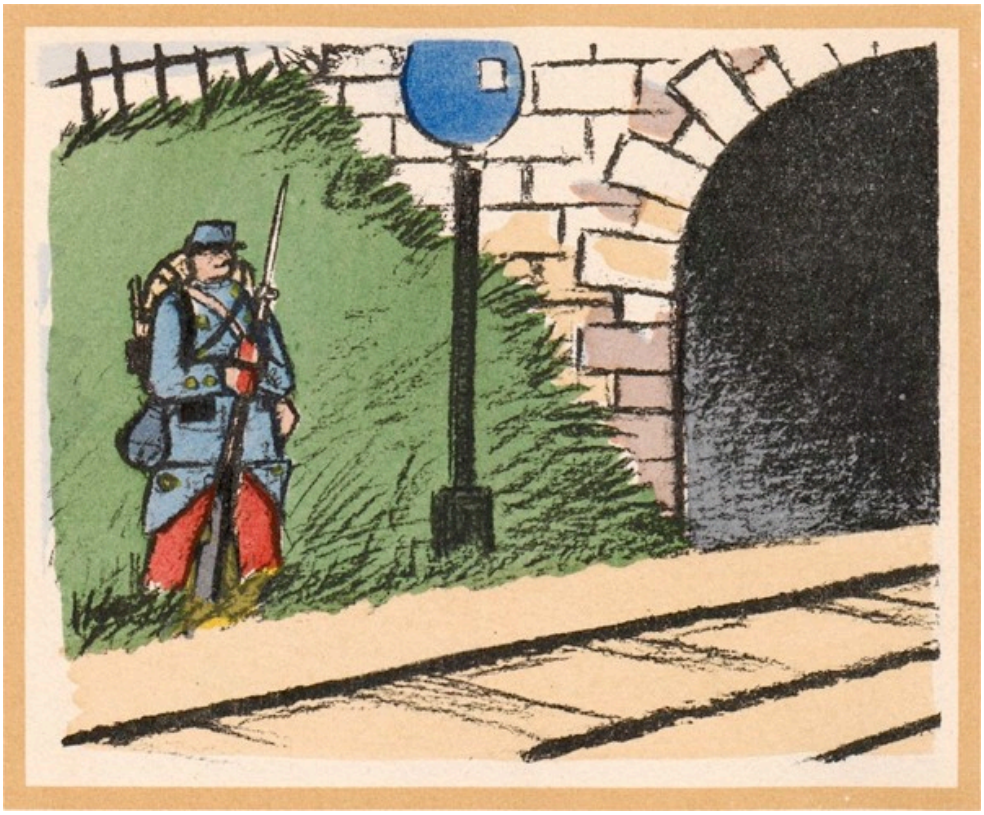
.....

.....

Décrète:

Les délais dans lesquels doivent être faits les protêts et les autres actes destinés à conserver les recours pour toutes valeurs négociables souscrites antérieurement au 1er août 1914 échues depuis cette date ou venant à échéance avant le 15 août 1914 sont prorogés de trente jours francs.

Décret paru le 31 juillet 1914 au Journal officiel.



1er Août 1914.

La Garde des voies ferrées

C'est à tort que l'on a fait courir aujourd'hui des bruits de nature à alarmer l'opinion publique. Il n'est pas exact, notamment, que des réservistes aient reçu l'ordre de rejoindre leur corps: on n'a rappelé aucun homme de complément: les seules mesures prises ont été le rappel des permissionnaires de certains corps et la rentrée dans leurs garnisons des troupes qui en étaient trop éloignées.

On a fait grand bruit également de certaines dispositions ayant pour objet d'assurer la garde de grands ouvrages d'art ou d'autres points importants: il est cependant tout naturel de prendre des précautions contre des tentatives de sabotage ou des manœuvres d'anarchistes. D'ailleurs ces mêmes précautions ont été prises du côté allemand.

Note officielle communiquée à la Presse.



1er Août 1914.

Annonce, dans les campagnes, du décret de mobilisation

..... La mobilisation n'est pas la guerre. Dans les circonstances présentes elle apparaît, au contraire, comme le meilleur moyen d'assurer la paix dans l'honneur. Fort de son ardent désir d'arriver à une solution pacifique de la crise, le Gouvernement, à l'abri des précautions nécessaires, continuera les efforts diplomatiques et il espère encore réussir.

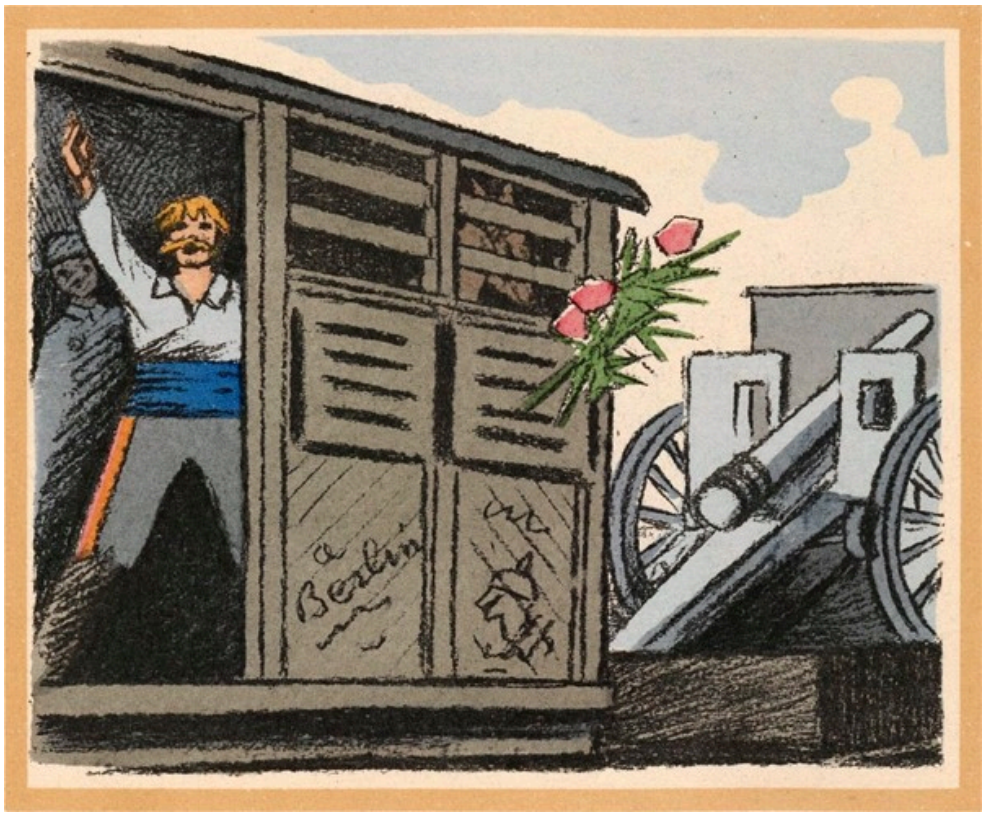
Il compte sur le sang-froid de cette noble nation pour qu'elle ne se laisse pas aller à une émotion injustifiée: il compte sur le patriotisme de tous les Français et sait qu'il n'en est pas un seul qui ne soit prêt à faire son devoir.

A cette heure, il n'y a plus de partis. Il y a la France éternelle, la France pacifique et résolue. Il y a la patrie du Droit et de la Justice, tout entière unie dans le calme, la vigilance et la dignité.

Le Président du Conseil,
René Viviani.

Le Président de la République,
Raymond POINCARÉ.

Proclamation du Gouvernement affichée le 1er août.



2 Août 1914.

Les Trains militaires

Comme conséquence de la mise sous l'autorité militaire de la totalité des moyens de transport de tous les réseaux de chemins de fer et de leur affectation aux besoins militaires, les transports commerciaux sont suspendus jusqu'à nouvel ordre, tant pour les voyageurs que pour les marchandises de grande et de petite vitesse. Il n'est plus délivré de billets aux voyageurs civils. Il n'est plus reçu ni expédié de marchandises.

Circulaire ministérielle affichée dans les gares le 2 août 1914.

..... Au moment où se terminent les transports de mobilisation et de concentration, le ministre de la Guerre, d'accord avec son collègue des Travaux publics, tient à rendre un éclatant hommage à l'admirable dévouement du personnel des Chemins de fer.

Note officielle adressée aux Compagnies de chemins de fer le 18 août 1914.



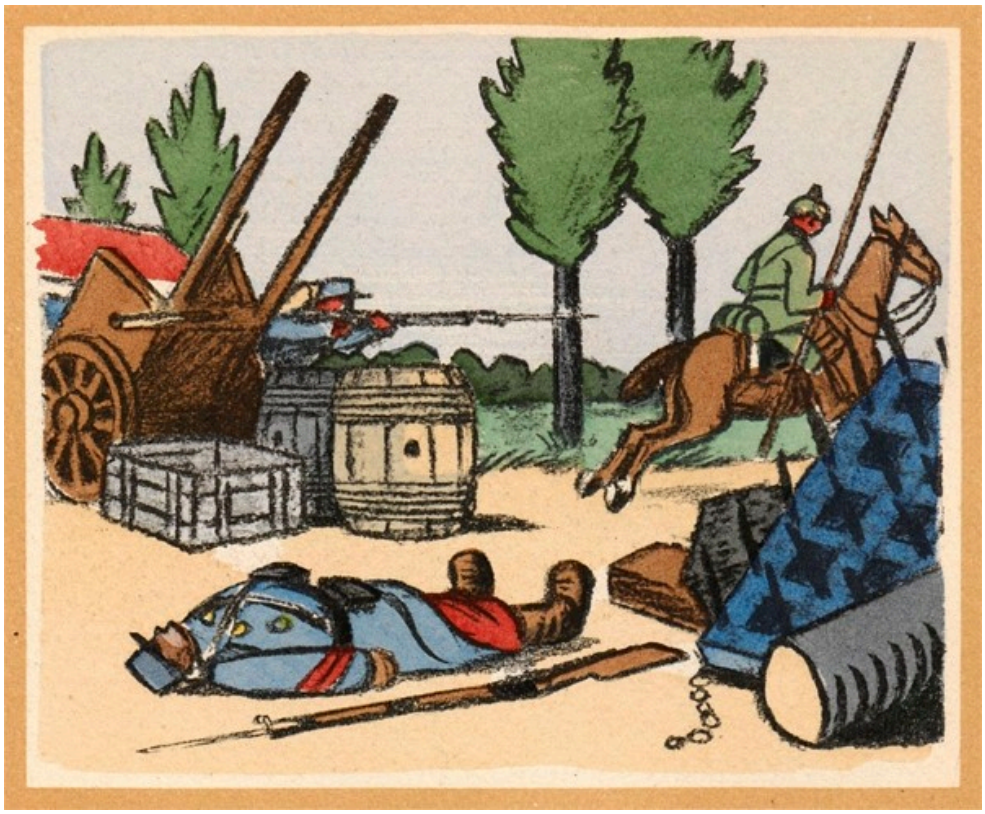
2 Août 1914.

Les Troupes partent en chantant la "Marseillaise"

Partout où elle retentit, la *Marseillaise* évoque l'idée d'une nation souveraine qui a la passion de l'indépendance et dont tous les fils préfèrent délibérément la mort à la servitude. Ce n'est plus seulement pour nous autres Français que la *Marseillaise* a cette signification grandiose. Ses notes éclatantes parlent une langue universelle et elles sont aujourd'hui comprises du monde entier.

Messieurs, il fallait un hymne comme celui-là pour traduire dans une guerre comme celle-ci la généreuse pensée de la France.

Discours prononcé par M. Raymond Poincaré lors de la translation aux Invalides des cendres de Rouget de Lisle, le 14 juillet 1915.



2 Août 1914.

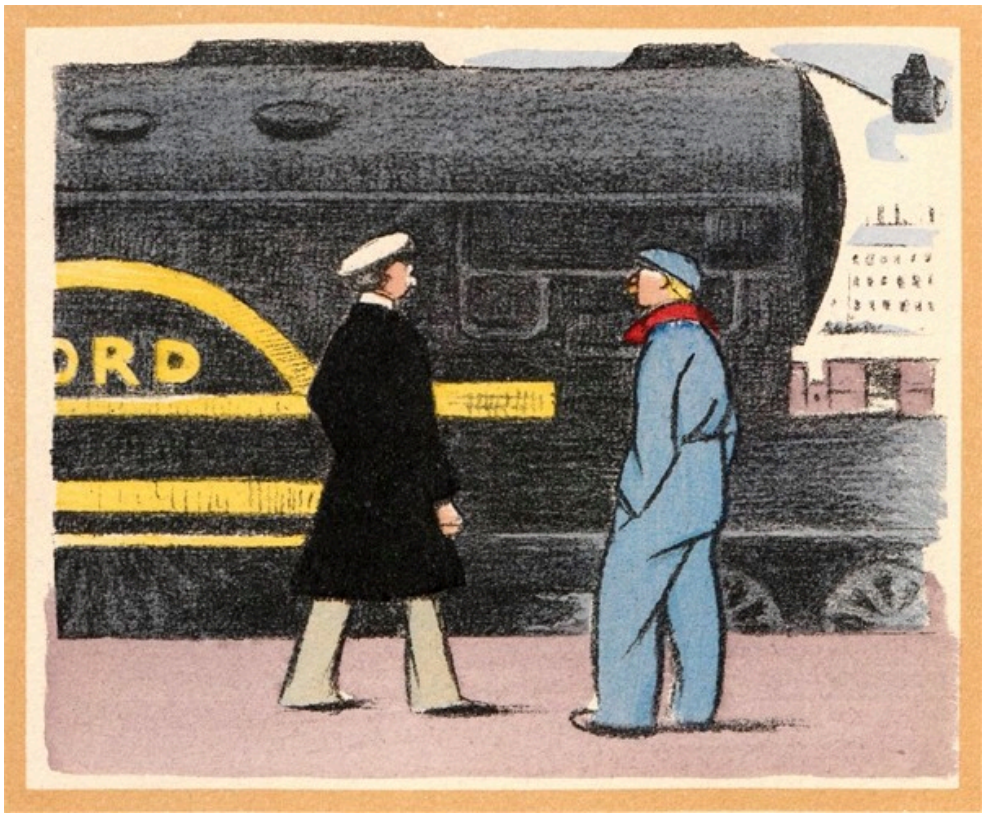
La Première Victime

Les troupes allemandes ayant aujourd'hui violé la frontière de l'Est sur plusieurs points, je vous prie de protester sans retard par écrit auprès du Gouvernement allemand.

Au nord de Delle, deux patrouilles allemandes du 5e chasseurs à cheval ont franchi la frontière dans la matinée d'aujourd'hui et ont pénétré jusqu'aux villages de Joncherey et Baron à plus de 10 kilomètres de la frontière. L'officier qui commandait la première a brûlé la cervelle à un soldat français.

Le Gouvernement de la République ne peut que laisser au Gouvernement impérial l'entière responsabilité de ses actes.

Lettre adressée le 2 août par M. René Viviani, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, à M. Jules Cambon, ambassadeur à Berlin.



3 Août 1914.

L'Ambassadeur d'Allemagne quitte Paris

..... L'ambassadeur d'Allemagne a demandé ses passeports et part ce soir.

Le baron de Schœn a donné pour prétexte la constatation par les autorités administratives et militaires allemandes d'actes d'hostilité qui auraient été commis sur le territoire allemand par des aviateurs militaires français accusés d'avoir survolé le territoire de l'Empire et jeté des bombes.

J'ai formellement contesté les allégations inexactes de l'ambassadeur et, de mon côté, j'ai rappelé que, dès hier, je lui avais adressé une note protestant contre les violations caractérisées de la frontière française commises depuis deux jours par des détachements de troupes allemandes.

Lettre adressée le 3 août par M. René Viviani, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, à MM. les représentants de la France à l'étranger.



4 Août 1914.

Violation par l'Allemagne du territoire belge, à Gemmerich

..... J'ai dit à M. Davignon que je pouvais lui donner l'assurance que le Gouvernement de la République respecterait la neutralité de la Belgique.

Lettre de M. Klobukowski, ministre de France à Bruxelles, à M. René Viviani, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères.

..... L'Allemagne est donc obligée de ne pas tenir compte de la neutralité belge: c'est pour elle une question de vie ou de mort de prévenir l'avance de l'armée française.

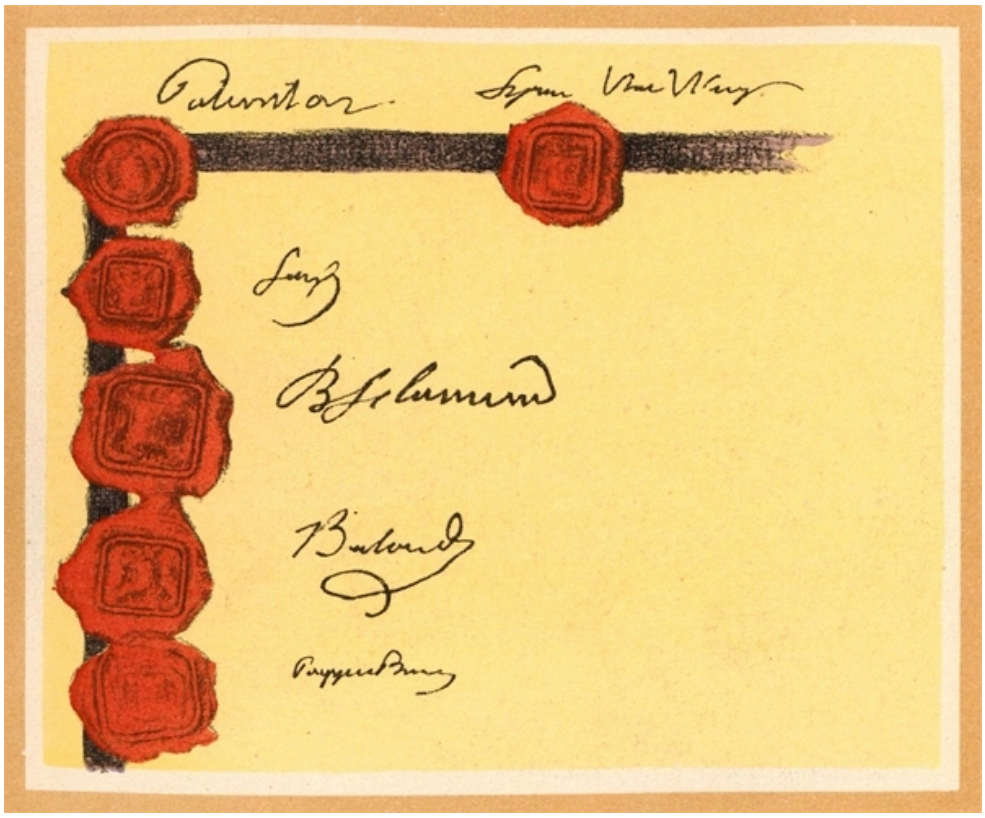
VON JAGOW.

Le secrétaire d'État aux Affaires étrangères d'Allemagne au prince Lichnowsky, ambassadeur d'Allemagne à Londres.

..... Jamais, depuis 1830, heure plus grave ne sonna pour la Belgique. La force de notre droit et la nécessité pour l'Europe de notre existence autonome nous font encore espérer que

ces événements redoutés ne se produiront pas.

Discours du roi Albert au Parlement belge.



4 Août 1914.

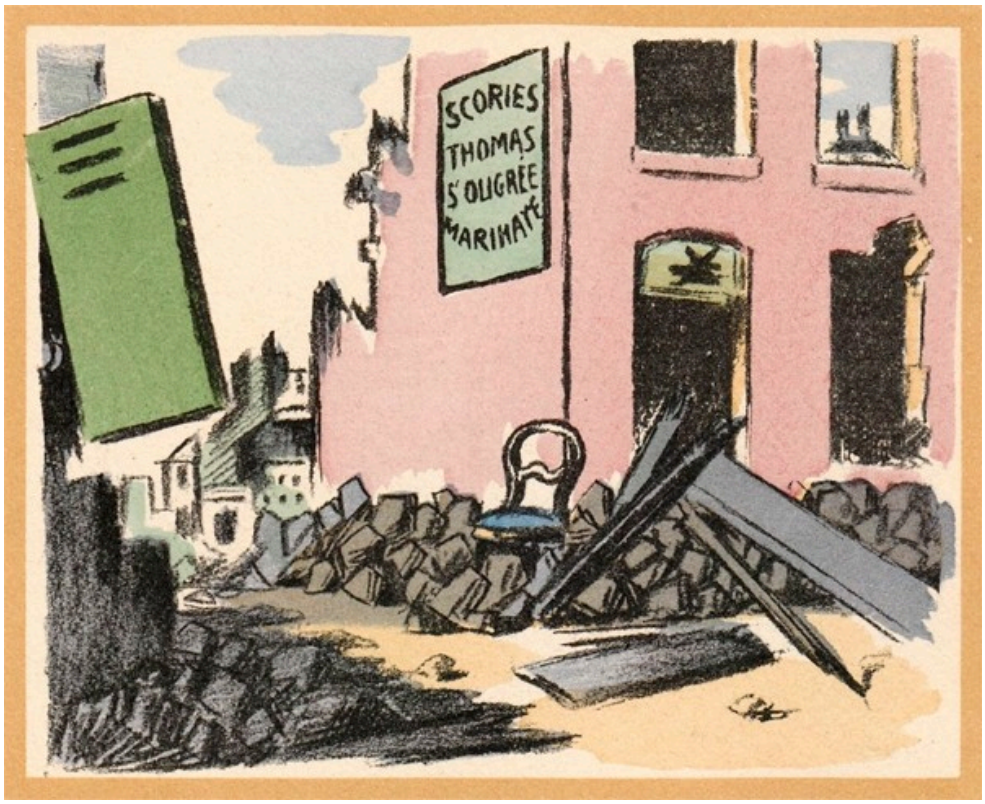
Le Chiffon de papier

..... Il (M. de Bethmann-Hollweg) a dit que la mesure prise par le Gouvernement de S. M. Britannique était terrible au dernier point: juste pour un mot “neutralité”—un mot dont, en temps de guerre, on n’a si souvent tenu aucun compte—juste pour un chiffon de papier, la Grande-Bretagne allait faire la guerre à une nation à elle apparentée, qui ne désirait rien tant que d’être son amie.

Il tient la Grande-Bretagne pour responsable de tous les terribles événements qui pourront se produire.

J’ai protesté avec force contre cette déclaration et ai dit que, de même que lui-même et M. de Jagow désiraient me faire comprendre que, pour des raisons stratégiques, c’était pour l’Allemagne une affaire de vie ou de mort d’avancer à travers la Belgique et de violer la neutralité de cette dernière, de même je désirais qu’il comprît que c’était pour ainsi dire une affaire de “vie ou de mort” pour l’honneur de la Grande-Bretagne que de tenir l’engagement solennel pris par elle de faire en cas d’attaque tout son possible pour défendre la neutralité de la Belgique...

Rapport de Sir E. Goschen, ambassadeur de Grande-Bretagne à Berlin, à Sir Ed. Grey, ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne.



4 Août 1914.

La Nécessité ne connaît pas de loi

..... Nous nous trouvons en état de légitime défense et la nécessité ne connaît pas de loi.

Nos troupes ont occupé Luxembourg et ont peut-être déjà pénétré en Belgique. Cela est en contradiction avec les prescriptions du droit des gens. La France, il est vrai, a déclaré à Bruxelles qu'elle était résolue à respecter la neutralité de la Belgique aussi longtemps que l'adversaire la respecterait. Mais nous savions que la France se tenait prête pour envahir la Belgique. *La France pouvait attendre. Nous, pas. Une attaque française sur notre flanc dans la région du Rhin inférieur aurait pu devenir fatale.* C'est ainsi que nous avons été forcés de passer outre aux protestations justifiées des Gouvernements luxembourgeois et belge. L'injustice que nous commettons de cette façon, nous la réparerons dès que notre but militaire sera atteint.

Traduction du discours prononcé à la tribune du Reichstag par M. de Bethmann-Hollweg et adressée par le baron Beyens, ministre de Belgique à Berlin, à M. Davignon.



4 Août 1914.

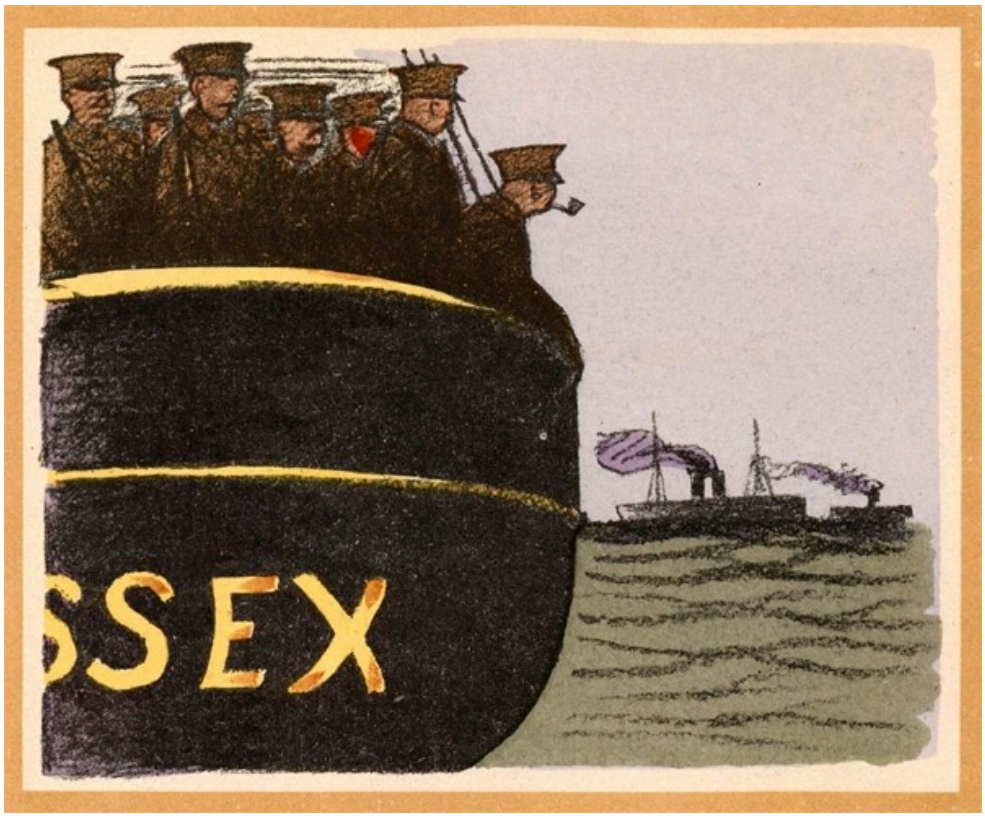
Funérailles de Jaurès

Au nom des organisations syndicales, de tous les travailleurs déjà partis pour aller rejoindre leurs régiments, au nom de ceux, dont je suis, qui partiront demain et qui sauront accomplir tout leur devoir, je salue celui qui fut notre doctrine vivante, qui donna à la classe ouvrière l'exemple de toutes les vertus et du dévouement au haut idéal de justice sociale et d'affranchissement ouvrier....

..... Oui, notre devoir, Jaurès nous l'a appris: c'est d'aller sur les champs de bataille avec la volonté ardente de repousser l'agresseur, portant dans nos cœurs, non la haine des hommes, mais de l'impérialisme qui veut nous opprimer.

Contre cet impérialisme, toute la classe ouvrière va se dresser en soldats de la liberté qui entendent conquérir pour tous les opprimés, pour les autres comme pour eux-mêmes, un régime de liberté comme le nôtre, créer l'harmonie entre les peuples avec l'entente et la sauvegarde de toutes les nations.

Discours prononcé par M. Jouhaux, secrétaire général de la C. G. T., aux obsèques de Jaurès.



5 Août 1914.

Mobilisation et embarquement des troupes anglaises

L'Angleterre a sommé ce matin l'Allemagne de respecter la neutralité belge. L'ultimatum dit que, vu la note...

..... Vu le fait que l'Allemagne a refusé de donner à l'Angleterre la même assurance que celle donnée la semaine dernière par la France, l'Angleterre doit demander à nouveau une réponse satisfaisante au sujet du respect de la neutralité belge et d'un traité dont l'Allemagne est signataire aussi bien qu'elle-même. L'ultimatum expire à minuit.

Télégramme adressé le 4 août par le comte de Lalaing, ministre du roi de Belgique à Londres, à M. Davignon, ministre des Affaires étrangères de Belgique.

L'Allemagne ayant rejeté les propositions anglaises, l'Angleterre lui a déclaré que l'état de guerre existait entre les deux pays, à partir de 11 heures.

Télégramme adressé le 5 août par le ministre du roi de Belgique à Londres à M. Davignon.



5 Août 1914.

Paris en état de siège

Le préfet de police rappelle au public qu'en vertu de l'état de siège, tout attroupement est interdit sur la voie publique. Les auteurs de pillage, cris et chants séditieux commis ou proférés dans des lieux publics seront immédiatement déférés en conseil de guerre.

Le Préfet de police,
HENNION.

Le Général de division,
gouverneur militaire de Paris,
Général MICHEL.

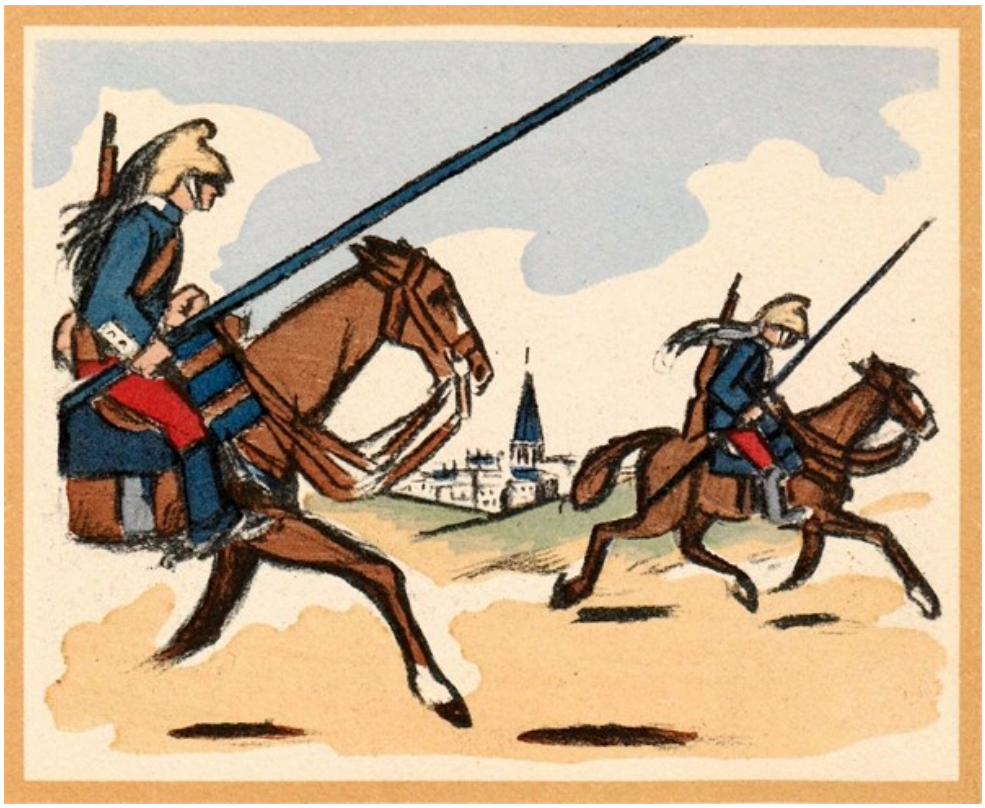
Affiche apposée le 5 août sur les murs de Paris.

Le préfet de police fait appel au patriotisme et à l'énergie de tous les agents des services actifs pour réprimer les désordres. Ces agents ne doivent pas oublier qu'en pillant des commerçants (dont beaucoup sont des Alsaciens-Lorrains servant la France), quelle que soit la consonance de leurs noms, on ne réjouit que les ennemis de la patrie.

Les conseils de guerre se montreront très rigoureux contre tous auteurs et complices de ces infractions.

Le Préfet de police,
HENNION.

Circulaire du Préfet de police publiée le 5 août.



8 Août 1914.

Première Prise de Mulhouse

MON GÉNÉRAL,

L'entrée des troupes françaises à Mulhouse, aux acclamations des Alsaciens, a fait tressaillir d'enthousiasme toute la France.

La suite de la campagne nous apportera, j'en ai la ferme conviction, des succès dont la portée militaire dépassera celle de la journée d'aujourd'hui.

Mais, au début de la guerre, l'énergique et brillante offensive que vous avez prise en Alsace nous met dans une situation morale qui nous apporte un précieux réconfort.

Je suis profondément heureux, au nom du Gouvernement, de vous en exprimer ma gratitude.

Lettre de M. Messimy, ministre de la Guerre, au général en chef.



17 Août 1914.

Manifestation, dans la charité, de la concorde nationale

Chers enfants de la France,

Je viens, pour obéir au ministre de la Guerre, vous donner de nos nouvelles.

A l'heure même où vous partiez, toutes nos discordes se sont apaisées: nous ne sommes plus qu'une grande famille de qui la jeunesse est partie pour aller défendre à la frontière le patrimoine sacré légué par nos ancêtres.

Des adversaires d'hier, qui souvent échangeaient de mortelles injures, s'efforcent ensemble d'assurer les moyens de vivre aux familles de ceux qui offrent leur sang à la patrie.

Vous avez peut-être peine à croire que des royalistes, des bonapartistes, des républicains modérés, des radicaux, des socialistes, des révolutionnaires, et Mgr l'archevêque de Paris, et le grand rabbin et des protestants, et des libres-penseurs s'accordent fraternellement.

Cela est, cependant, et je le vois tous les jours.

Article de M. Ernest Lavisse, publié par le Bulletin des Armées de la République.



21 Août 1914.

Les Engagements volontaires des étrangers

Appel aux amis de la France,

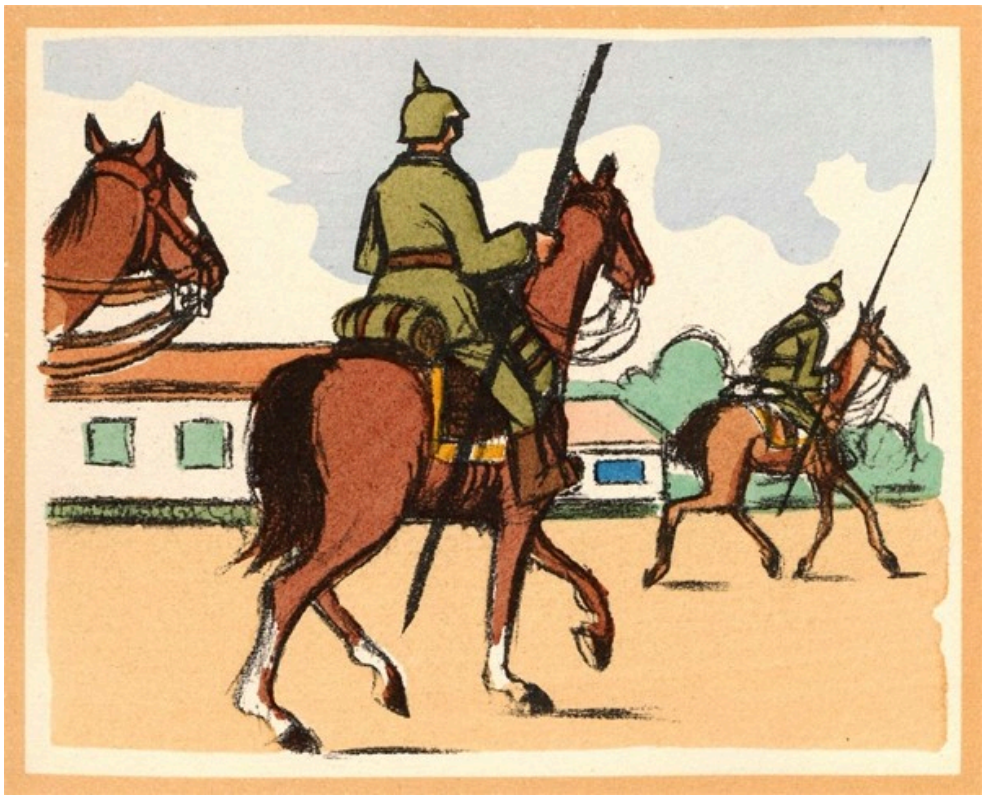
L'heure est grave.

Tout homme digne de ce nom doit aujourd'hui agir, doit se défendre de rester inactif au milieu de la plus formidable conflagration que l'Histoire ait jamais pu enregistrer. Toute hésitation serait un crime. Pas de paroles, donc des actes.

Des étrangers amis de la France qui, pendant leur séjour en France, ont appris à l'aimer et à la chérir comme une seconde patrie, sentent le besoin impérieux de lui offrir leurs bras.

Intellectuels, étudiants, ouvriers, hommes valides de toute sorte, nés ailleurs, domiciliés ici, nous qui avons trouvé en France la nourriture de notre esprit ou notre nourriture matérielle, groupons-nous en un faisceau solide de volontés mises au service de la plus grande France.

Signé: Canudo, Blaise Cendrars, Léonard Sarlius, Csaky, Kaplan, Beer, Oznotsky, Doubrowski, Isbizcki, Schoumoff, Roldireff, Kozline, Essen, Lioschitz, Frisendahl, Israilevitch, Vertepoff.



24 Août 1914.

Les Allemands envahissent la France

Tous les Français déploreront l'abandon momentané des portions du territoire annexé que nous avions occupées. D'autre part, certaines parties du territoire national souffriront malheureusement des événements dont elles seront le théâtre. Épreuve inévitable, mais provisoire. C'est ainsi que les éléments de cavalerie allemande, appartenant à une division indépendante opérant à l'extrême droite ont pénétré dans la région de Roubaix-Tourcoing qui n'est défendue que par des éléments territoriaux.

Le courage de notre vaillante population saura supporter cette épreuve avec une foi inébranlable dans le succès final qui n'est pas douteux. En disant au pays la vérité entière, le Gouvernement et les autorités militaires lui donnent la plus forte preuve de leur absolue confiance dans la victoire qui ne dépend que de notre persévérance et notre ténacité.

Communiqué officiel du 25 août.



25 Août 1914.

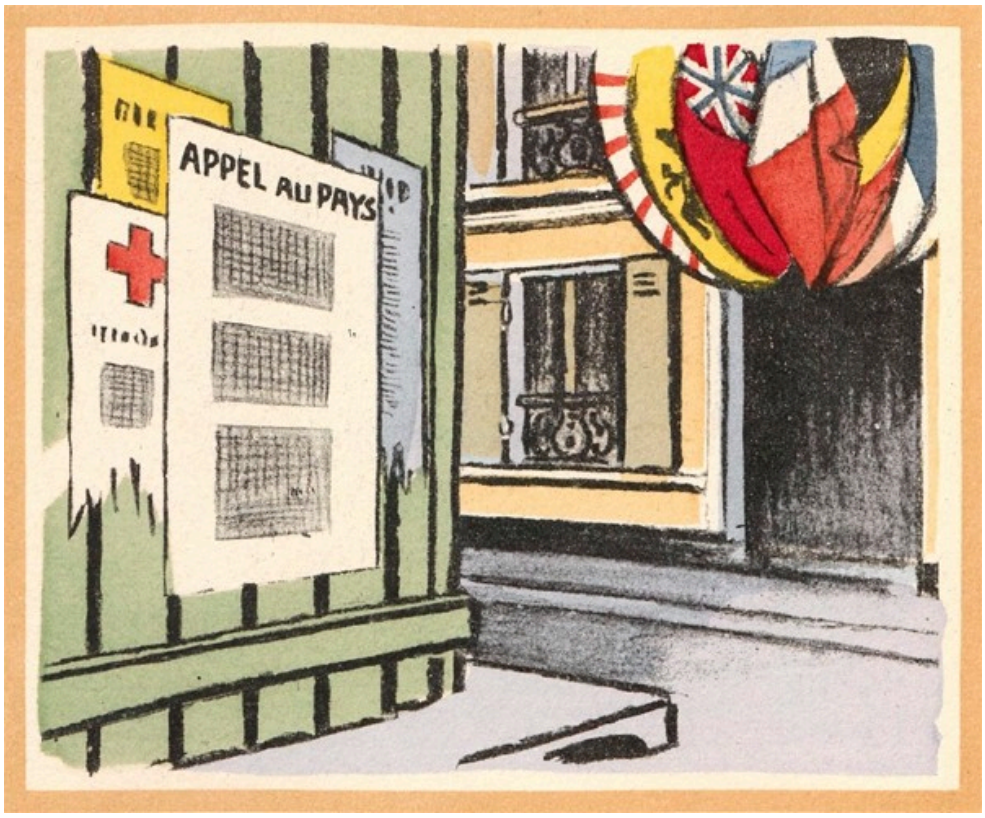
Évacuation des villages du nord de la France

Dans certaines régions du Nord, les populations de quelques villes et villages se sont effrayées à la vue d'éclaireurs ennemis. Ces incursions passagères, qui peuvent se produire dans toute guerre à une distance parfois très grande des opérations importantes, ne doivent pas alarmer, car elles n'indiquent pas du tout une occupation imminente de l'ennemi.

Note officielle communiquée à la Presse.

Je vous invite, de la façon la plus formelle, à n'abandonner votre poste que sur ordre du Gouvernement ou de l'autorité militaire. Vous devez donner aux populations l'exemple du calme et du sang-froid. Tous les fonctionnaires doivent rester à leur poste. Les mesures les plus rigoureuses seront prises contre ceux qui manqueraient à leur devoir.

Instructions pour les fonctionnaires adressées par M. Malvy, ministre de l'Intérieur, aux préfets et sous-préfets des départements frontières.



29 Août 1914.

Appel au pays

Le Gouvernement nouveau vient de prendre possession de son poste d'honneur et de combat.

Le Gouvernement sait qu'il peut compter sur le pays. Ses fils répandent leur sang pour la patrie et la liberté. Aux côtés des héroïques armées belges et anglaises, ils reçoivent sans trembler le plus formidable ouragan de fer et de feu qui ait jamais été déchaîné sur un peuple. Et tous se tiennent droits. Gloire à eux! Gloire aux vivants et aux morts! Les hommes tombent. La nation continue.

Pendant ce temps, nos alliés russes marchent d'un pas décidé vers la capitale de l'Allemagne.

Face à la frontière! Nous avons la méthode et la volonté. Nous aurons la victoire.

René Viviani, *président du Conseil*; Aristide Briand, *ministre de la Justice*, *vice-président du Conseil*; Delcassé, *ministre des Affaires étrangères*; Malvy, *ministre de l'Intérieur*; Ribot, *ministre*

des Finances; Millerand, *ministre de la Guerre*; Augagneur, *ministre de la Marine*; Sarraut, *ministre de l'Instruction publique*; Marcel Sembat, *ministre des Travaux publics*; Thomson, *ministre du Commerce, des Postes et des Télégraphes*; Doumergue, *ministre des Colonies*; David, *ministre de l'Agriculture*; Bienvenu-Martin, *ministre du Travail*; Jules Guesde, *ministre sans portefeuille*.



29 Août 1914.

Mise en état du camp retranché de Paris

Dans le Nord, les lignes franco-anglaises ont été légèrement ramenées en arrière. La résistance continue.

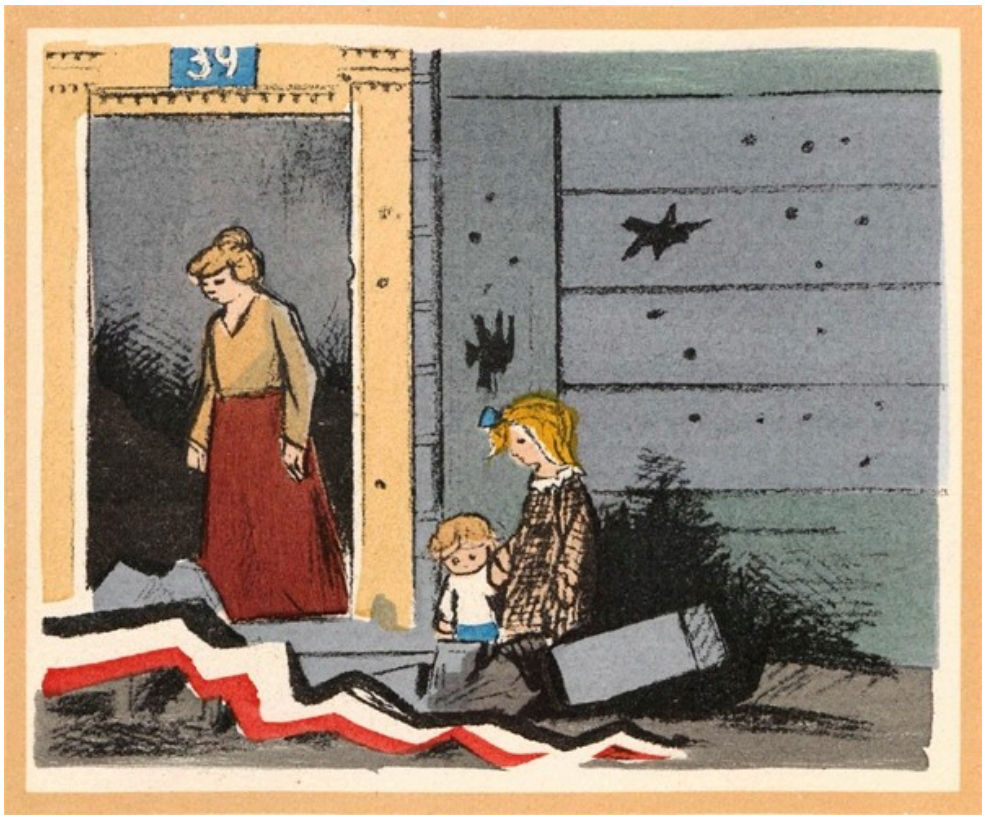
Communiqué officiel du 17 août.

La situation de notre front, de la Somme aux Vosges, est restée aujourd'hui ce qu'elle était hier. Les forces allemandes paraissent avoir ralenti leur marche.

Communiqué officiel du 19 août.

Hier matin, parmi les questions examinées, on s'est occupé spécialement de la mise en état du camp retranché de Paris. Les travaux, déjà très avancés sur la périphérie, vont être poursuivis particulièrement en ce qui concerne les dégagements prévus.

Note officielle communiquée à la Presse.



30 Août 1914.

Un Avion allemand jette des bombes sur Paris

Des forces allemandes progressent dans la direction de La Fère.

Communiqué officiel du 30 août.

Parisiens, l'armée française a été battue à La Fère. Rendez-vous.

Lettre jetée avec une oriflamme aux couleurs allemandes par l'aviateur allemand qui survola Paris.

MON CHER PRÉSIDENT,

Au moment de quitter les fonctions de gouverneur militaire de Paris, je tiens à vous exprimer ma reconnaissance pour la collaboration précieuse et dévouée que vous et MM. les membres du Conseil municipal de Paris vous avez bien voulu me donner. Jamais je n'oublierai l'attitude calme et résolue de la population parisienne que vous représentez, alors que l'ennemi s'approchait de la capitale.

Veuillez agréer, mon cher Président, l'assurance de mes sentiments profondément dévoués.

GALLIENI.

Lettre adressée le 30 octobre 1915 par le général Gallieni à M. Adrien Mithouard, président du Conseil municipal de Paris.



30 Août 1914.

Destruction des maisons situées sur la zone militaire de Paris

Vu le décret du 2 août 1914 ensemble la loi du 5 août 1914 déclarant l'état de siège;

Vu le décret du 10 août 1914 déclarant les circonscriptions territoriales formant le gouvernement militaire de Paris en état de guerre;

En raison des circonstances urgentes;

Décide:

1º Dans un délai de quatre jours francs à compter du 30 août, les propriétaires, usufruitiers, locataires ou occupants à un titre quelconque de tous immeubles situés dans la zone de servitude des forts détachés anciens et nouveaux devront évacuer et démolir lesdits immeubles;

2º A défaut par les intéressés d'avoir obéi à la présente prescription dans le délai imparti, il sera procédé d'office par l'autorité militaire à la démolition des immeubles et à l'enlèvement des matériaux.

Le Gouverneur militaire de Paris, commandant des armées de Paris,

Signé: GALLIENI.



31 Août 1914.

Les Turcos traversent Paris

..... L'inflexible fermeté (des armées Lanrezac, de Langle, Ruffey, de Castelnau et Dubail) va rendre possible notre manœuvre offensive.

Pour préparer cette offensive, nous avons constitué, le 26 août, à notre gauche, une nouvelle armée commandée par le général Maunoury. Cette armée doit se concentrer les jours suivants dans la région d'Amiens.

Mais le progrès de l'ennemi, par étapes de 45 kilomètres par jour, est si rapide que, pour réaliser son plan offensif, le général Joffre doit prescrire la continuation de la retraite.

On reculera jusqu'à l'Aube, au besoin jusqu'à la Seine.

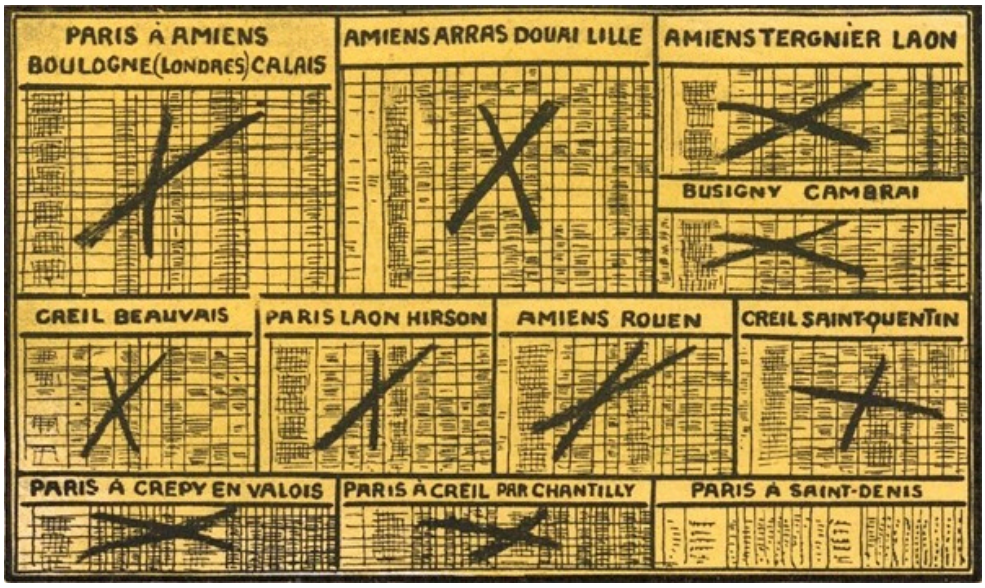
Tout sera subordonné à la préparation du succès de l'offensive.

Rapport inséré au Journal officiel *du 5 décembre 1914*.



31 Août 1914.

<u>Les Voies sont détruites sur la ligne du Nord.</u>



UNE AFFICHE DES CHEMINS DE FER DU NORD LE 31 AOUT 1914



31 Août 1914.

Suppression des sauf-conduits pour quitter Paris

La situation générale ne s'est modifiée que sur nos ailes.

A notre gauche, les Allemands ont gagné quelque terrain. Au centre, pas de modification sensible: on ne s'est pas battu. En Lorraine, nous avons remporté de nouveaux avantages.

Communiqué officiel du 1er septembre.

Afin de faciliter le déplacement des réfugiés qui traversent Paris, le ministre de la Guerre vient d'ordonner la suppression des sauf-conduits qui étaient exigés pour quitter Paris en chemin de fer.

Tous ceux qui voudront s'éloigner de la capitale n'auront qu'à se munir de pièces d'identité usuelles: livret de mariage, pièces attestant le domicile, etc., etc.

Note officielle communiquée à la Presse.



1er Septembre 1914.

La Tolérance accordée aux automobiles pour quitter Paris est prolongée jusqu'au 3 septembre

ÉLOGE DES TERRITORIAUX QUI GARDENT LES VOIES

Les hommes de la territoriale et de la réserve de la territoriale chargés de la garde des voies de communication s'acquittent de leur mission avec une conscience et un zèle au-dessus de tout éloge.

Ils ont admirablement compris l'importance de leur tâche, surveillent nuit et jour les voies ferrées et les routes et examinent avec le plus grand soin les laissez-passer exigibles des personnes circulant en automobile.

Les hommes mobilisés qui passent en chemin de fer reçoivent des postes de garde, des vivres supplémentaires et des bouquets de fleurs dont ils ornent les wagons. Ces postes ont, par leur vigilance, très utilement contribué au succès de nos transports de mobilisation et de concentration.

Officiel.



1er Septembre 1914.

On interdit les gros titres des journaux et leur criage sur la voie publique

Le préfet de police vient de rédiger une ordonnance relative aux titres dits “manchettes” des journaux.

Aux termes de cette ordonnance, les titres des articles ne pourront avoir une largeur supérieure à la largeur maximum de deux colonnes.

En outre, les journaux qui continueront à se vendre par porteurs sur la voie publique ne pourront être criés, même par le titre du journal.

Les journaux qui useront de ce mode de vente devront faire figurer en première page la mention “Ce journal ne peut être crié”.

Note communiquée à la Presse le 1er septembre.

Une ordonnance du 29 août interdisait à tout journal ou écrit périodique de faire paraître plus d’une édition en vingt-quatre heures (*N. de l’A.*).



2 Septembre 1914.

Le Gouvernement quitte Paris

FRANÇAIS,

Depuis plusieurs semaines des combats acharnés mettent aux prises nos troupes héroïques et l'armée ennemie. La vaillance de nos soldats leur a valu, sur plusieurs points, des avantages marqués. Mais, au nord, la poussée des forces allemandes nous a contraints à nous replier.

Cette situation impose au Président de la République et au Gouvernement une décision douloureuse. Pour veiller au salut national, les Pouvoirs publics ont le devoir de s'éloigner, pour l'instant, de la ville de Paris.

Sous le commandement d'un chef éminent, une armée française, pleine de courage et d'entrain, défendra contre l'envahisseur la capitale et sa patriotique population.

Proclamation du Gouvernement au pays.



3 Septembre 1914.

Paris mis en état de défense

..... Le Gouvernement ne quitte Paris qu'après avoir assuré la défense de la ville et du camp retranché par tous les moyens en son pouvoir. Il sait qu'il n'a pas besoin de recommander à l'admirable population parisienne le calme, la résolution et le sang-froid. Elle montre tous les jours qu'elle est à la hauteur des plus grands devoirs.

Proclamation du Gouvernement au pays.

ARMÉE DE PARIS, HABITANTS DE PARIS,

Les membres du Gouvernement de la République ont quitté Paris pour donner une impulsion nouvelle à la défense nationale.

J'ai reçu le mandat de défendre Paris contre l'envahisseur.

Ce mandat, je le remplirai jusqu'au bout.

GALLIENI.

Proclamation du gouverneur militaire de Paris.



5 Septembre 1914.

Réquisition des fiacres automobiles dans Paris

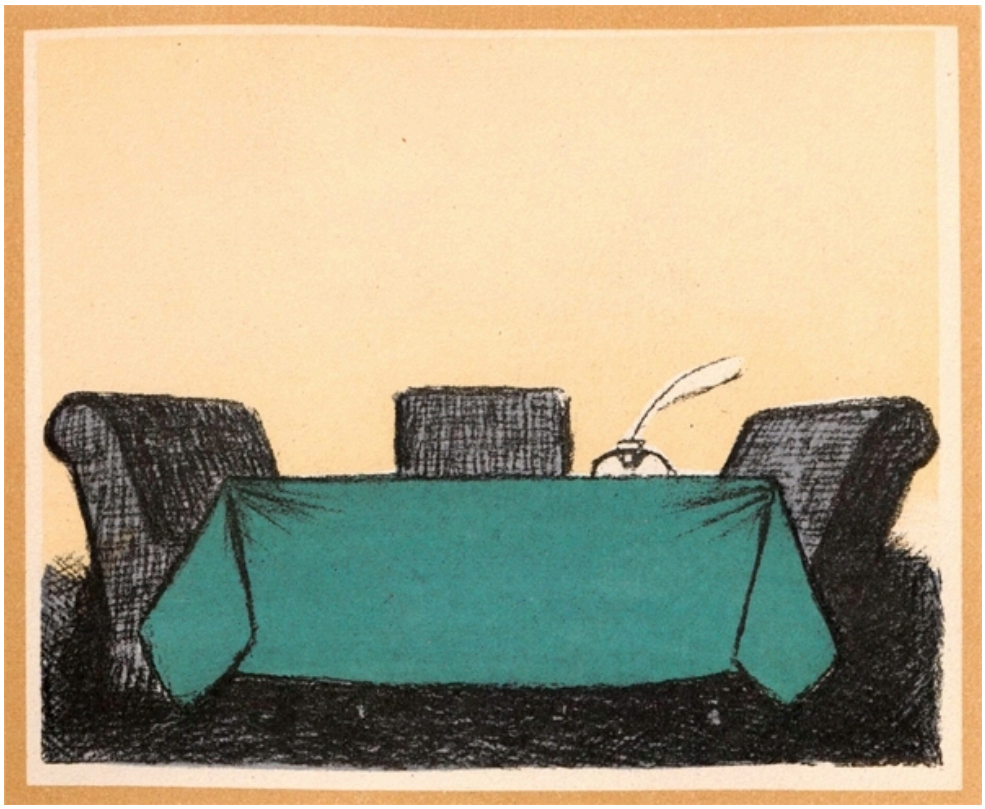
..... A la suite de nos échecs du mois d'août, en Belgique, le généralissime avait pris le parti de reculer en bon ordre et de ne prendre l'offensive que lorsque ses lignes seraient rétablies.

Le 5 septembre, les conditions que recherchait le général en chef sont remplies. En effet, notre gauche (armée Maunoury, armée anglaise, armée d'Esperey) n'a plus à craindre d'être coupée.

Au contraire, l'armée allemande de droite (général von Kluck) en marchant au sud vers Meaux et Coulommiers offre son flanc droit à l'armée Maunoury.

Le 5, au soir, le général en chef ordonne l'offensive générale.

Rapport de l'État-major général.



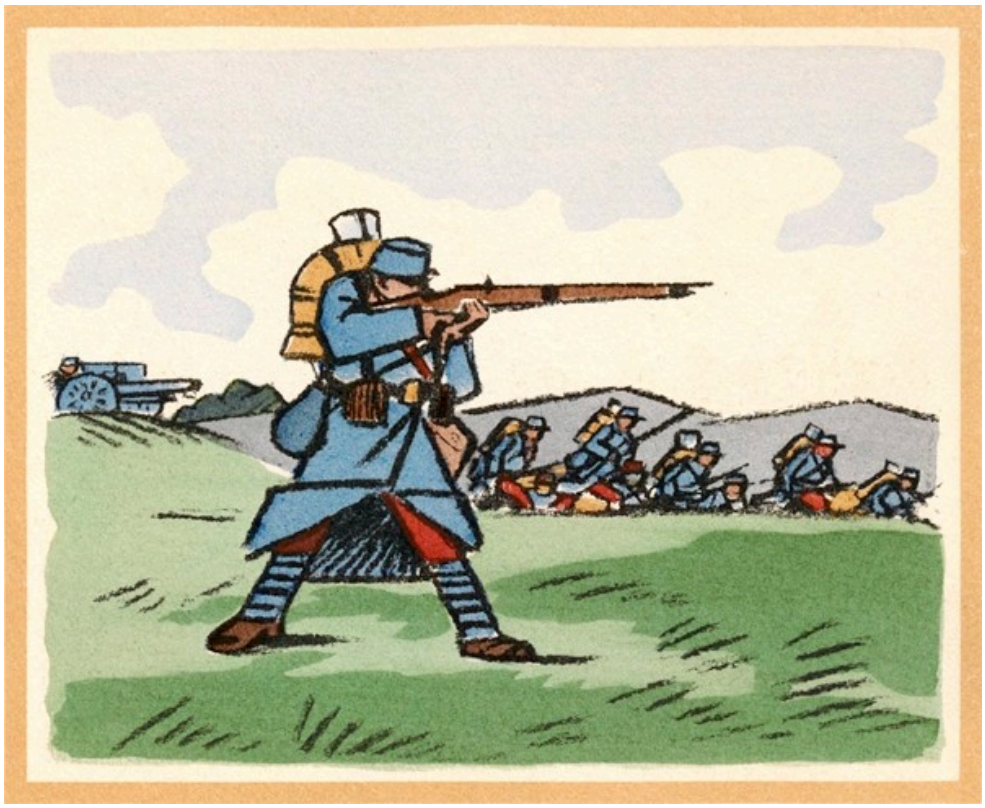
6 Septembre 1914.

Le Pacte de Londres

Les Gouvernements de Grande-Bretagne, de France et de Russie s'engagent mutuellement à ne pas conclure de paix séparée au cours de la présente guerre.

Les trois Gouvernements conviennent que lorsqu'il y aura lieu de discuter les termes de la paix, aucune des puissances alliées ne pourra poser des conditions de paix sans accord préalable avec chacune des autres alliées.

Ont signé: Sir Edward Grey, *ministre des Affaires étrangères de la Grande-Bretagne*; Paul Cambon, *ambassadeur de France à Londres*; Comte de Beckendorf, *ambassadeur de Russie à Londres*.



6 Septembre 1914.

Première Journée de la bataille de la Marne

Au moment ou s'engage une bataille dont dépend le salut du pays, il importe de rappeler a tous que le moment n'est plus de regarder en arrière: tous les efforts doivent être employés a attaquer et a refouler l'ennemi.

Une troupe qui ne peut plus avancer devra, coute que coute, garder le terrain conquis et se faire tuer sur place plutot que de reculer.

Dans les circonstances actuelles, aucune défaillance ne peut être tolérée.

Général Joffre.

Ordre du jour adressé aux troupes par le général commandant en chef des armées françaises.



8 Septembre 1914.

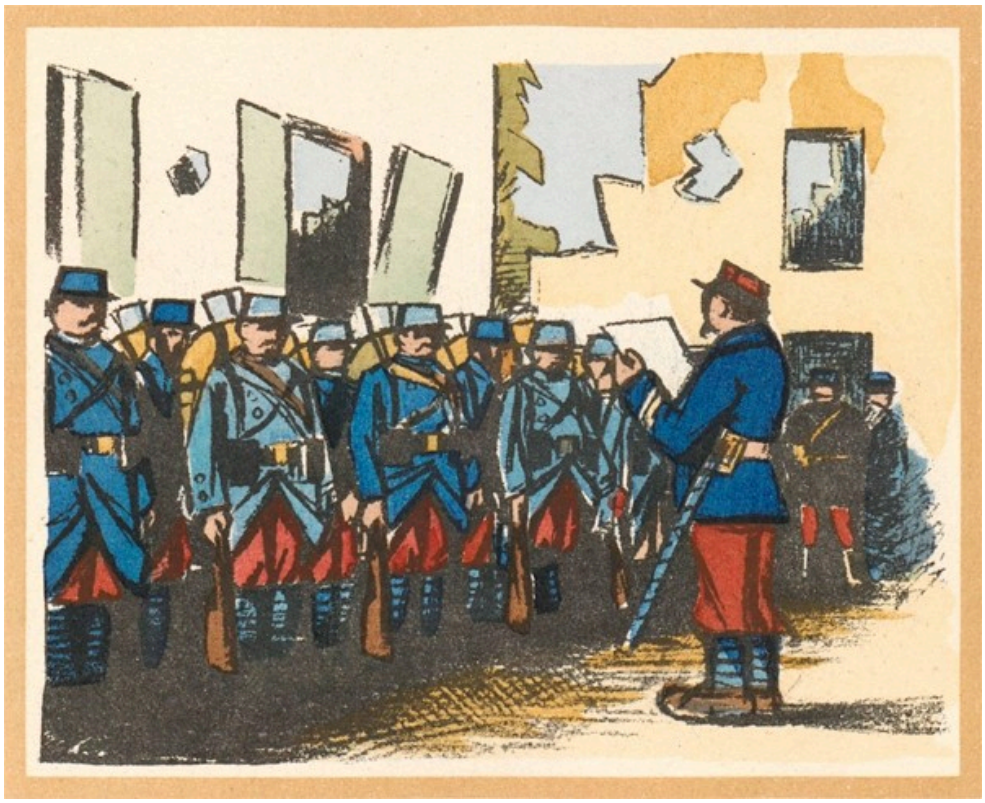
Troisième Journée de la bataille de la Marne

Le but poursuivi par nos marches longues et pénibles est atteint: les principales forces françaises ont dû accepter le combat après s'être continuellement repliées. La grande décision est indiscutablement proche: demain donc, la totalité des forces de l'armée allemande, ainsi que toutes celles de notre corps d'armée devront être engagées sur toute la ligne allant de Paris à Verdun.

Pour sauver le bien-être et l'honneur de l'Allemagne, j'attends de chaque officier et soldat, malgré les combats durs et héroïques de ces derniers jours, qu'il accomplisse son devoir entièrement et jusqu'à son dernier souffle.

Tout dépend du résultat de la journée de demain.

Ordre du jour adressé au VIII^e^ corps d'armée allemand la veille de la bataille de la Marne.



10 Septembre 1914.

Cinquième Journée de la bataille de la Marne

La 6e armée vient de soutenir pendant cinq jours entiers, sans interruption ni accalmie, la lutte contre un adversaire nombreux et dont le succès avait jusqu'à présent exalté le moral. La lutte a été dure: les pertes par le feu, les fatigues dues à la privation de sommeil et parfois de nourriture ont dépassé tout ce que l'on pouvait imaginer.

Camarades, le général en chef vous a demandé, au nom de la Patrie, de faire plus que votre devoir. Vous avez répondu au delà même de ce qui paraissait possible. Grâce à vous, la victoire est venue couronner nos drapeaux.

Quant à moi, si j'ai fait quelque bien, j'en ai été récompensé par le plus grand honneur qui m'ait été décerné dans ma longue carrière, celui de commander à des hommes tels que vous.

Ordre du jour adressé par le général Maunoury aux troupes de la 6e armée.



12 Septembre 1914.

Victoire de la Marne

La bataille qui se livre depuis cinq jours s'achève en une victoire incontestable. La retraite des I^re^, II^e^ et III^e^ armées allemandes s'accentue devant notre gauche et notre centre. A son tour la IV^e^ armée ennemie commence à se replier au nord de Vitry et de Sermaize.

Partout l'ennemi laisse sur place de nombreux blessés et quantité de munitions. Partout on fait des prisonniers. En gagnant du terrain, nos troupes constatent les traces de l'intensité de la lutte et de l'importance des moyens mis en œuvre par les Allemands pour essayer de résister à notre élan.

La reprise vigoureuse de l'offensive a déterminé le succès. Tous, officiers, sous-officiers et soldats, vous avez répondu à mon appel: Tous, vous avez bien mérité de la Patrie.

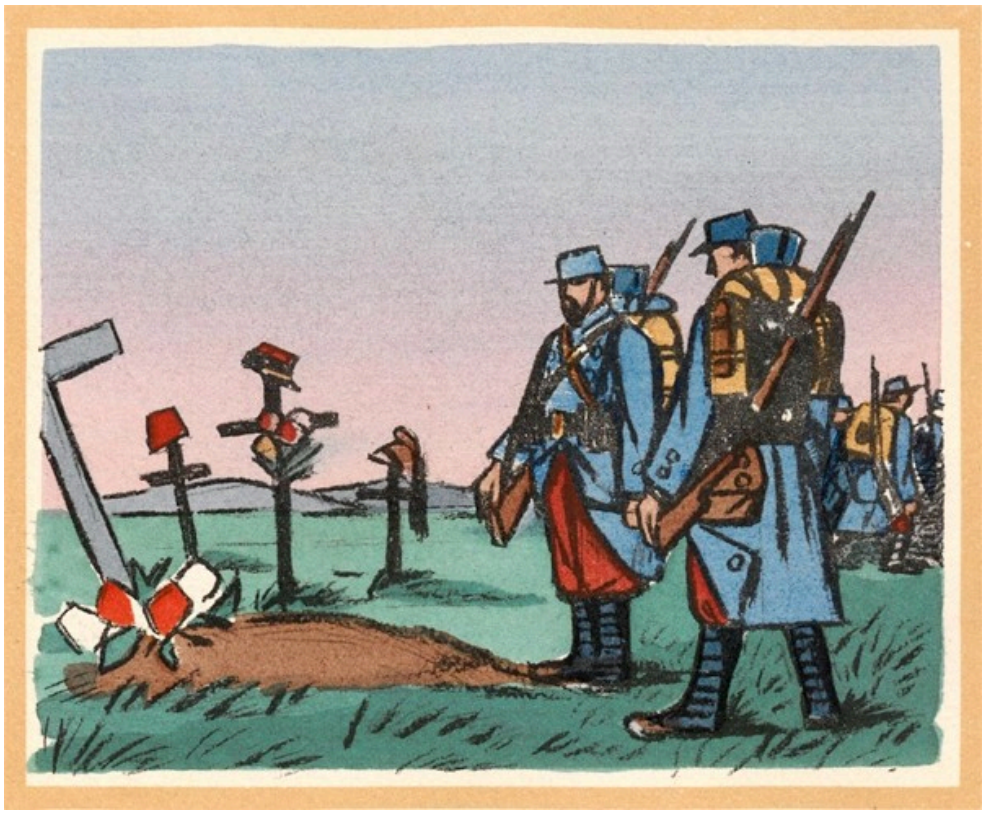
JOFFRE.

Ordre du jour adressé aux troupes par le général en chef.

..... La Marne, bataille formidable, la plus grande bataille-manœuvre de l'histoire par la direction, le coup d'œil et l'ampleur, a arrêté la marche sur Paris et brisé l'élan de

l’envahisseur.....

Discours prononcé à la Chambre des Députés, le 12 octobre 1917, par M. Leygues, ministre des Affaires étrangères.



13 Septembre 1914.

Retraite et poursuite de l'ennemi

Notre victoire s'affirme de plus en plus complète: partout l'ennemi est en retraite, partout les Allemands abandonnent prisonniers, blessés, matériel. Après les efforts héroïques dépensés par nos troupes pendant cette lutte formidable qui a duré du 5 au 12 septembre, toutes nos armées, surexcitées par le succès, exécutent une poursuite sans exemple. A notre gauche, nous avons franchi l'Aisne en aval de Soissons, gagnant ainsi plus de 100 kilomètres en six jours de lutte. Nos armées, au centre, sont déjà au nord de la Marne: nos troupes, comme celles de nos alliés, sont admirables de moral, d'endurance et d'ardeur. La poursuite sera continuée avec toute notre énergie. Le Gouvernement de la République peut être fier de l'armée qu'il a préparée.

JOFFRE.

Télégramme du général en chef à M. Millerand, ministre de la Guerre.



16 Septembre 1914.

Sur les Traces de l'ennemi

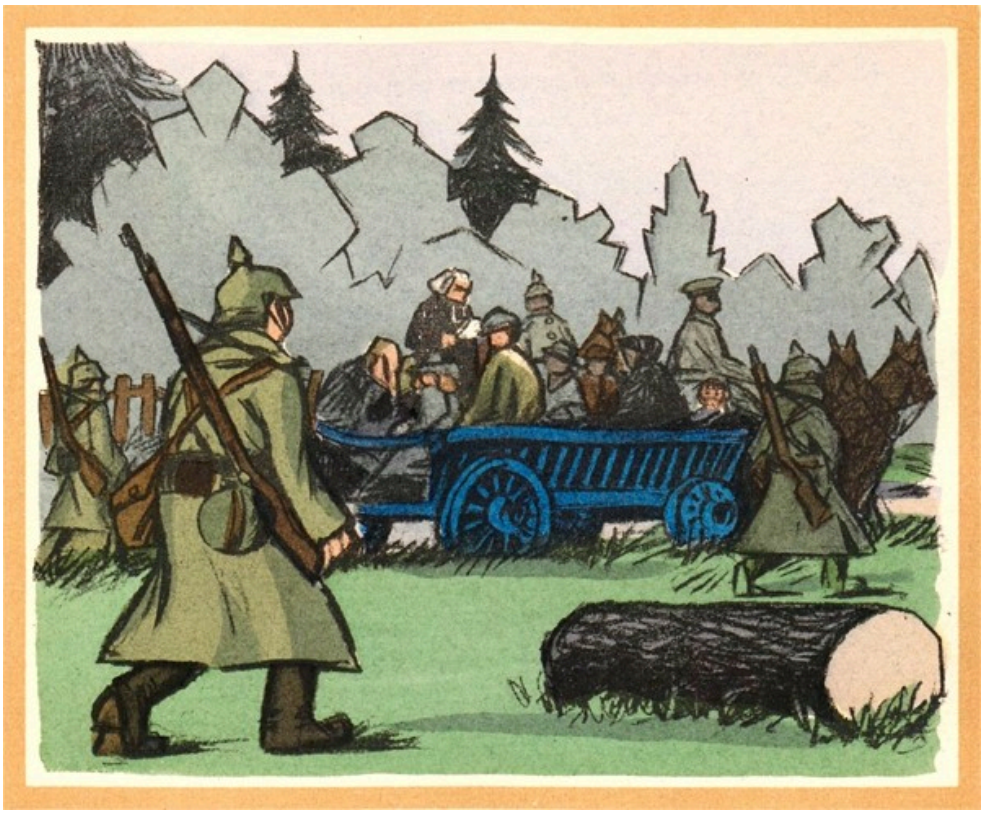
Nous ne faisons pas la guerre contre les citoyens, mais seulement contre l'armée ennemie. Malgré cela les troupes allemandes ont été attaqué en grand nombre par des personnes qui n'appartiennent pas à l'armée.

Pour empêcher ces brutalités, à l'avenir, j'ordonne ce qui suit.

1º Toute personne qui n'appartienne pas à l'armée et qui soit trouvée les armes entre les mains sera fusillée à l'instant: elle sera considérée hors du droit des gens.

2º Tous les armes, fusils, pistolets, etc. doivent être délivré par le maire de tout village ou ville au commandant des troupes allemandes. En cas qu'une seule arme soit trouvée dans n'importe quelle maison ou que quelque acte d'hostilité soit commis contre nos troupes, les coupables et les otages qui sont arrêtés dans chaque village seront fusillés sans pitié.

Proclamation de l'armée allemande affichée dans les pays envahis.

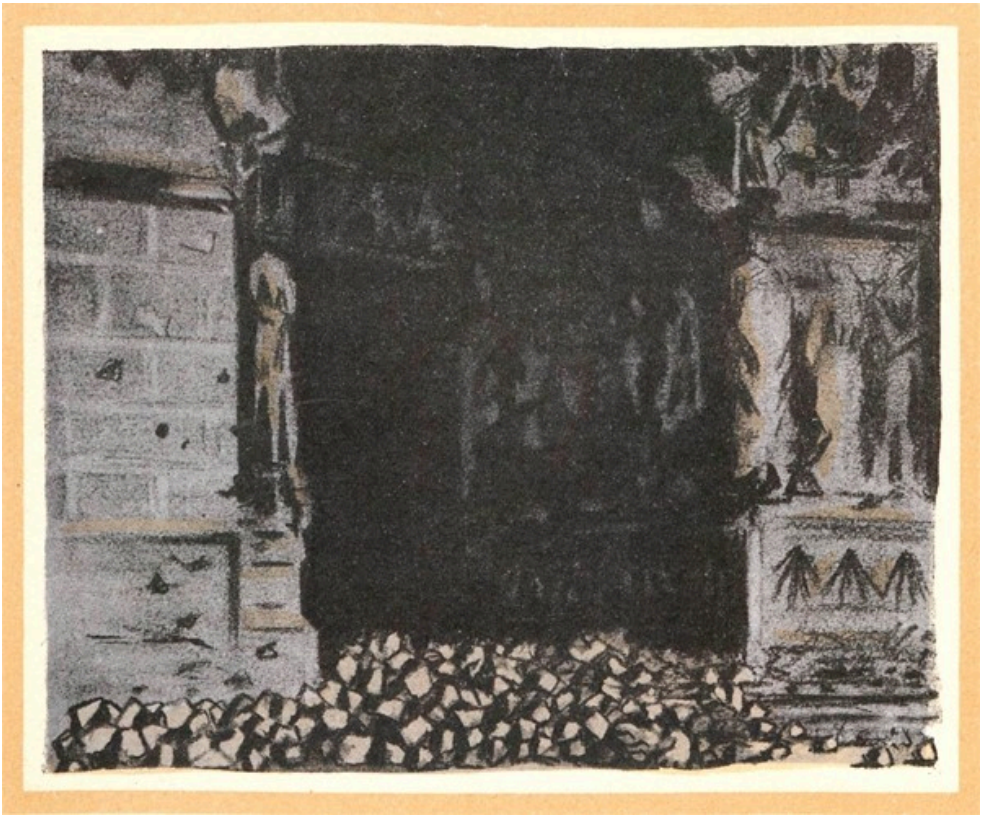


16 Septembre 1914.

Sur les Traces de l'ennemi

..... De même, après la documentation de nos précédents rapports, nous avons renoncé à signaler les cas, continuellement renouvelés, où, sans qu'aucune provocation, aucune parole, ni aucun geste eussent justifié de tels attentats contre la liberté humaine, de paisibles habitants, des femmes, des vieillards octogénaires et jusqu'à de jeunes enfants ont été arrachés à leurs foyers avec tant de brutalité qu'on ne leur a même pas permis de se vêtir suffisamment, ni d'emporter les objets les plus indispensables. De lamentables troupeaux de captifs ont été traînés ainsi au milieu des armées allemandes, poussés à coups de crosse ou de baïonnette et soumis aux pires traitements. Beaucoup de ces pauvres gens ont été massacrés en route parce que, brisés de coups, épuisés de fatigue et d'inanition, ils ne pouvaient plus suivre leurs bourreaux. D'autres sont morts en captivité.

Rapport présenté à M. le président du Conseil par la Commission instituée en vue de constater les actes commis par l'ennemi en violation du droit des gens et publié par le Journal officiel *le 17 décembre 1915*.



20 Septembre 1914.

Bombardement de la cathédrale de Reims

Les Allemands se sont acharnés, sans raison militaire, à tirer sur la cathédrale de Reims qui est en flammes.

Communiqué officiel du 20 septembre.

Réponse aux explications allemandes.

..... Il suffit de se rendre compte de la situation pour constater que nous n'avions aucun intérêt à placer des observateurs dans les tours à demi démolies et surtout à faire des signaux lumineux, car toute la plaine de Reims peut être surveillée aussi bien, et moins dangereusement, des hauteurs avoisinantes.

Enfin, si nous avions eu des observateurs sur les tours, il aurait suffi de les munir du téléphone pour leur permettre de communiquer leurs renseignements sans éveiller l'attention de l'ennemi.

Note officielle publiée le 20 octobre en réponse à un communiqué allemand.



22 Septembre 1914.

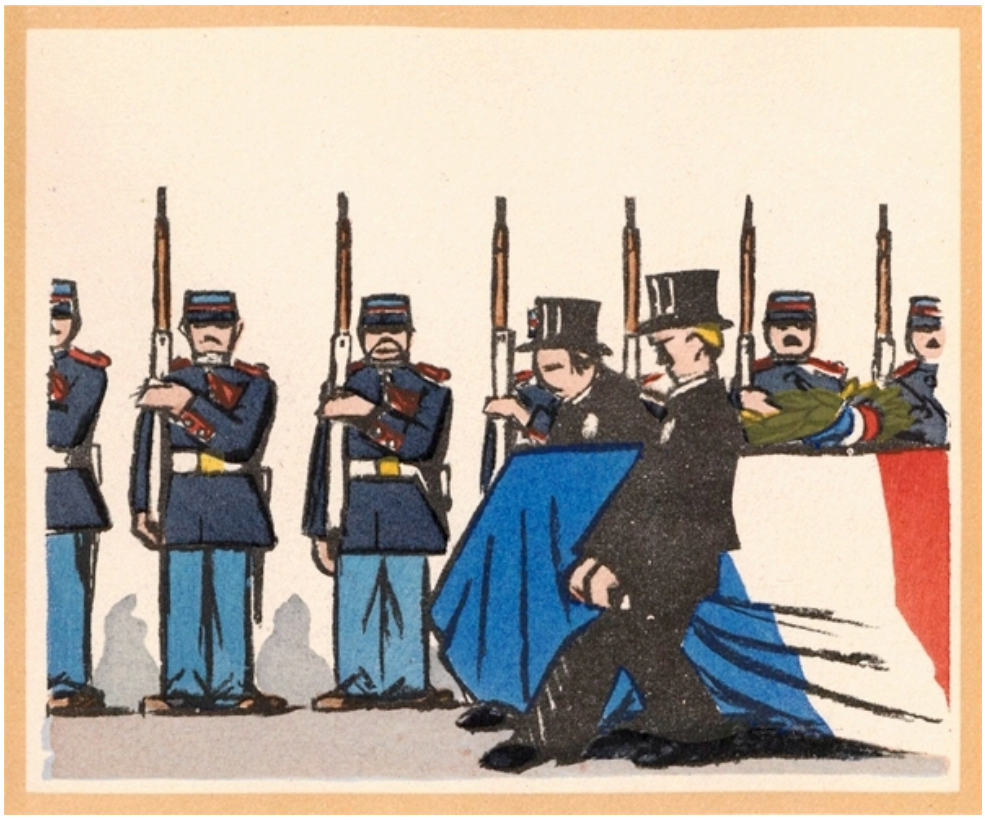
Des Nouvelles du pays

De très vives réclamations se sont fait jour contre les retards, quelquefois prolongés, avec lesquels les correspondances adressées aux militaires étaient distribuées.

Le président du Conseil, d'accord avec le ministre de la Guerre, a donné l'ordre au Service des Postes de mettre quarante ou cinquante voitures automobiles postales à la disposition des armées.

En signalant ces difficultés auxquelles il porte remède, le Gouvernement doit faire constater qu'il en est d'autres auxquelles, quel que soit son bon vouloir, il ne pourra obvier; il doit constater que d'ailleurs le service est déjà amélioré. Il compte surveiller avec un redoublement de vigilance cette situation, car il comprend très bien qu'à l'heure où il n'est pas une famille qui n'ait un des siens face à l'ennemi, c'est un réconfort pour tous les cœurs que de se communiquer leurs émotions et leurs espérances.

Communiqué officiel du 22 septembre.



23 Septembre 1914.

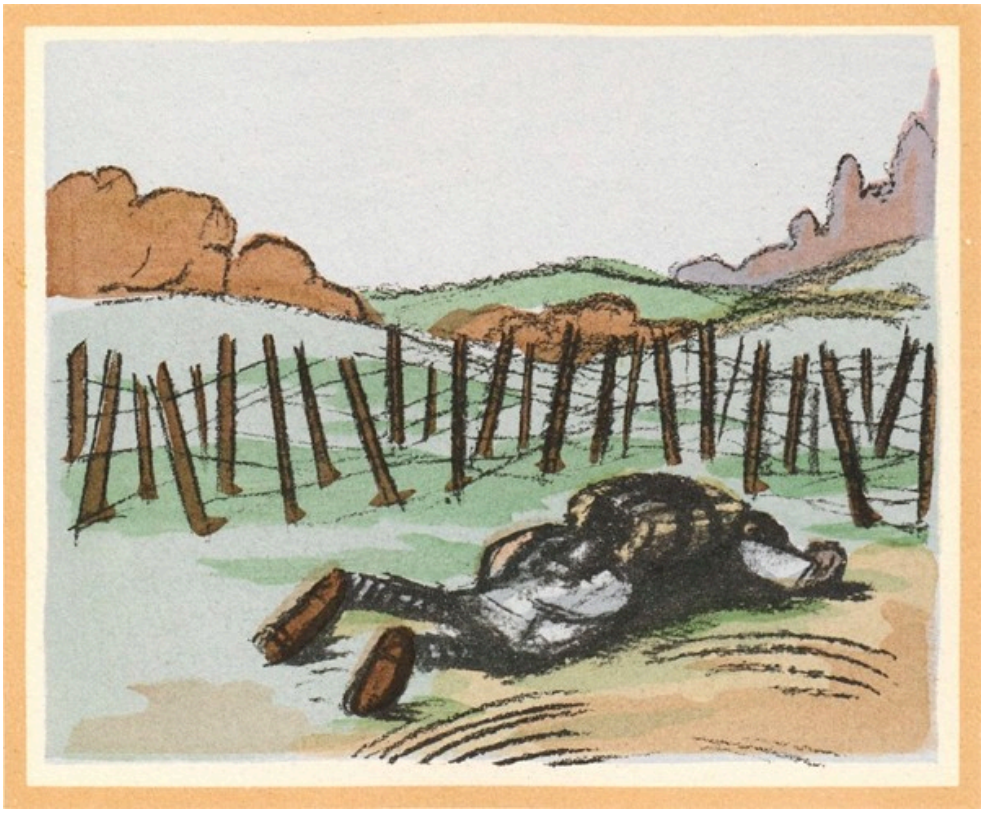
Les Obsèques des militaires décédés à Paris

La Préfecture de la Seine fait connaître que dès le début des hostilités l'Administration de la ville de Paris s'est préoccupée des obsèques des militaires qui viendraient à décéder à Paris et a réglé avec le ministre de la Guerre toutes les dispositions à prendre aussi bien pour les convois que pour les inhumations.

En vertu de ces dispositions, des divisions spéciales sont ouvertes dans les cimetières parisiens de Pantin, de Bagneux et d'Ivry: les militaires décédés y sont inhumés dans des concessions gratuites et séparées.

Les divisions spéciales consacrées dans les cimetières de Pantin, de Bagneux et d'Ivry à l'inhumation des militaires décédés à Paris sont et seront, il est inutile de le dire, l'objet des soins les plus attentifs.

Note communiquée à la Presse par la Préfecture de la Seine.



25 Septembre 1914.

Bataille de l'Aisne

..... La bataille de l'Aisne prend donc sur une grande partie du front un caractère de guerre de forteresse analogue aux opérations de Mandchourie.

On peut ajouter que la puissance exceptionnelle du matériel d'artillerie en présence (artillerie lourde allemande et canons de 75 français) donne une valeur particulière aux fortifications passagères que les deux adversaires ont établies. Il s'agit donc de conquérir des lignes de tranchées successives toutes précédées de défenses accessoires et notamment de réseaux de fil de fer avec mitrailleuses en caponnière.

Dans ces conditions la progression ne peut être que lente: il arrive très fréquemment que les attaques ne progressent que de 500 mètres à 1 kilomètre par jour.

Communiqué officiel du 25 septembre.



26 Septembre 1914.

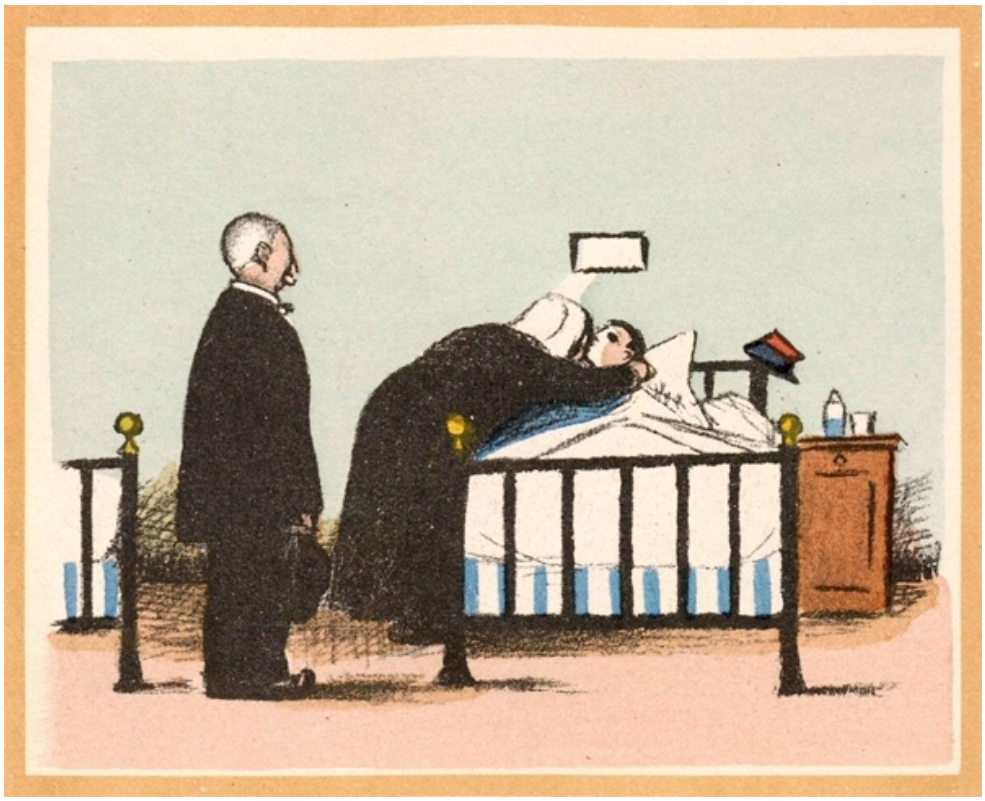
<u>Pour la Campagne d'hiver</u>

Le ministre de la Guerre reçoit de divers côtés des demandes de renseignements relatives à la destination à donner à de petits paquets renfermant du linge et des vêtements chauds pour les militaires aux armées.

Les donateurs sont priés de faire parvenir ces paquets soit aux dépôts des corps de troupe, soit aux sous-intendances militaires, soit aux magasins administratifs chargés de les centraliser et à qui toutes instructions utiles seront données en vue de leur expédition à l'armée.

Afin de faciliter la répartition ultérieure de ces dons, chaque paquet devra porter extérieurement une étiquette de toile solidement cousue portant indication du contenu.

Note du ministère de la Guerre communiquée à la Presse le 26 septembre.



28 Septembre 1914.

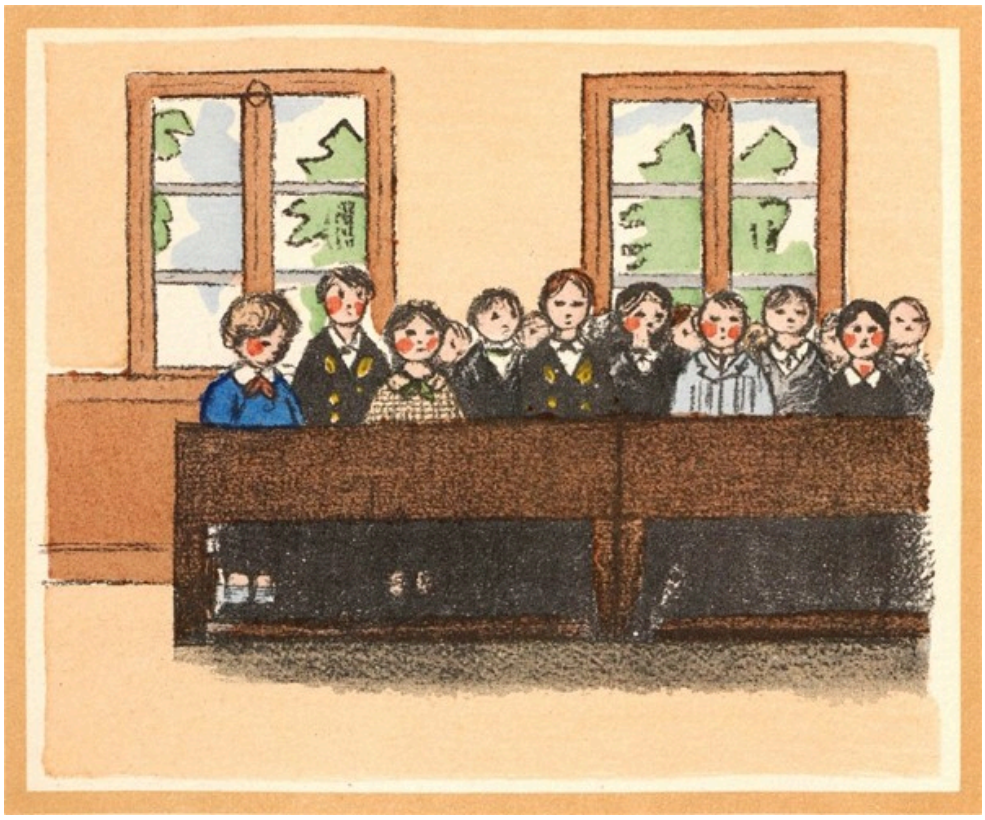
Facilités accordées pour la visite des blessés

Le ministre de la Guerre vient de décider que des facilités de transport seraient accordées aux familles désireuses d'aller visiter les militaires blessés à l'ennemi. Les dispositions arrêtées sont les suivantes:

Il est remis aux intéressés, par les soins des chefs de gare, un billet à demi-place pour aller de leur domicile à l'établissement où leur parent est hospitalisé et pour revenir à leur point de départ. Cette réduction ne s'applique qu'aux personnes ayant le degré de parenté suivant: ascendants, frère ou sœur, époux ou enfants.

La remise du billet n'est effectuée que sur présentation, par l'intéressé, d'une pièce, télégramme ou lettre, authentiquée par le maire et constatant le lieu de l'hospitalisation.

Note communiquée à la Presse par le ministère de la Guerre.



12 Octobre 1914.

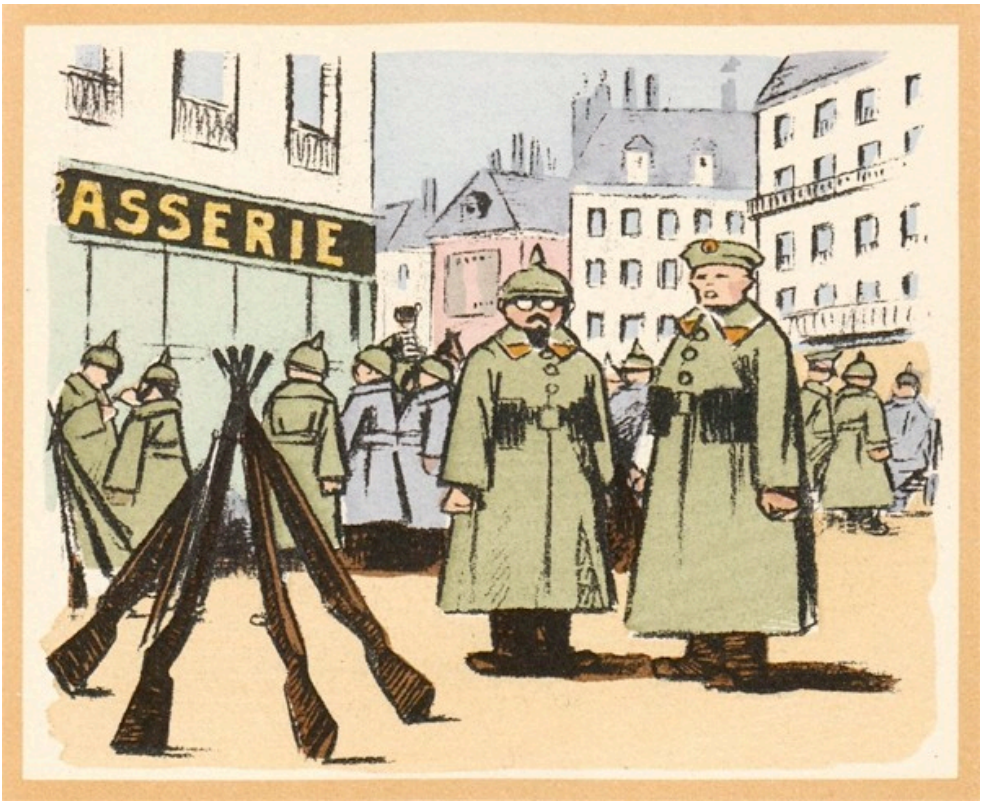
Réouverture des lycées et collèges

Parmi toutes les tristesses de cette guerre se cache pourtant une joie: le lien qui nous unit maintenant aux Français.

Il y eut des jours où, durant la rapide marche en avant allemande, nous craignions que les armées françaises ne fussent par trop inférieures à leurs adversaires, où nous croyions que l'Allemagne ne serait battue que sur mer et sur sa frontière orientale et qu'après la guerre la France ne subsisterait, en tant que puissance, que grâce à l'aide de ses alliés.

D'avoir eu cette peur, nous devons maintenant lui demander pardon.....

Article paru dans le Times et lu dans les lycées et collèges, le jour de leur réouverture, sur l'invitation du vice-recteur de l'Académie de Paris.



13 Octobre 1914.

Occupation de Lille par l'ennemi

A notre aile gauche, le front prend une extension de plus en plus grande. Des masses de cavalerie allemande très importantes sont signalées aux environs de Lille, précédant des éléments ennemis qui font un mouvement dans la région au nord de la ligne Tourcoing-Armentières.

Communiqué officiel du 6 octobre.

A notre aile gauche, les deux cavaleries opèrent toujours au nord de Lille et La Bassée.

Communiqué officiel du 9 octobre.

La ville de Lille, tenue par un détachement territorial, a été attaquée et occupée par un corps d'armée allemand.

Communiqué officiel du 13 octobre.



14 Octobre 1914.

Le Gouvernement belge se transporte au Havre après l'occupation d'Anvers par les troupes allemandes

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Je suis profondément touché de l'hospitalité que la France est disposée à offrir si cordialement au Gouvernement belge et des mesures que le Gouvernement de la République prend pour assurer notre pleine indépendance et notre souveraineté. Nous attendons avec une inébranlable confiance l'heure de la victoire commune, luttant côte à côte pour une cause juste. Notre courage ne connaîtra jamais de défaillance.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à mon inaltérable affection.

Lettre du roi Albert au Président de la République pour remercier le Gouvernement français d'avoir offert l'hospitalité, dans une ville française, au Gouvernement belge.



21 Octobre 1914.

Bataille de l'Yser

Fusiliers marins, Mes Amis,

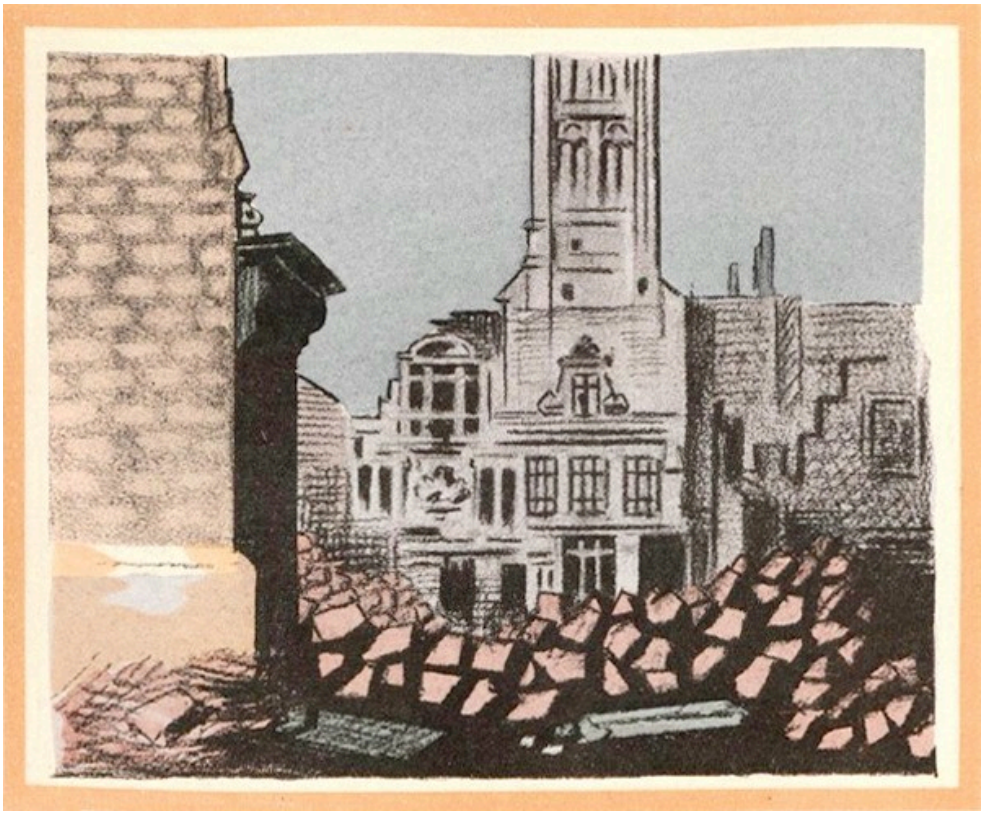
Le drapeau que le Gouvernement de la République vous remet aujourd'hui, c'est vous-mêmes qui l'avez gagné sur les champs de bataille. Vous vous êtes montrés dignes de le recevoir et de le défendre. Voilà de longues semaines que, étroitement unis à vos camarades de l'armée de terre, vous soutenez victorieusement, comme eux, la lutte la plus âpre et la plus sanglante. Rien n'a refroidi votre ardeur, ni les difficultés du terrain, ni les ravages qu'a d'abord faits parmi vous le feu de l'ennemi; rien n'a ralenti votre élan, ni les gelées, ni les pluies, ni les inondations. Vos officiers vous ont donné partout l'exemple du courage et du sacrifice et partout vous avez accompli, sous leurs ordres, des prodiges d'héroïsme et d'abnégation.....

Discours prononcé le 10 janvier 1915, à Nieuport, par le Président de la République, lors de la remise d'un drapeau aux nouvelles formations de marins.

La bataille de l'Yser, bataille de géants, dont la grandeur s'accusera dans le recul de l'Histoire, a arrêté la "Course à la mer", seconde manœuvre de grand style, dont l'État-major

allemand attendait un résultat décisif.

Discours prononcé à la Chambre des Députés, le 12 octobre 1917, par M. Leygues, ministre des Affaires étrangères.



23 Octobre 1914.

Destruction du beffroi d'Arras par l'artillerie lourde allemande

L'Académie Française proteste contre les affirmations par lesquelles l'Allemagne impute mensongèrement à la France ou à ses alliés la responsabilité de la guerre. Elle proteste contre toutes les négations[1] opposées à l'évidente authenticité des actes abominables commis par les armées allemandes.

Au nom de la civilisation française et de la civilisation humaine, elle flétrit les violateurs de la neutralité belge, les tueurs de femmes et d'enfants, les destructeurs sauvages des nobles monuments du passé, les incendiaires de l'Université de Louvain, de la cathédrale de Reims, qui voulurent aussi incendier Notre-Dame de Paris.

Elle exprime son admiration aux armées qui luttent comme nous contre la coalition de l'Allemagne et de l'Autriche.

Protestation de l'Académie Française contre l'Allemagne, lue en séance publique, et rédigée par M. Ernest Lavisse.

[1] Manifeste des 93 intellectuels allemands, visant les crimes de droit commun accomplis par les troupes allemandes.



2 Novembre 1914.

Les Ambassadeurs alliés quittent la Turquie

..... Le nombre toujours croissant des postes confiés, durant ces dernières semaines, à des officiers allemands, la réception d'armes et de munitions provenant d'Allemagne, l'accueil fait au *Gœben* et au *Breslau* avaient justement alarmé le Gouvernement de la République

---

Le 29 octobre, les vaisseaux turcs ont, sans avertissement et sans provocation d'aucune sorte, commis des actes de guerre...

Le Gouvernement ottoman n'ayant pas cru devoir donner, en congédiant les officiers allemands, la marque de la sincérité de ses intentions qui lui était demandée, les trois ambassadeurs de Russie, de France et de Grande-Bretagne, conformément aux instructions de leurs Gouvernements, ont successivement demandé leurs passeports au Grand Vizir.

Déclaration publiée par le Gouvernement français le 2 novembre.



6 Novembre 1914.

Sur la Ligne de combat

Sous le feu de l'ennemi, il s'établit entre les chefs et les hommes une intimité confiante qui, loin d'altérer la discipline, l'ennoblit encore par la conscience éclairée de la solidarité dans le dévouement et le sacrifice.

.....

.....

..... Et lorsqu'à portée des projectiles, devant un horizon que les éclatements d'obus couvrent de fumée ou déchirent de lueurs, on voit des paysans tranquilles pousser leur charrue et ensemencer leur sol, on comprend mieux encore combien sont impérissables, sur notre vieille terre de France, les provisions d'énergie et de vitalité.

Lettre adressée par le Président de la République au ministre de la Guerre, après une visite au front.



15 Novembre 1914.

Bataille des Flandres

..... Dans les rudes semaines que vous venez de passer vous avez consolidé et prolongé, par la défense des Flandres, la brillante victoire de la Marne, et, grâce à l'heureuse impulsion que vous avez su donner autour de vous, tout a conspiré à vous assurer de nouveaux succès: une parfaite unité de vue dans le commandement, une solidarité active entre les armées alliées, un judicieux emploi des formations, une coordination rationnelle des différentes armes; mais, ce qui a plus particulièrement servi vos nobles desseins, c'est cette incomparable énergie morale qui se dégage de l'âme française et qui met en mouvement tous les ressorts de l'armée.

Discours prononcé par le Président de la République, le 11 novembre, à l'occasion de la remise de la médaille militaire au général Joffre.



30 Novembre 1914.

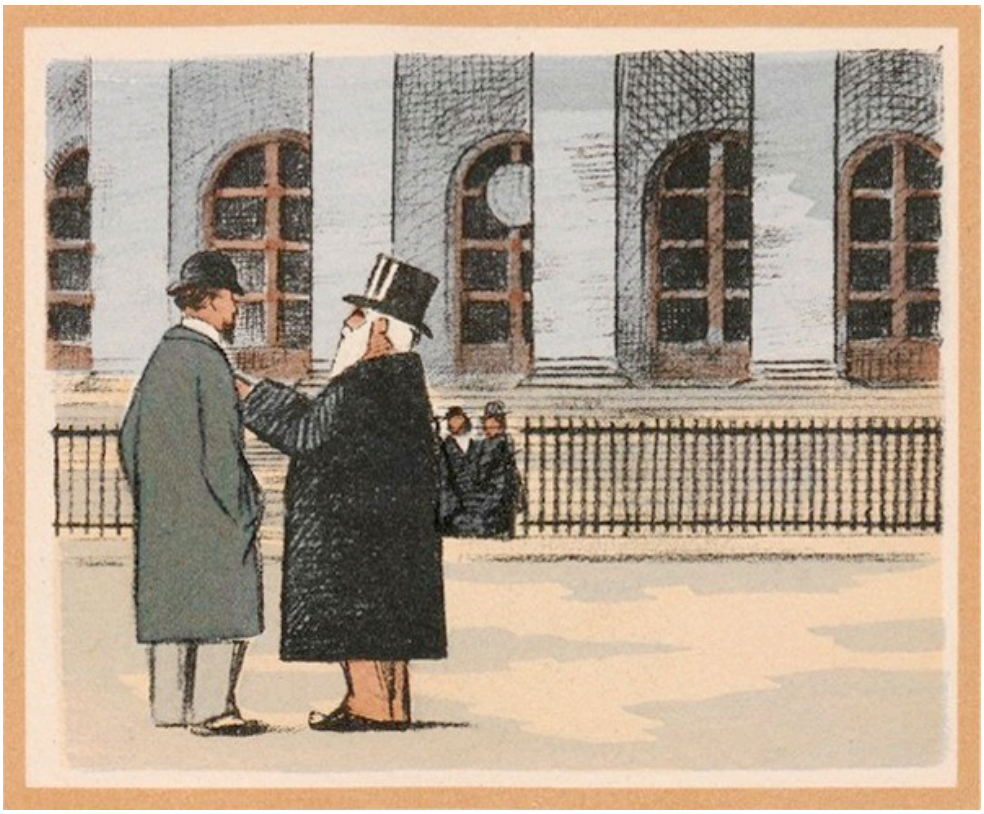
<u>Développement de l'organisation défensive</u>

..... La guerre de tranchées comporte d'ailleurs une dépense d'audace et de courage qu'on ne soupçonne pas. Par exemple, ces simples mots "Développement de l'organisation défensive" imposent aux hommes un effort plus pénible que celui du combat.

Pour aller dans la nuit, sans bruit, planter les pieux, poser les ronces artificielles, au risque, dès qu'on est entendu, d'être tué par les mitrailleuses allemandes dont les fusées éclairantes guident le tir, il faut un sang-froid de premier ordre.

Or, dans toutes nos unités, il y a pour ce travail plus de volontaires qu'il n'en faut.

Communiqué du 1er décembre résumant les opérations des derniers jours du mois.

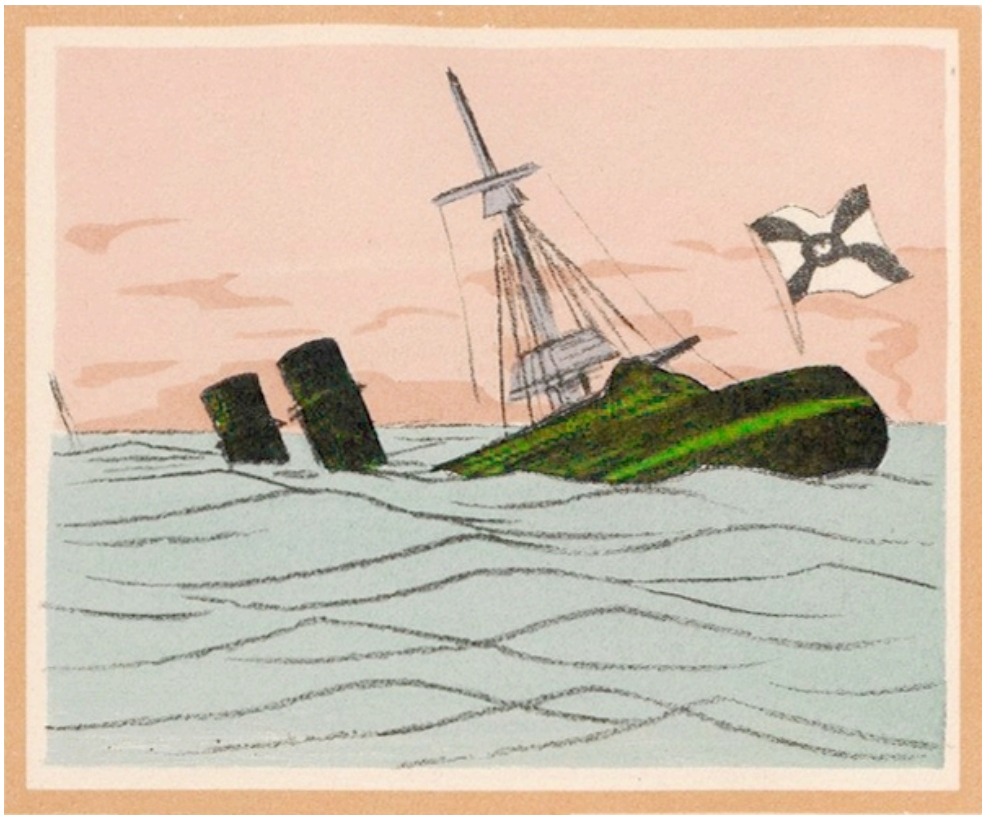


7 Décembre 1914.

Réouverture de la Bourse

3%	72,50	Foncier	697
3% amort.	74,50	Foncières 1879	440
3 $^{1}/_{2}$ amort. lib.	86,50	— 1885	345
Indo-Chine 1913	345 »	Communales 1912 lib.	215
Ville 1875	486 »	Foncières 1895	375
Ville 1898	324 »	P.-L.-M. 2 $^{1}/_{2}$	339
Ville 1912	210 »	Midi	925
Banque de Paris	1.000 »	Nord 3% nouv.	370
Compt. Nat.	650 »	Orléans 2 $^{1}/_{2}$	342

Cours de la Bourse le 7 décembre.



8 Décembre 1914.

Les Mers libres

Le communiqué officiel de l'Amirauté anglaise fait connaître, le 10 novembre, la mise hors de combat des croiseurs *Emden* et *Königsberg*.

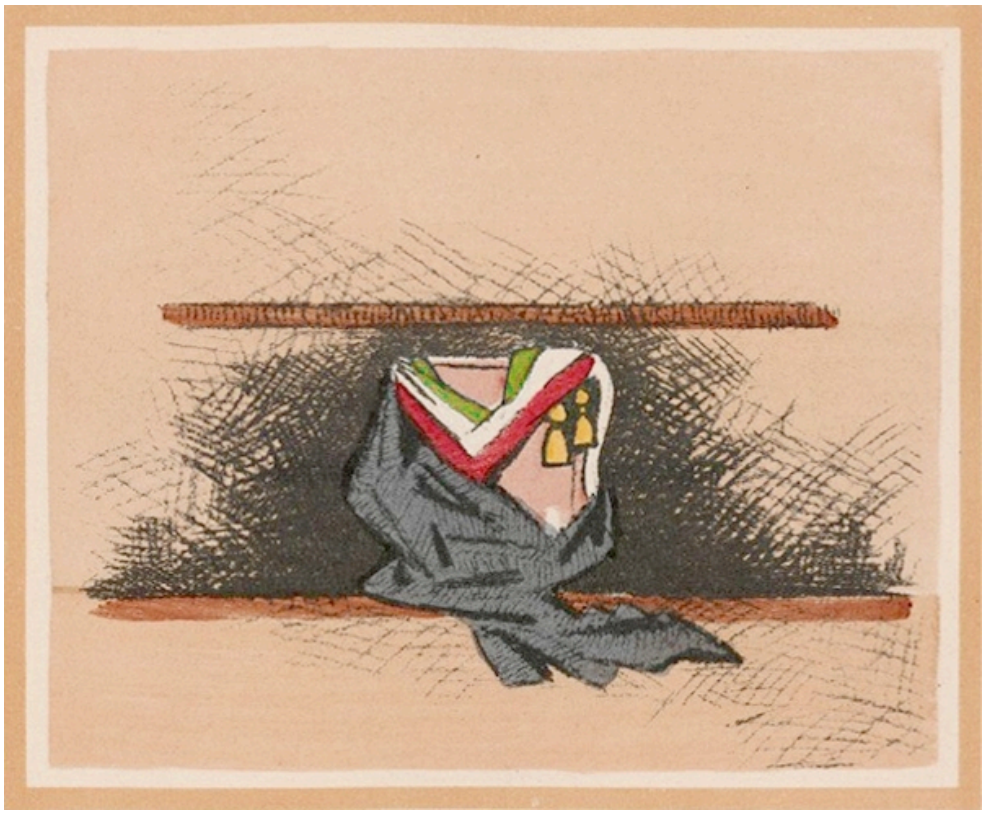
Note communiquée le 10 novembre.

..... Un combat suivit, au cours duquel le *Scharnhorst*, battant pavillon de l'amiral Graf von Spee, le *Gneisenau* et le *Leipzig* ont été coulés. Le *Dresden* et le *Nürnberg* ont fui pendant l'action et sont poursuivis.

Communiqué de l'Amirauté britannique du 10 décembre.

..... La paix du Pacifique est maintenant pour longtemps rétablie et le commerce de toutes les nations peut aujourd'hui naviguer en sécurité à travers les espaces immenses qui vont des côtes de Mozambique à celles de l'Amérique du Sud. L'expulsion des Allemands de l'Orient est complète et, avec de bonnes dispositions et de la vigilance, tout retour serait extrêmement difficile et hasardeux.....

Lettre de M. Winston Churchill, premier Lord de l'Amirauté, au vice-amiral R. Yaschivo, ministre de la Marine du Japon.



22 Décembre 1914.

Le Parlement siège à Paris, où le Gouvernement est revenu le 9 décembre

---

..... Vous voudrez sans doute qu'une plaque commémorative soit posée dans le Palais-Bourbon, portant les noms de Pierre Goujon, de Paul Proust et d'Édouard Nortier, pour attester l'union impérissable de la nation, du Parlement et de l'armée, pour rappeler aux générations futures ces trépas magnifiques qui jetteront sur la représentation nationale un immortel éclat et pour opposer à la force matérielle, qui s'use, la force morale, qui dure.

Allocution de M. Paul Deschanel, président de la Chambre des Députés.



25 Décembre 1914.

Noël

Canonnade peu intense sur le front entre la mer et la Lys où un brouillard épais a paralysé les opérations.

Entre la Lys et l'Oise nous avons repoussé plusieurs contre-attaques ennemies à Noulettes, à La Boisselle, à Lihons où une tranchée prise à l'ennemi a été perdue, puis reprise après un vif combat.

Entre l'Oise et l'Aisne on nous signale que dans la journée du 24 une très forte attaque allemande a été repoussée à Chivy.

Dans la région de Perthes, notre artillerie a fait taire les batteries qui bombardaient les tranchées récemment conquises par nos troupes. Deux fortes contre-attaques allemandes ont été refoulées dans la nuit du 24 au 25.

Communiqué officiel du 16 décembre.



1er Février 1915.

Exposition publique, aux Invalides, des drapeaux et trophées pris à l'ennemi

Drapeau du 49e Régiment d'Infanterie (6e Poméranien).

Drapeau du 69e — de Landwehr (1er Bataillon).

Drapeau du 94e — de Landwehr (2e Bataillon).

Drapeau du 36e — de Fusiliers (1er Bataillon).

Drapeau du 68e — de Landwehr (1er Bataillon).

Drapeau du 72e — de Landwehr (2e Bataillon).

Drapeau du 85e — de Landwehr (1er Bataillon).

Drapeau du 132e — d'Infanterie.

Drapeau du 28e — d'Infanterie.

Drapeau du 60e — d'Infanterie.



26 Février 1915.

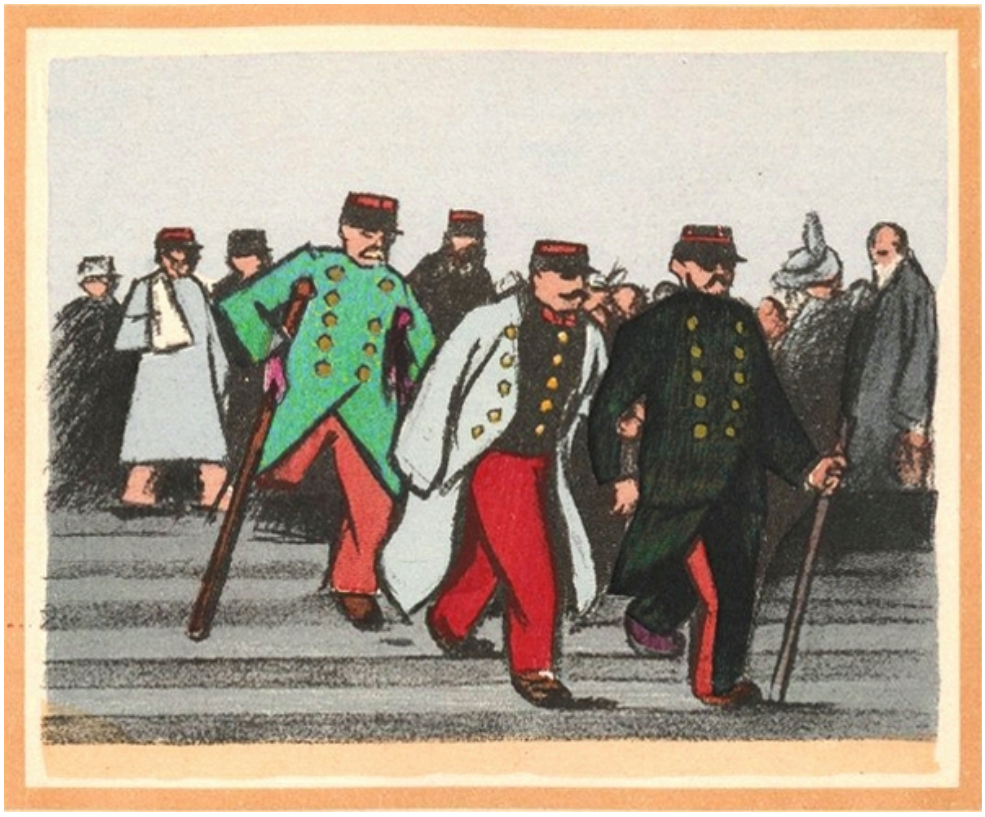
La Tranchée enflammée de Malancourt

Au bois de Malancourt, entre Argonne et Meuse, l'ennemi a aspergé avec du liquide enflammé une de nos tranchées avancées qui, en conséquence, a dû être abandonnée: les occupants ont été grièvement brûlés.

Communiqué officiel du 27 février.

..... Les défenseurs de la tranchée sentirent un vent brûlant s'abattre sur eux et, en quelques instants, ils furent inondés d'un liquide enflammé qu'ils croient être du goudron. Les jets de liquide se répandaient sur eux à travers la fumée comme s'ils étaient lancés par une pompe.

Note officielle communiquée le 7 mars.



2 Mars 1915.

<u>Arrivée des premiers grands blessés échangés avec les Allemands</u>

..... Enfants, regardez-les bien. D'autres, hélas! trop nombreux, ont disparu pour toujours; mais ceux-ci ont fait autant que les morts: ils ont donné leurs bras, ils ont donné leurs jambes, ils ont donné leurs yeux pour empêcher qu'un ennemi impitoyable ne vînt saccager notre pays et en faire l'esclave de ses volontés.

Regardez-les bien, car ils sont l'image du sacrifice. Ce sont des adolescents, à peine plus âgés que les plus grands d'entre vous, ce sont des jeunes gens dans la fleur de l'âge, ce sont des pères de famille dont quelques-uns ont plus de quarante ans.

Regardez-les bien, car ils sont l'image du dévouement. Ils sont comme les statues de l'honneur, semblables à ces œuvres d'art que nous a léguées l'antiquité et qui sont d'autant plus belles qu'elles ont subi plus de mutilations.....

Discours prononcé par le D^{r} Philippe Maréchal, maire du VIII^{e} arrondissement de Paris, à la distribution des prix aux élèves des écoles de cet arrondissement.



19 Mars 1915.

Tentative de forcement des Dardanelles

Les renseignements parvenus au ministère de la Marine font ressortir la part importante et brillante prise par la division française dans le combat du 19 mars aux Dardanelles.

C'est à nos cuirassés qu'est revenu l'honneur d'attaquer à courte portée les forts du défilé. Ils l'ont fait avec une vigueur hautement appréciée par les marins anglais.

Dans un compte rendu télégraphique le contre-amiral Guépratte signale que l'honneur du pavillon a été pleinement satisfait bien que chèrement acheté par la perte du *Bouvet*.

Le nombre actuellement connu des survivants de ce bâtiment est de 64.

Communiqué officiel du ministère de la Marine du 21 mars.



21 Mars 1915.

Deux Zeppelins sur Paris

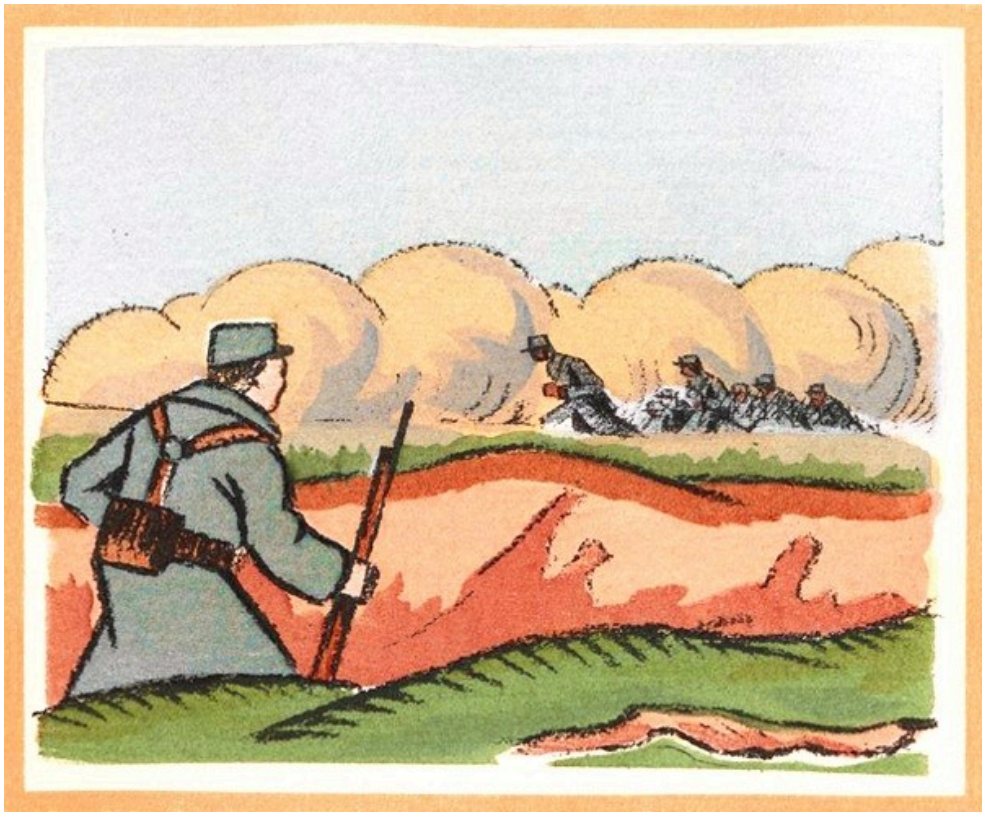
1º Dès que l'avis de jour ou de nuit sera donné par l'autorité militaire, la population sera prévenue à Paris et dans le département de la Seine par les sonneries des trompes des sapeurs-pompiers alternant avec celles des clairons (garde à vous).

4º A ces signaux (trompes et sonneries, extinction de la lumière), les habitants devront rentrer chez eux.

Instructions communiquées par la Préfecture de Police en décembre 1915.

La nuit dernière, lorsque les zeppelins ont été signalés, un grand nombre de curieux se sont répandus dans les rues de Paris. Il est recommandé aux habitants, en cas d'alerte nouvelle, de rester chez eux: autrement ils courent le risque d'être atteints, non seulement par les bombes des zeppelins, mais encore par les éclats des projectiles de notre artillerie et de nos avions.

Avis communiqué par la Préfecture de Police le 22 mars.



22 Avril 1915.

Les Allemands emploient des gaz asphyxiants

Au nord d'Ypres, les Allemands, en employant en grande quantité des bombes asphyxiantes dont l'effet a été ressenti jusqu'à deux kilomètres en arrière de nos lignes, ont réussi à nous faire reculer dans la direction du canal de l'Yser vers l'ouest et dans la direction d'Ypres vers le sud. L'attaque ennemie a été enrayée. Une contre-attaque vigoureuse nous a permis de regagner du terrain en faisant de nombreux prisonniers.

Communiqué officiel du 23 avril.

Des rapports complémentaires précisent les conditions dans lesquelles les Allemands ont réussi à faire, avant-hier soir, reculer nos lignes au nord d'Ypres..... Une lourde fumée jaune partant des tranchées allemandes, et poussée par un vent du nord a produit sur nos troupes un effet complet d'asphyxie qui a été ressenti jusque sur nos positions de deuxième ligne.

Communiqué officiel du 24 avril.



25 Avril 1915.

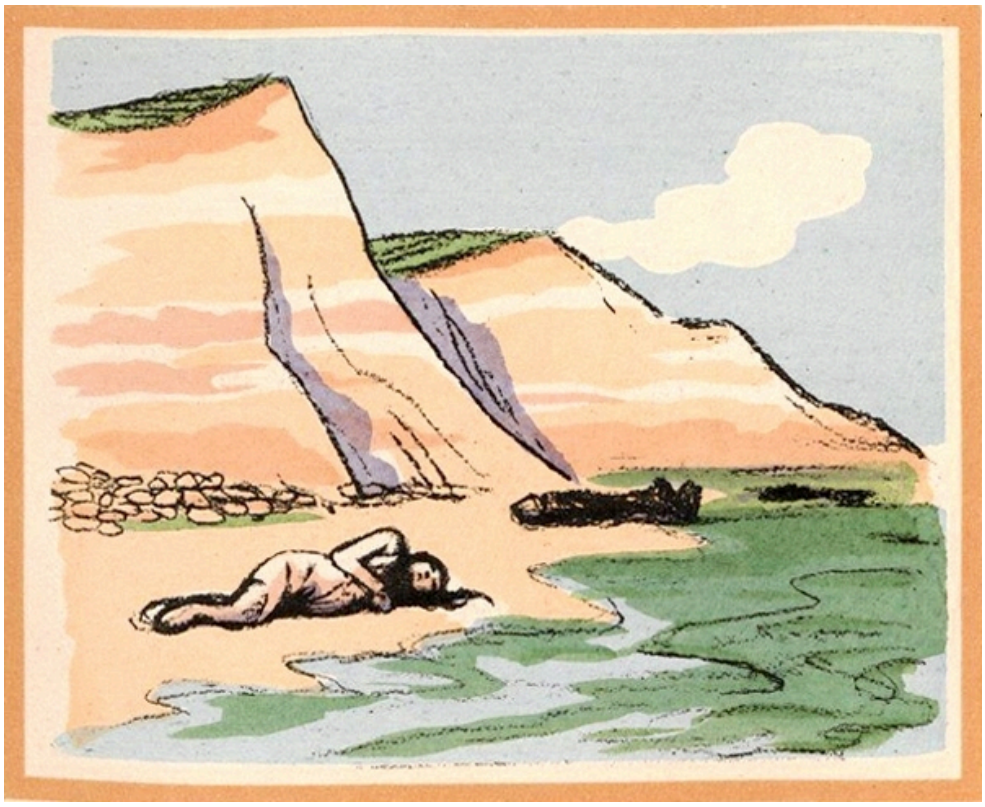
Un Corps expéditionnaire débarque aux Dardanelles

En raison de la situation dans les Dardanelles et afin de parer à toute éventualité, le Gouvernement a décidé de concentrer dans l'Afrique du Nord un corps expéditionnaire. Ces troupes seront prêtes à prendre la mer au premier signal pour être dirigées sur le point où leur présence pourra être exigée par les circonstances.

Note communiquée par le ministère de la Guerre le 7 mars.

Au cours du débarquement opéré le 25 avril par les forces alliées sur les deux rives des Dardanelles, les troupes françaises comprenant de l'infanterie et de l'artillerie avaient été particulièrement désignées pour opérer à Koum-Kalé, sur la côte asiatique. Cette mission a été remplie avec un plein succès: avec l'appui des canons de la flotte française et sous le feu ennemi nos troupes réussirent à occuper le village et à s'y maintenir malgré sept contre-attaques de nuit.

Note communiquée par le ministère de la Guerre le 28 avril.



7 Mai 1915.

Le "Lusitania", navire de commerce, est torpillé sans avis (1.200 morts)

Liverpool, 10 mai, 0h 50.

Le bureau de Queenstown annonce que, jusqu'à minuit, le nombre des survivants est de 764, comprenant 462 passagers et 302 membres de l'équipage. 144 corps ont été retrouvés dont 87 ont été identifiés. Les corps identifiés comprennent 65 passagers et 22 membres de l'équipage. Il y a 30 passagers blessés et 17 membres de l'équipage.

Dépêche affichée par la Cunard Line.

Quels que soient les faits secondaires concernant le *Lusitania*, le fait principal est que le grand paquebot, destiné en premier lieu au transport des passagers et qui portait plus d'un millier de personnes, qui ne pouvaient en aucune façon être l'objet d'une poursuite de guerre, a été torpillé et coulé sans l'ombre d'un avertissement préalable, et que des hommes, des femmes et des enfants ont trouvé la mort dans des circonstances sans précédent dans les guerres modernes.

Extrait d'une des notes du Gouvernement des États-Unis au Gouvernement impérial allemand.



9 Mai 1915.

Carency, Notre-Dame-de-Lorette, Souchez

Mon cher Général,

Je ne veux pas attendre la fin des opérations engagées le 9 mai par nos troupes dans la région d'Arras pour vous envoyer, en vous priant de les leur transmettre, mes plus affectueuses félicitations.

Les résultats déjà obtenus par notre action démontrent l'excellence de la préparation et la valeur de l'exécution. La supériorité que nous avons prise sur un adversaire qui ne recule devant aucun crime est un nouvel et heureux présage de sa perte.

Vous avez une fois de plus, vos armées et vous, mérité l'admiration et la reconnaissance du pays. Je suis heureux de vous en adresser l'expression.

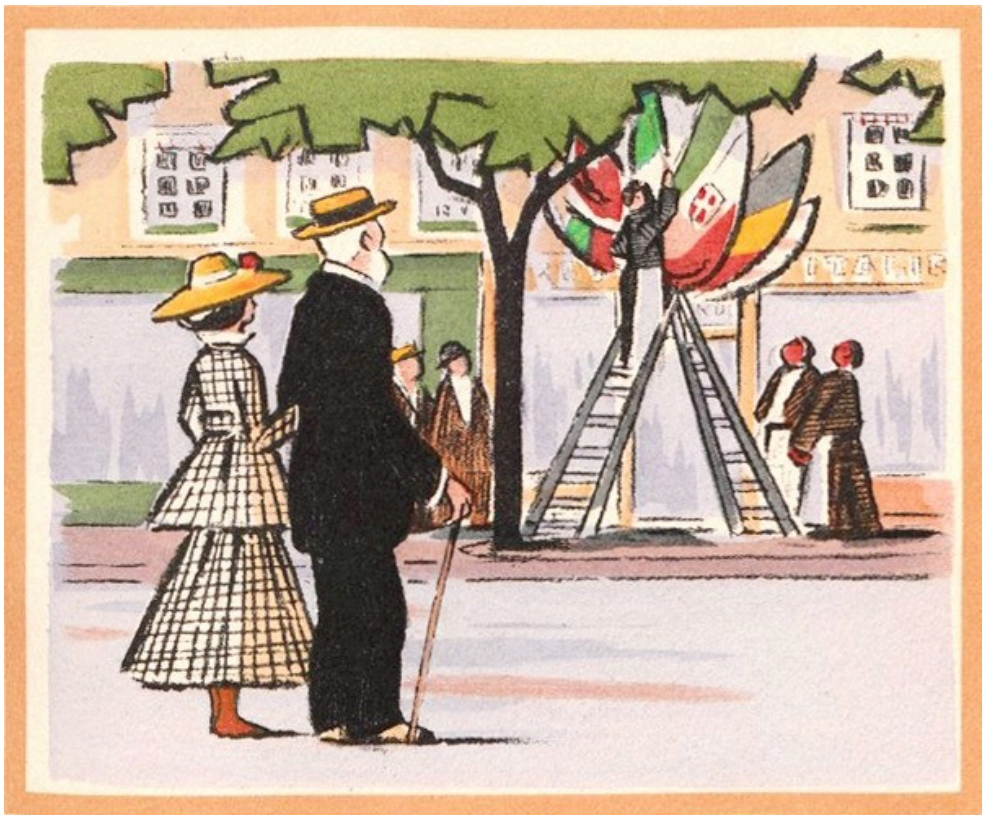
A. Millerand.

Télégramme du ministre de la Guerre au général commandant en chef.

Après l'assaut de Carency, un des plus glorieux épisodes de cette guerre, le général Pétain n'a pas craint de déclarer que l'infanterie était impuissante contre des retranchements non

bouleversés par l'artillerie.

Discours prononcé à la Chambre des Députés, le 7 juillet 1917, par M. Painlevé, ministre de la Guerre.



22 Mai 1915.

L'Italie déclare la guerre à l'Autriche

..... Bienheureux ceux qui ont le cœur pur: bienheureux ceux qui reviennent avec la victoire, car ils reverront le visage nouveau de Rome, le front de nouveau couronné de Dante, la beauté triomphale de l'Italie.

Discours prononcé le 5 mars, à la cérémonie du Quarto, par le poète Gabriele d'Annunzio.

Nous recevons de notre ambassadeur de Rome la dépêche suivante:

A partir de demain 24 mai, l'Italie se considère en état de guerre avec l'Autriche-Hongrie.

Nos troupes accueilleront avec un joyeux enthousiasme la nouvelle de l'entrée en action de notre sœur latine. Fidèle à son glorieux héritage, l'Italie se lève pour mener à côté de nos alliés et au nôtre le combat de la civilisation contre la barbarie.

En adressant à nos frères d'armes d'hier et de demain une cordiale bienvenue, nous saluons dans leur intervention un nouveau gage de la victoire définitive.

Lettre du ministre de la Guerre au général Joffre.



7 Juin 1915.

Le Premier Zeppelin détruit dans un combat aérien

Ce matin, à 3 heures, l'aviateur anglais J. Warneford a attaqué un zeppelin entre Gand et Bruxelles, à environ 6.000 pieds de hauteur.

L'aviateur a lancé six bombes et fait sauter le dirigeable qui s'est effondré sur le sol et a brûlé pendant longtemps.

La force de l'explosion a retourné l'appareil anglais, un monoplan Morane, sens dessus dessous: le pilote a réussi à rétablir son équilibre, mais il a dû atterrir en pays ennemi. Il put cependant rallumer son moteur et revenir sain et sauf à son point de départ.

Communiqué par l'Amirauté anglaise le 7 juin.

Je vous félicite bien cordialement de l'acte splendide que vous avez accompli hier en détruisant, seul, un zeppelin. C'est avec beaucoup de plaisir que je vous confère la croix de Victoria pour cette brillante action.

GEORGE.

Télégramme du roi d'Angleterre au lieutenant aviateur J. Warneford.



18 Juin 1915.

L'Incinération sur les champs de bataille

ART. 1.—Pendant toute la durée de la guerre, les mesures suivantes seront prises à l'égard des soldats ennemis et des soldats français décédés sur toute l'étendue du territoire:

1º Tous les corps des soldats morts sur les champs de bataille et non identifiés seront incinérés;

2º Tous les corps des soldats français et alliés identifiés seront inhumés suivant les prescriptions réglementaires.

ART. 2.—Dans aucun cas l'exhumation ne pourra être autorisée pendant la guerre.

Projet de loi voté par la Chambre le 18 juin.



29 Juin 1915.

La Crise tragique de l'artillerie

..... En ce qui touche, au contraire, la construction et la réparation du matériel de 75, la courbe n'a pas subi d'inflexion. Le canon de 75 se compose, en effet, vous le savez, de trois parties essentielles: l'affût, le frein et le canon proprement dit ou tube.

Si l'on prend les courbes respectives qui correspondent à ces trois ordres si importants de réparation, on trouve que pour l'affût la courbe monte de 100 à 220 en janvier pour atteindre 350 le 15 mai; que pour les freins, la courbe monte, toujours du même point, à 300 au 1er janvier 1915, à 500 au 1er avril 1915 pour atteindre 600 le 15 mai. Enfin pour le tube même, on trouve que la courbe arrive, le 1er janvier 1915, au chiffre de 550, pour atteindre 800 au 1er avril et 1.100 le 15 mai 1915.

De même pour les gros calibres; s'il m'est interdit d'en donner la nomenclature, il m'est permis d'indiquer que la courbe monte à 350 au 1er janvier 1915 pour dépasser 600 au 1er avril et atteindre 800 au 1er mai.

Discours de M. Millerand, ministre de la Guerre, au Sénat, le 29 juin 1915.



6 Juillet 1915.

Les Permissions militaires sur le front

Depuis le début de la semaine dernière, le général en chef, d'accord avec le ministre de la Guerre, a donné aux commandants d'armée les ordres nécessaires pour que des permissions puissent être accordées sur le front.

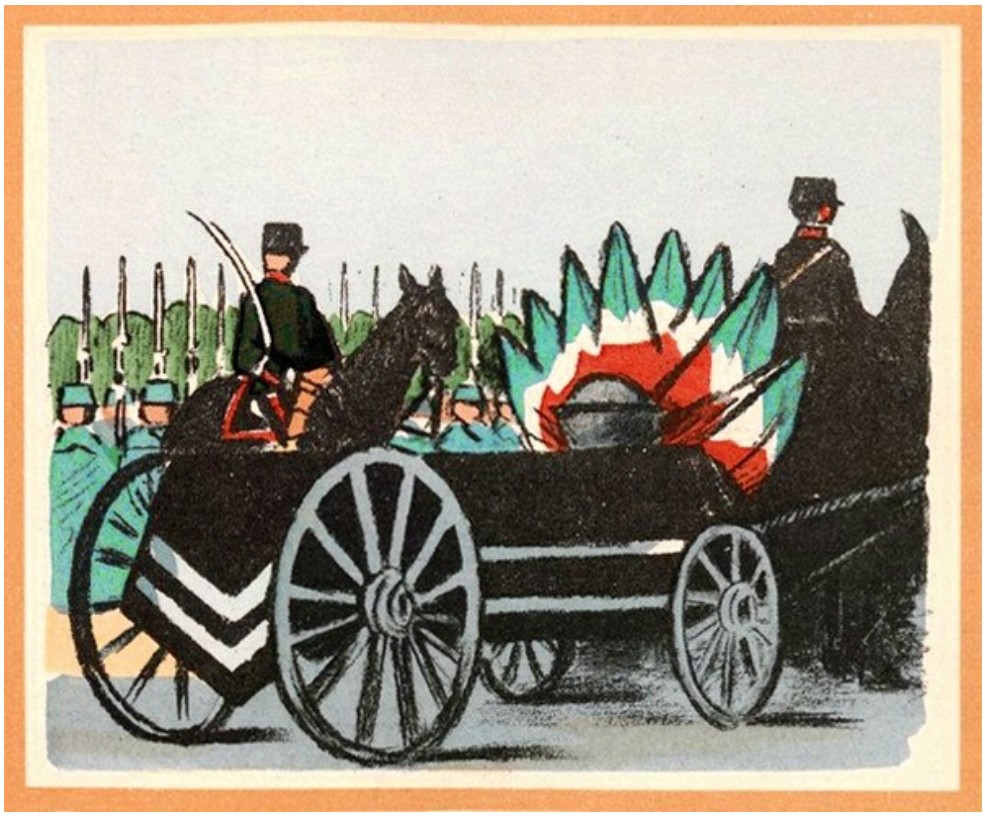
Note communiquée à la Presse le 6 juillet.

CHER CITOYEN SEMBAT,

Vous savez avec quelle joie les combattants ont appris que le Gouvernement leur faisait accorder une permission de quatre jours. Mais cette joie a été douchée tout de suite quand ils ont su qu'il leur faudrait voyager à leurs frais.

A leurs frais! Mais sur quelle solde, sur quelles économies tel vieux père de la territoriale logé présentement, par exemple, près de l'Yser et impatient jusqu'aux larmes d'aller embrasser sa femme et ses gosses au loin, bien loin de là, en Limousin, en Auvergne ou en Provence, prélèvera-t-il le prix de son quart de place?.....

Lettre de MM. Mayéras, Pierre Laval et Navarre à M. Sembat, ministre des Travaux publics, pour demander la gratuité du voyage pour les permissionnaires.



14 Juillet 1915.

Transfert des cendres de Rouget de Lisle aux Invalides

..... Non, non, que nos ennemis ne s'y trompent pas! Ce n'est pas pour signer une paix précaire, trêve inquiète et fugitive entre une guerre écourtée et une guerre plus terrible, ce n'est pas pour rester exposée demain à de nouvelles attaques et à des périls mortels que la France s'est levée tout entière, frémissante, aux mâles accents de la *Marseillaise*.

Ce n'est pas pour préparer l'abdication du pays que toutes les générations rapprochées ont formé une armée de héros, que tant d'actions d'éclat sont tous les jours accomplies, que tant de familles portent des deuils glorieux et font stoïquement à la patrie le sacrifice de leurs plus chères affections. Ce n'est pas pour vivre dans l'abaissement et pour mourir bientôt dans les remords que le peuple français a déjà contenu la formidable ruée de l'Allemagne, qu'il a rejeté de la Marne sur l'Yser l'aile droite de l'ennemi maîtrisé, qu'il a réalisé, depuis près d'un an, tant de prodiges de grandeur et de beauté.

Discours prononcé par le Président de la République à la cérémonie des Invalides.



4 Août 1915.

Premier Anniversaire de la guerre

MESSIEURS LES SÉNATEURS,

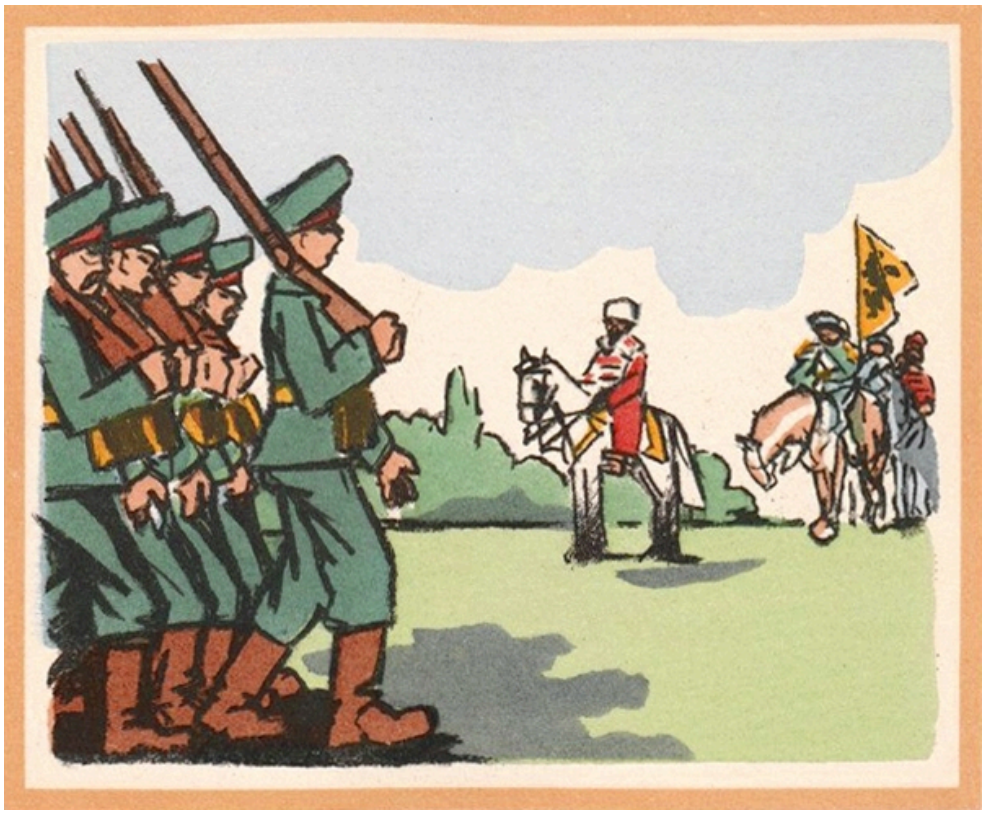
MESSIEURS LES DÉPUTÉS,

Vous trouverez naturel, qu'après une année de guerre, le Président de la République tienne à honneur de s'associer au Gouvernement et aux Chambres pour rendre un hommage d'admiration et de reconnaissance à la nation et à l'armée.

Chaque jour, dans les moindres communes, la collaboration spontanée des vieillards, des femmes, des enfants assure le cours régulier de la vie locale, prépare l'ensemencement, la culture de la terre, l'enlèvement des moissons; contribue, par l'organisation du travail, à maintenir, dans l'âme populaire, la patience et la fermeté.....

Partout le pays donne l'exemple sublime d'une même pensée et d'une même résolution.

Message du Président de la République, lu aux Chambres le 4 août 1915.



6 Septembre 1915.

Le Tzar prend le commandement des armées russes

Zarskoé-Stawki, 6 septembre.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, PARIS.

Me mettant aujourd'hui à la tête de mes vaillantes armées, j'ai particulièrement à cœur de vous adresser, Monsieur le Président, les vœux les plus sincères que je forme pour la grandeur de la France et la victoire de sa glorieuse armée.

NICOLAS.

Dépêche du Tzar au Président de la République.

Paris, 7 Septembre.

SA MAJESTÉ L'EMPEREUR DE RUSSIE, ZARSKOÉ-STAWKI.

Je sais qu'en prenant Elle-même le commandement de ses héroïques armées, Votre Majesté entend poursuivre énergiquement, jusqu'à la victoire finale, la guerre qui a été imposée aux nations alliées. Je lui adresse, au nom de la France, mes souhaits les plus chaleureux.

RAYMOND POINCARÉ.

Réponse du Président de la République à l'Empereur de Russie.



23 Septembre 1915.

La Grèce et la Bulgarie mobilisent

Nous sommes informés par la légation de Bulgarie à Londres que des ordres viennent d'être donnés pour la mobilisation des forces bulgares dans le but d'assurer une "neutralité armée".

Note officielle bulgare communiquée à la Presse britannique.

S. M. le Roi vient de signer un décret de mobilisation générale qui sera publié ce soir même. Le Gouvernement royal estime qu'à la suite de la mobilisation bulgare la prudence la plus élémentaire lui impose l'adoption immédiate de mesures analogues.

Télégramme de M. Venizelos, président du Conseil en Grèce, à Messieurs les Représentants de la Grèce à l'étranger.



30 Septembre 1915.

Victoire d'Artois et de Champagne

..... Les Allemands n'ont pas été seulement contraints d'abandonner sur un front étendu des positions puissamment retranchées sur lesquelles ils avaient ordre de résister jusqu'au bout, ils ont subi des pertes dont le total en tués, blessés et prisonniers dépasse l'effectif de trois corps d'armée. Le nombre total des prisonniers est maintenant de plus de 23.000, le nombre des canons ramenés à l'arrière de 79.

Communiqué officiel du 29 septembre, 3 heures.

MON CHER MINISTRE,

Les magnifiques résultats qu'ont produits nos opérations en Artois et en Champagne nous permettent de mesurer l'étendue de la victoire que viennent de remporter les armées alliées.

Nos admirables troupes ont donné, dans ces rudes combats, de nouvelles preuves de leur incomparable ardeur, de leur esprit de sacrifice et de leur sublime dévouement à la patrie.

Elles ont définitivement assuré leur supériorité sur l'ennemi.

Lettre adressée le 29 septembre 1917 au ministre de la Guerre, par le Président de la République.



5 Octobre 1915.

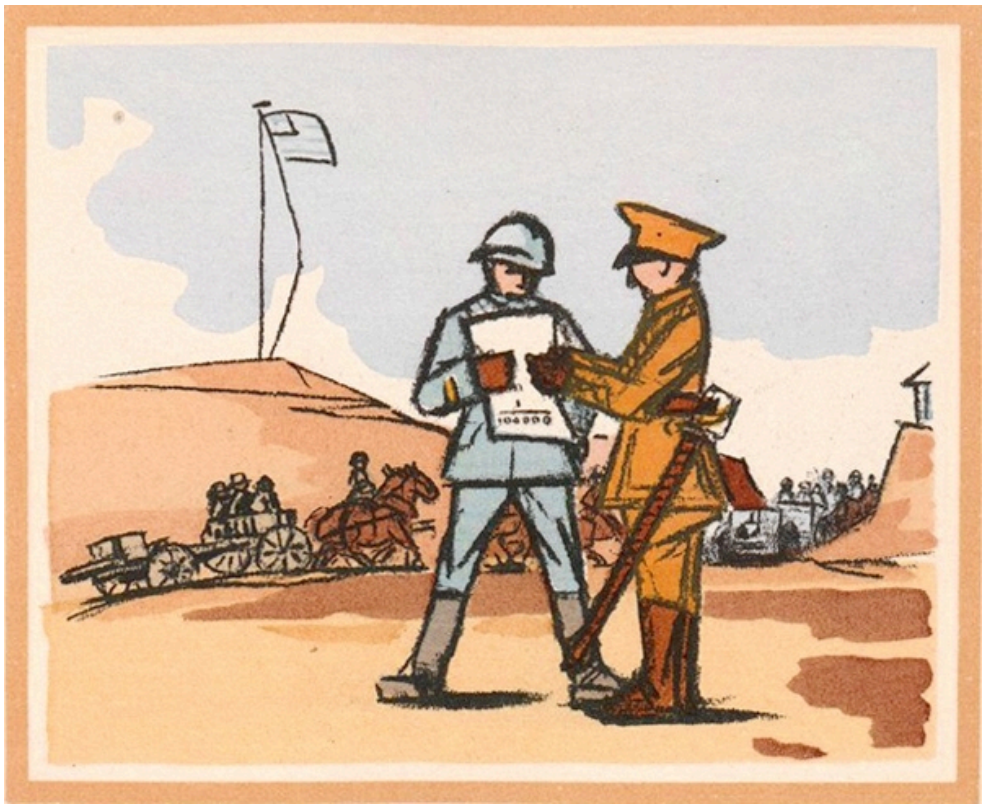
Rupture des relations diplomatiques avec la Bulgarie

Lundi, entre 4 et 6 heures de l'après-midi, le président du Conseil a reçu la visite des représentants de la Russie, de la France et de la Grande-Bretagne.

Les deux premiers lui ont remis des notes non identiques, à caractère d'ultimatum, par lesquelles, donnant une interprétation forcée à la neutralité armée qu'a proclamée la Bulgarie et à l'objet de la mobilisation bulgare, ils insistent, sous la menace d'une rupture des relations diplomatiques, pour que la Bulgarie rompe ouvertement, dans le délai de vingt-quatre heures, ses rapports avec les puissances centrales et renvoie les officiers allemands et autrichiens soi-disant présents dans les états-majors des différentes armées bulgares.

Le représentant de la Grande-Bretagne a remis une courte note verbale où il déclare que la Grande-Bretagne rompra ses relations avec la Bulgarie, si des hostilités éclatent dans les Balkans, du fait de la mobilisation bulgare.

Note officielle bulgare communiquée à la Presse.



7 Octobre 1915.

Les Alliés débarquent à Salonique

..... Il est inutile d'ajouter que le Gouvernement, outre la protestation qu'il a formulée, ne compte pas prendre de mesures matérielles pour s'opposer au passage de l'armée anglo-française qui accourt à l'aide de nos alliés serbes menacés par les Bulgares.

Discours prononcé par M. Venizelos, le 4 octobre, au Parlement grec.

..... Pour secourir les Serbes nous devons passer par Salonique et, dès les premiers jours de la mobilisation bulgare, nous avons engagé à cet effet des négociations avec le président du Conseil d'Athènes. Ces négociations étaient d'autant plus naturelles que le traité définitif conclu entre la Serbie et la Grèce, à l'issue de la seconde guerre balkanique, vise une agression de la Bulgarie.

..... On a dit que nous violions la neutralité de la Grèce et l'on a même osé comparer notre action à celle de l'Allemagne violant la neutralité de la Belgique, parjurant sa signature et mettant à feu et à sang ce noble pays. Les conditions dans lesquelles nous sommes allés à Salonique, les conditions dans lesquelles nous avons débarqué, l'accueil que nous avons reçu suffisent à démontrer l'inanité de ces accusations.....

Déclaration de M. Viviani, président du Conseil, à la Chambre des Députés, le 13 octobre 1915.



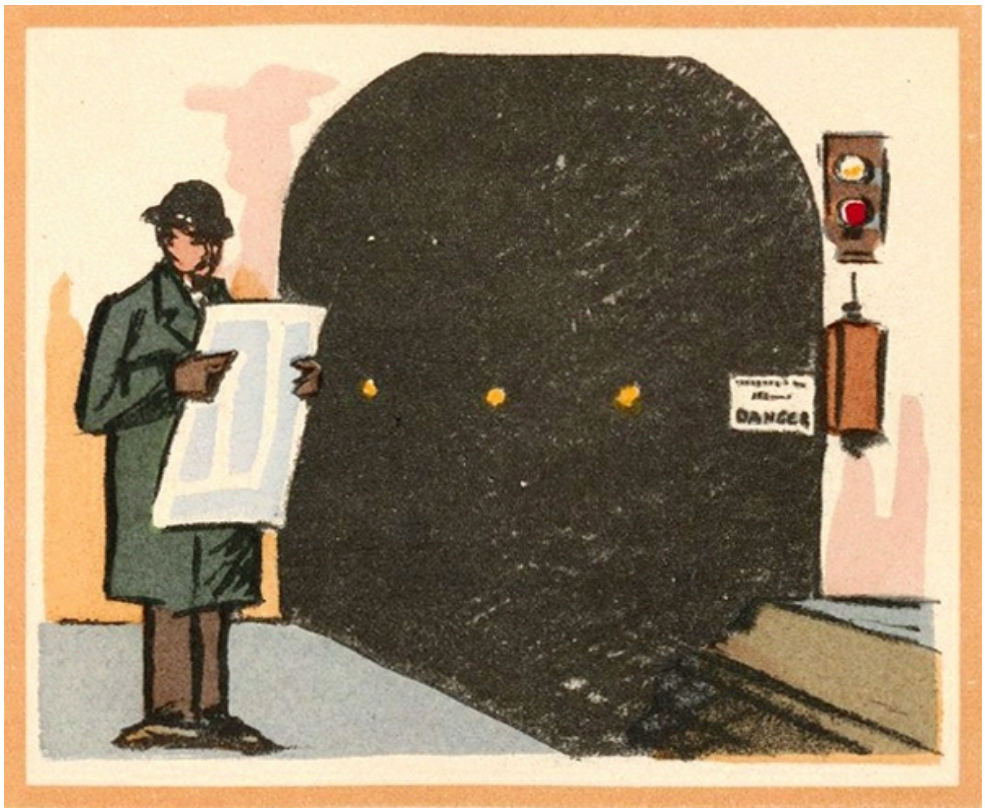
13 Octobre 1915.

Miss Cavell, infirmière anglaise, est fusillée par les Allemands à Bruxelles

..... C'est qu'en effet, parmi tous les attentats de cette guerre atroce, cet attentat est le plus odieux qui ait été accompli contre l'humanité. La méchanceté pédante et policière du militarisme prussien, sa rigueur tatillonne et implacable se sont, ce jour-là, surpassées. Cet arrêt est le plus brutal et le plus insolent défi que la justice d'une soldatesque ait porté à la justice tout court.

En vain ils ont fusillé la petite infirmière: la petite infirmière est désormais une figure de l'humanité. En vain ils ont enterré son corps dans le vil cimetière de la prison de Bruxelles: son âme incorruptible échappe au tombeau. En vain ils ont cru éteindre cette flamme: elle court, inextinguible, à travers le monde. O petite infirmière anglaise, vous n'avez pas été vaincue: vous êtes, au contraire, victorieuse pour l'éternité.

Discours prononcé par M. Painlevé, ministre de l'Instruction publique, à la manifestation organisée par la Ligue des Droits de l'Homme, en l'honneur de miss Cavell.



29 Octobre 1915.

Le Ministère Briand

M. Briand, député, *Président du Conseil*,
ministre des Affaires étrangères.

Ministres d'État: MM. de Freycinet, sénateur; Léon Bourgeois, sénateur; Émile Combes, sénateur; Jules Guesde, député; Denys Cochin, député.

Ministres: MM. René Viviani, Justice; général Gallieni, Guerre; amiral Lacaze, Marine; Ribot, Finances; Malvy, Intérieur; Painlevé, Instruction publique et Beaux-Arts; Clementel, Commerce; Jules Méline, Agriculture; Marcel Sembat, Travaux publics; Albert Métin, Travail; Doumergue, Colonies.

Sous-Secrétaires d'État: MM. Albert Thomas, à la Guerre (Munitions); Joseph Thierry, à la Guerre (Intendance); Justin Godart, à la Guerre (Service de Santé); René Besnard, à la Guerre (Aviation); Nail, à la Marine marchande; Dalimier, aux Beaux-Arts.

Délégué dans les fonctions de Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères: M. Jules Cambon, ambassadeur.



29 Octobre 1915.

Les Affiches "TAISEZ-VOUS, MÉFIEZ-VOUS" sont apposées dans les gares de chemins de fer, du Métropolitain, dans les tramways, etc.

J'ai décidé de faire apposer à profusion dans toutes les voitures servant au transport en commun, des placards de 28 centimètres de haut sur 38 centimètres de largeur environ, ainsi libellés:

TAISEZ-VOUS! MÉFIEZ-VOUS!

LES OREILLES ENNEMIES VOUS ÉCOUTENT

Un envoi de 10.000 exemplaires vous sera fait incessamment.

Vous voudrez bien en offrir les quantités nécessaires à toutes les compagnies de transport (sauf les chemins de fer, qui en seront pourvus directement par mes soins), notamment aux compagnies de tramways en les invitant à les faire apposer dans les véhicules, salles d'attente, etc., etc.

Circulaire adressée par M. Millerand, ministre de la Guerre, aux généraux gouverneurs militaires de Paris et de Lyon et aux généraux commandant les régions.



25 Novembre 1915.

L'Emprunt de la Victoire

..... Il ne suffit pas de faire son devoir les armes à la main et d'être prêt à verser son sang sur un champ de bataille ou dans les tranchées. Cela est beau, cela est héroïque. Mais tout le devoir n'est pas rempli: il faut, en outre, apporter les réserves dont on dispose au lieu de les garder jalousement, comme un avare.

Ce qu'il faut dire au pays, c'est qu'à cette heure l'égoïsme n'est pas seulement une lâcheté, une sorte de trahison, mais qu'il est la pire des imprévoyances. Que deviendraient ces réserves si la France devait être vaincue?

Elles seraient la rançon de la défaite au lieu d'être le prix de la victoire.

Discours prononcé à la Chambre des Députés par M. Ribot, ministre des Finances, le 12 novembre 1915.

..... Il y a, à cette heure, plus de 700 millions de rente et nous croyons (tout n'est pas vérifié et je ne veux apporter que des chiffres certains) que le chiffre définitif de rentes souscrites dépassera 720 millions et atteindra peut-être 725 millions. Cela, en capital, représente 14 milliards dont nous sommes certains à l'heure présente et probablement 14 milliards et demi.

Discours prononcé à la Chambre des Députés, le 24 décembre 1915, par M. Ribot, ministre des Finances.



6 Décembre 1915.

Le Premier Conseil de guerre des Alliés

..... Il a toujours été admis que les forces qui agissent sur un même théâtre d'opérations doivent être réunies sous un commandement unique: mais l'expérience de la guerre actuelle prouve que cette unité de direction est nécessaire même quand les forces sont réparties sur plusieurs fronts.

Elle devient indispensable quand plusieurs armées alliées ont à concerter leurs vues pour l'adoption d'un plan unique s'appliquant à tous les théâtres d'opérations.

..... Le général Joffre, tout en conservant le commandement direct des armées du Nord et du Nord-Est, s'est vu confier la direction supérieure de nos armées sur tous les fronts. Relèvent aussi directement de lui les décisions relatives au personnel.

Note officielle communiquée à la Presse le 12 décembre 1915.



21 Décembre 1915.

Les Bulgares et les Allemands envahissent la Serbie
Retraite du roi Pierre et de l'armée serbe

..... Épuisée par ces guerres terribles, où le succès avait été chèrement acheté, la Serbie commençait à peine à se remettre lorsqu'elle fut surprise par l'agression de juillet 1914. A deux reprises le petit peuple triompha des masses autrichiennes. Il délivra la capitale et chassa l'envahisseur. Il a fallu la félonie du vil et astucieux Cobourg de Sofia, le triste abandon de la Grèce et les ravages du typhus pour chasser les Serbes d'un territoire qu'ils ont courageusement baigné de leur sang. Mais ce peuple n'est pas de ceux que la défaite décourage. Il a l'âme héroïque, le sens du devoir national, l'esprit d'abnégation et de sacrifice.

La terre des aïeux sera rendue aux Serbes. Elle leur sera rendue tout entière. Ils se sont battus pour les Alliés qui ne les abandonneront pas.

Discours prononcé par M. Barthou, ancien président du Conseil, à la manifestation des Alliés à l'occasion de la fête nationale serbe de Saint-Sava.



25 décembre 1915.

Noël

ART. 1.—Le public est admis à envoyer gratuitement un paquet postal, du poids maximum d'un kilogramme, à destination des militaires et marins présents dans la zone des armées en France, aux colonies, dans les pays de protectorat et à l'étranger.

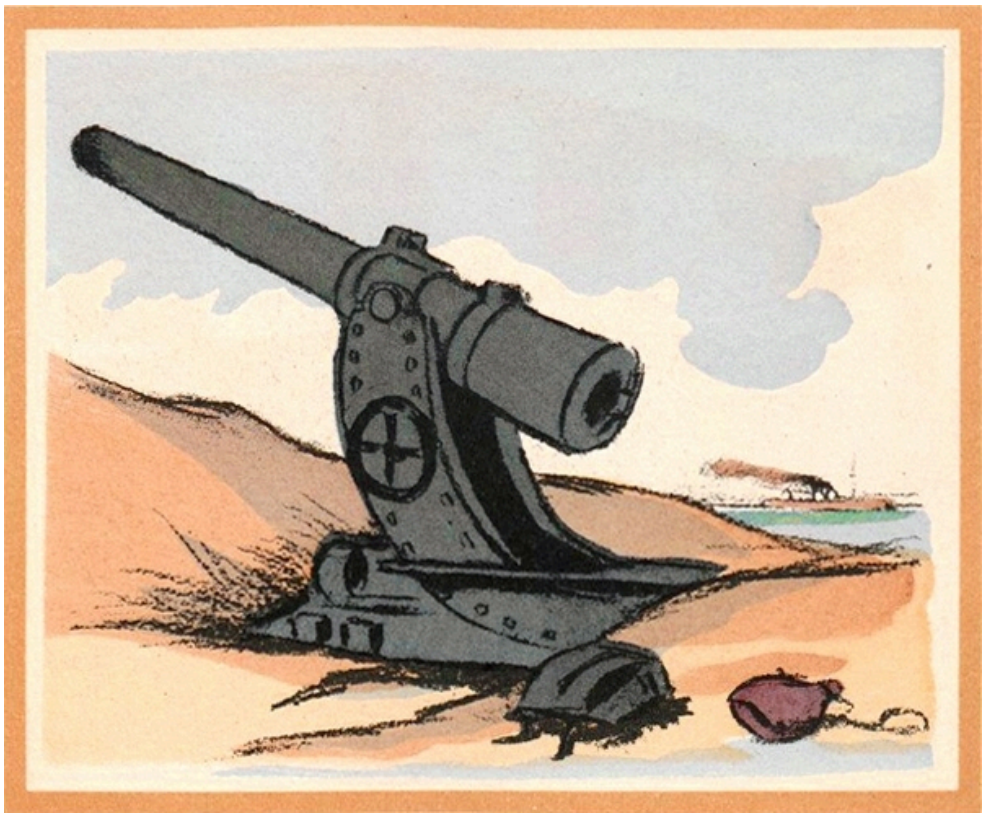
ART. 2.—Les militaires présents dans la zone des armées sont:

a) En France: 1° ceux dont l'adresse comporte un numéro de secteur postal; 2° ceux qui, sans être compris dans un secteur postal, sont desservis par un bureau de poste de la zone des armées;

b) Dans les colonies, les pays de protectorat et à l'étranger: ceux qui font partie des troupes du Maroc et de la Tunisie, de l'armée d'Orient et du corps expéditionnaire d'Orient, des troupes opérant dans l'Ouest africain, Nord-Cameroun, Sud-Cameroun, Ouest-Cameroun, de la Shangha et de la Lobaye.

ART. 3.—Sont considérés comme présents dans la zone des armées tous les marins en service à la mer.

Articles du décret déterminant les conditions d'application de la loi autorisant l'envoi gratuit par la poste, à tous les militaires et marins présents dans la zone des armées, d'un colis postal du poids maximum d'un kilogramme.



9 Janvier 1916.

Évacuation des Dardanelles

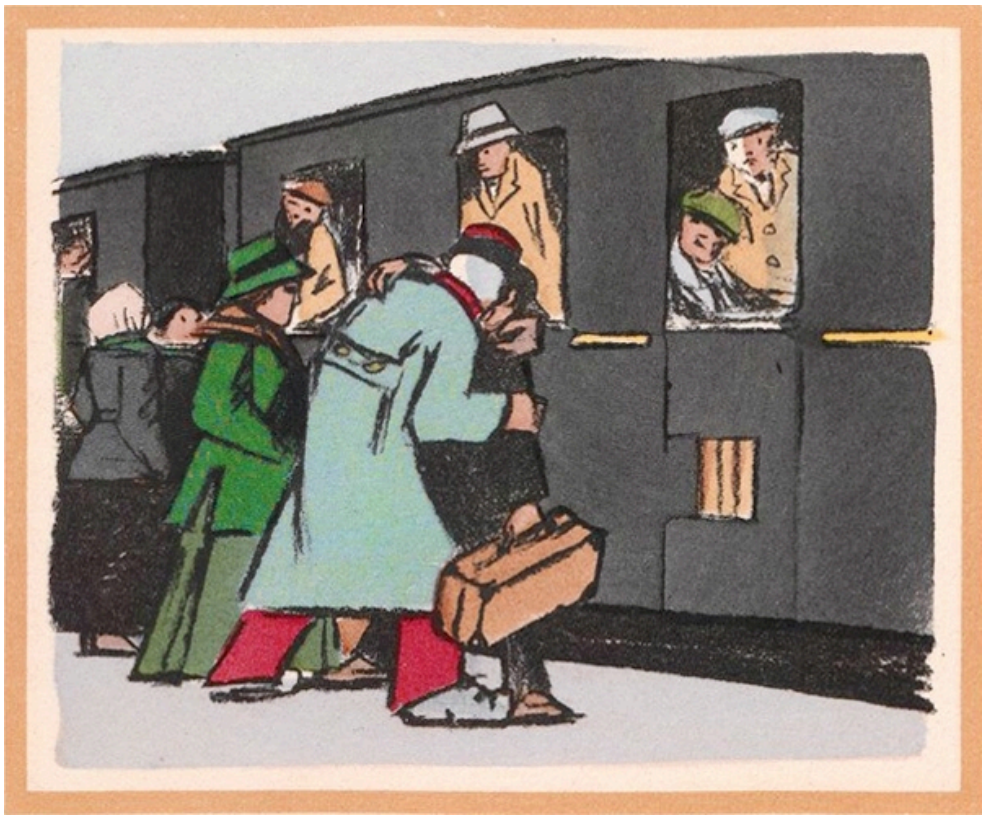
Dans la nuit du 8 au 9 janvier, l'évacuation complète de la presqu'île de Gallipoli, minutieusement préparée depuis quelques jours et parfaitement réglée par le commandement anglais et par le commandant de notre corps expéditionnaire, s'est effectuée sans aucune perte.

Tout le matériel français a été évacué en dehors de six pièces de marine fixes, inutilisables d'ailleurs, qui ont été détruites avant le départ, et de quelques approvisionnements sans importance, qui ont été rendus inutilisables.

Les six pièces dont il s'agit font partie du total des dix-sept pièces détruites annoncées par le communiqué anglais.

L'ennemi n'a ouvert le feu qu'au moment où l'embarquement s'est terminé vers 4 heures du matin.

Communiqué officiel français.



10 Janvier 1916.

Départ de la classe 1917

..... Les jeunes gens de la classe 1917 sortent à peine de l'adolescence. Ils vont partir en plein cœur de l'hiver. N'importe! Ils partent confiants, avec, sur leurs jeunes visages, cet air de résolution qui est aujourd'hui la caractéristique de tous les Français et que je connais bien pour l'avoir vu moi-même briller d'un éclat inoubliable dans les yeux de nos Parisiens, alors qu'en août et en septembre 1914, ils assistaient aux préparatifs de la grande bataille dont, ils le savaient, dépendait le sort de la France.

La classe 1917 va partir et la nation tout entière l'accompagne, et la nation entend, exige que fassent leur devoir tous ceux qui, à un titre quelconque, ont la charge et la responsabilité d'accueillir ces jeunes gens, de les maintenir dans un bon état physique et moral, de les instruire, de les préparer pour la grande lutte qui ne se terminera que lorsque la France, d'accord avec ses alliés, dira: "J'ai obtenu pleine et entière satisfaction, je m'arrête, je reprends mon œuvre de paix....."

Discours prononcé le 29 décembre 1915, à la Chambre des Députés, par le général Gallieni, ministre de la Guerre.



14 Janvier 1916.

Le Service obligatoire pour les célibataires en Angleterre[2]

..... Je déclare solennellement à la Chambre et au pays, en mon nom et au nom du Cabinet tout entier, que si la loi n'est pas votée, nous n'aurons pas les hommes nécessaires pour jouer notre rôle dans la poursuite de la guerre.

Je ne dirai pas que cette loi décidera de la victoire ou de la défaite. La victoire ou la défaite dépendent des mille contingences dont la Providence seule a le secret. Mais, sans cette loi, nous ne serons pas en mesure de remplir nos obligations envers notre pays et envers nos Alliés.

Discours prononcé par M. Asquith à la Chambre des Communes.

..... Nos Alliés emploient toutes leurs ressources en combattants et en argent: ils endurent des souffrances autrement grandes que les nôtres. Il nous incombe donc d'employer toutes nos ressources.....

Discours prononcé par M. Henderson, ministre travailliste, à la Chambre des Communes.

[2] Postérieurement, le service obligatoire a été établi en Angleterre (*N. de l'A.*).



19 Janvier 1916.

Les Autrichiens occupent le Monténégro

Le Monténégro ayant demandé, le 13 janvier, la cessation des hostilités et l'ouverture de négociations de paix, il lui fut notifié que cette demande ne pourrait être examinée qu'après la reddition.

Le Gouvernement monténégrin aurait fait alors savoir qu'il acceptait la reddition sans conditions.

Note officielle publiée par les journaux autrichiens.

M. Lazare Miouchekovitch, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères du Monténégro, arrivé à Brindisi hier soir, accompagnant la reine Milena et les princesses en route pour la France, télégraphie à M. Louis Brunet, chargé d'affaires du Monténégro à Paris, que le Roi et son Gouvernement ont énergiquement refusé toutes les conditions autrichiennes et que le Monténégro continue la lutte à outrance.

Note communiquée à la Presse par le consul général du Monténégro à Paris.

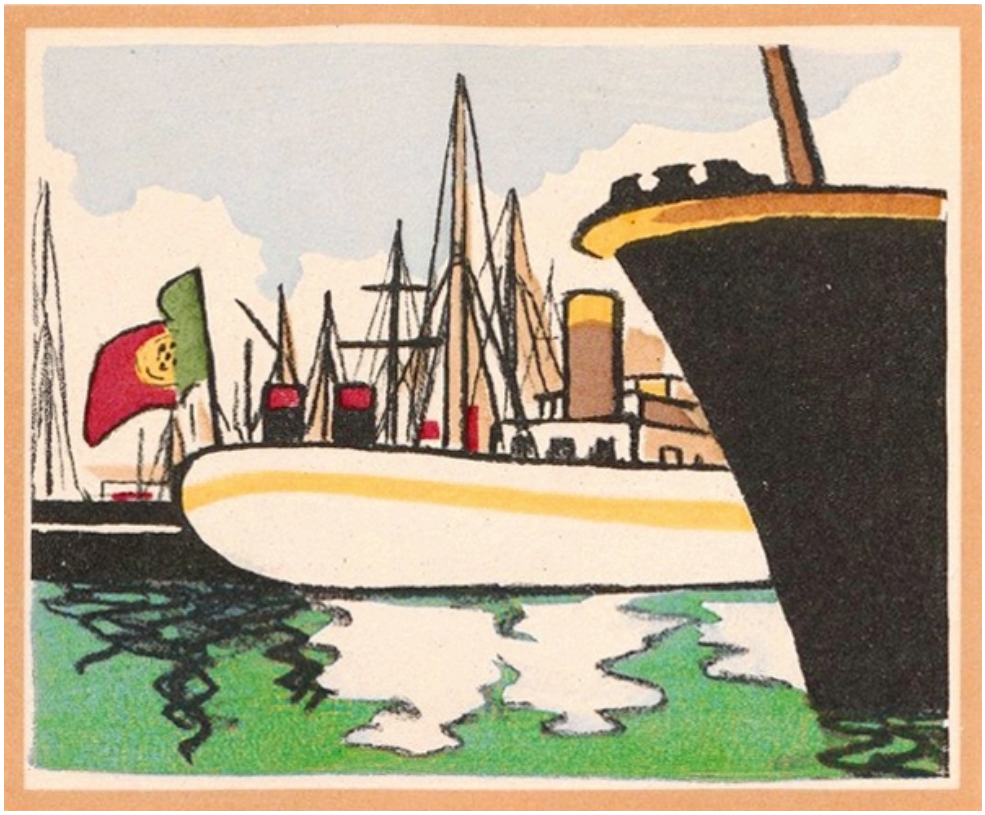


21 Février 1916.

Premier Jour de la bataille de Verdun

Faible action des deux artilleries sur l'ensemble du front, sauf au nord de Verdun où elles ont eu une certaine activité.—Dans toute la région de Verdun les deux artilleries ont continué à se montrer très actives.—Les Allemands ont attaqué hier en fin de journée nos positions à l'est de Brabant-sur-Meuse. Ils ont pris pied dans quelques éléments de tranchées avancées et poussé par endroits jusqu'aux tranchées de doublement.—L'ennemi a pu occuper le bois de Haumont.—Nous avons évacué le village de Haumont.—Les Allemands ont pu pénétrer dans le bois de la Wavrille. Étant donnée la violence du bombardement de la position avancée de Brabant-sur-Meuse, nos troupes ont évacué ce village.—Nous avons reporté notre ligne, d'une part, en arrière de Samogneux, d'autre part, au sud d'Ornes.

Extraits des communiqués des 21, 22, 23 et 24 février.



9 Mars 1916.

L'Allemagne déclare la guerre au Portugal

Depuis le commencement de la guerre, le Gouvernement portugais, par ses actes contraires à la neutralité, soutient les ennemis de l'Empire allemand.

Enfin il a effectué la saisie des navires allemands dans une forme qui doit être interprétée comme une provocation à l'égard de l'Allemagne. Le pavillon allemand a été abaissé sur les navires allemands et remplacé par le pavillon de guerre du Portugal. Le navire amiral a salué.

Le Gouvernement impérial a été, cette fois, obligé de tirer les conséquences nécessaires de l'attitude du Gouvernement portugais. Il se considère, dès à présent, comme étant en état de guerre avec le Gouvernement portugais.

Note remise par le Gouvernement allemand au ministre du Portugal à Berlin.



28 Mars 1916.

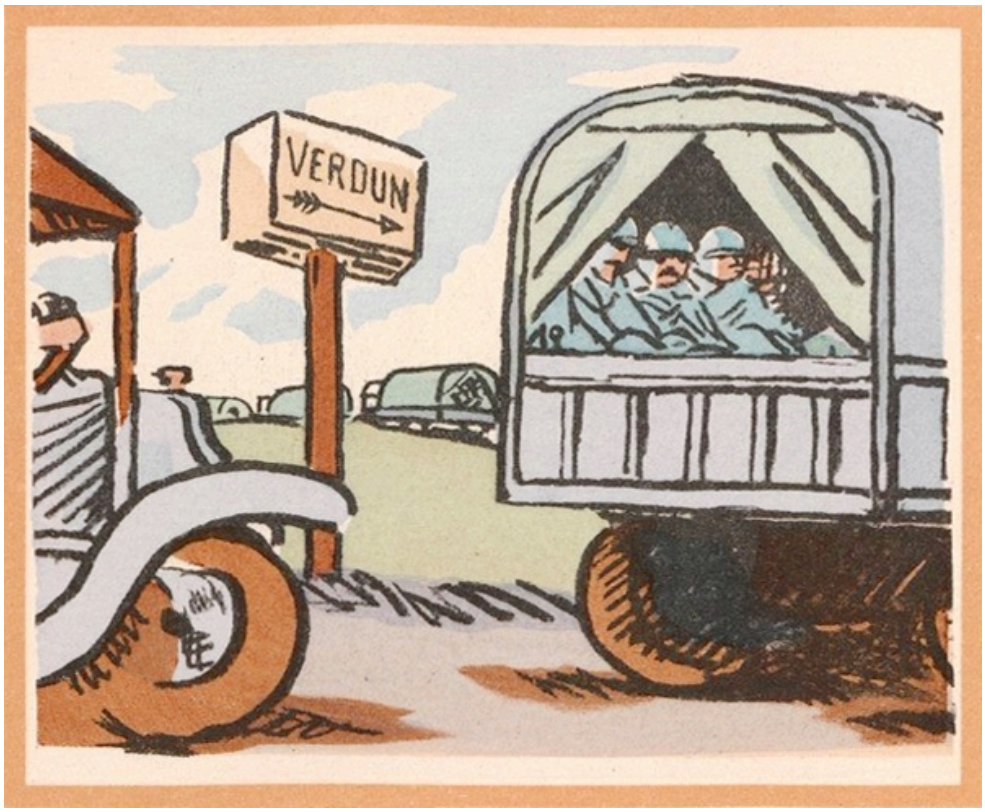
Clôture de la Conférence des Alliés

Les représentants des Gouvernements alliés, réunis à Paris les 27 et 28 mars 1916, affirment l'entière communauté de vues et la solidarité des Alliés.

Ils confirment toutes les mesures prises pour réaliser l'unité d'action sur l'unité de front.

Ils entendent, par là, à la fois, l'unité d'action militaire assurée par l'entente conclue entre les états-majors, l'unité d'action économique dont la présente conférence a réglé l'organisation, et l'unité d'action diplomatique que garantit leur inébranlable volonté de poursuivre la lutte jusqu'à la victoire de la cause commune.

Article I de la résolution votée par la Conférence des Alliés.



9 Avril 1916.

Quarante-neuvième Jour de la bataille de Verdun

Il se confirme que la journée du 9, dans la région de Verdun, marque la première grande tentative d'offensive générale de l'ennemi, s'étendant sur un front de plus de vingt kilomètres. Nos adversaires, qui n'ont obtenu aucun résultat appréciable, eu égard surtout aux efforts déployés, ont subi des pertes dont témoignent les cadavres amoncelés devant nos lignes.

Communiqué officiel du 10 avril.

Le 9 avril est une journée glorieuse pour nos armes. Les assauts furieux des soldats du Kronprinz ont été partout brisés: fantassins, artilleurs, sapeurs, aviateurs de la II^{e} armée ont rivalisé d'héroïsme.

Honneur à tous.

Les Allemands attaqueront sans doute encore; que chacun travaille et veille pour obtenir le même succès qu'hier.

Courage! on les aura.

Ordre du jour adressé à la II^e^ armée par le général Pétain.



12 Mai 1916.

Enlèvement en masse dans la région du Nord

Tous les habitants de la maison, à l'exception des enfants de quatorze ans et leurs mères, ainsi qu'à l'exception des vieillards, doivent se préparer de suite pour être transportés dans une heure et demie.

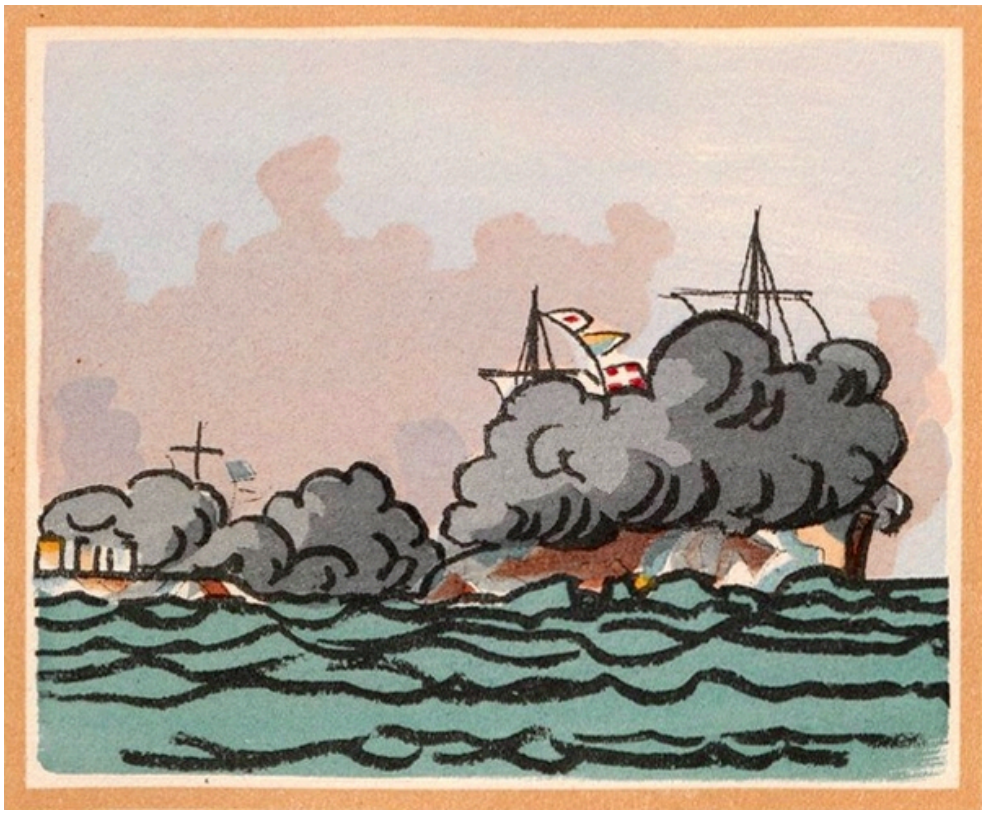
Avis de la Kommandantur affiché le 12 mai à Lille et dans les villes du Nord.

..... Détruire et briser les familles, arracher par milliers de leurs foyers des citoyens paisibles, les forcer à abandonner leurs biens sans protection, serait un acte de nature à soulever la réprobation générale.

Protestation adressée aux autorités militaires allemandes par M. Delesalle, maire de Lille.

..... Nous avons beaucoup souffert depuis vingt mois, mais aucun coup ne serait comparable à celui-ci; il serait, de plus, aussi immérité que cruel et produirait dans toute la France une impression ineffaçable. Je ne puis croire qu'il nous sera porté.

Protestation adressée aux autorités militaires allemandes par M^gr^ Charost, évêque de Lille.



31 Mai 1916.

Bataille navale du Jutland

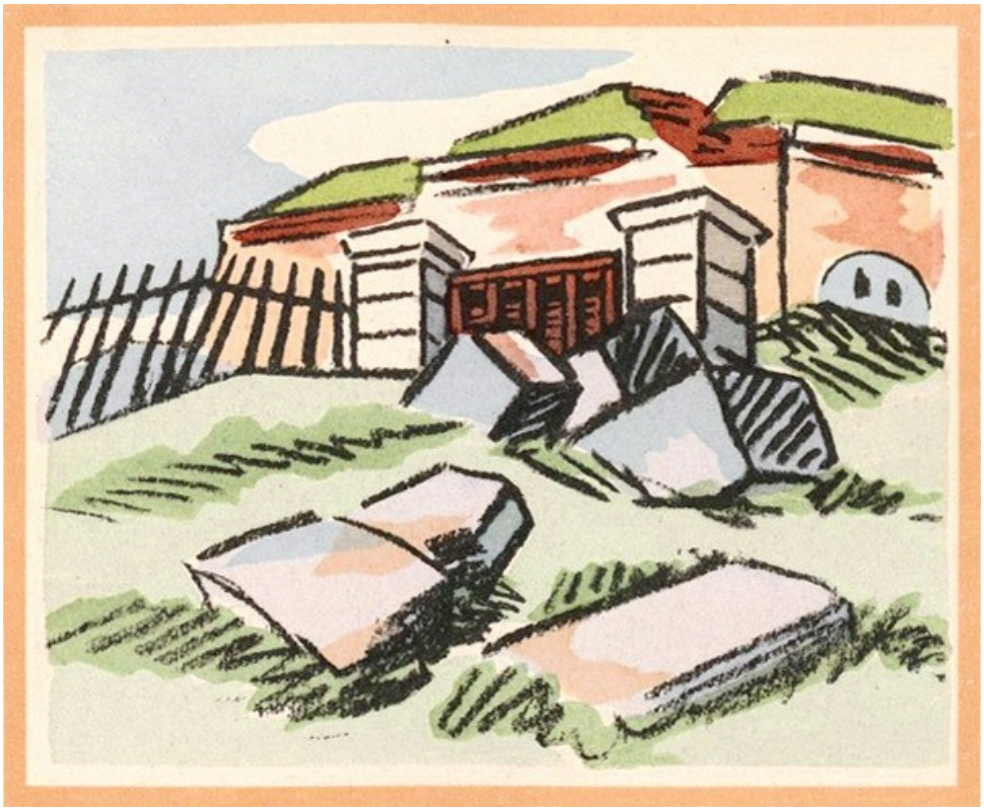
Sir John Jellicoe,

Officiers et Marins de la grande flotte,

Vous avez attendu près de deux ans avec la patience la plus exemplaire l'occasion de rencontrer et d'attaquer la flotte ennemie. Je comprends parfaitement combien cette période a été pénible et combien grande doit avoir été votre satisfaction lorsque vous avez appris, le 31 mai, que l'ennemi avait été aperçu.

Des conditions climatériques défavorables et l'approche de l'obscurité vous ont empêchés d'obtenir le résultat complet que vous espériez tous, mais tous vous avez fait ce qui était possible dans ces circonstances. Vous avez repoussé l'ennemi dans ses ports et vous lui avez infligé de très lourdes pertes. Vous avez ajouté une page nouvelle aux glorieuses traditions de la marine britannique. Vous ne pouviez pas faire davantage et, pour votre splendide travail, je vous remercie.

Harangue adressée par le roi d'Angleterre aux représentants de la grande flotte.



7 Juin 1916.

Cent huitième Jour de la bataille de Verdun

Le bombardement a continué assez vif dans la région Vaux-Damloup et sur le fort de Vaux où la situation reste sans changement.

Communiqué officiel du 5 juin.

Après sept jours de combats acharnés contre des troupes d'assaut sans cesse renouvelées, la garnison du fort de Vaux, arrivée à la limite de ses forces, n'a pu empêcher l'ennemi d'occuper l'ouvrage.

Communiqué officiel du 8 juin.

..... Que, durant d'interminables semaines, sous les feux concentrés d'une artillerie de tous calibres, sur un terrain raviné par les pluies et labouré par les obus, nos bataillons, relevant le défi de l'ennemi, aient défendu pied à pied les avancées de Verdun, sans même savoir, avant ces derniers jours, que leur endurance et leur stoïcisme allaient faciliter ailleurs les opérations

combinées des troupes alliées, c'est un spectacle dont la grandeur épique dépasse tout ce qu'avait jusqu'ici connu l'humanité.

Discours prononcé par M. Poincaré à la cérémonie du 14 juillet 1916.



1er Juillet 1916.

Premier Jour de la bataille de la Somme

Au nord et au sud de la Somme, les troupes franco-britanniques ont déclenché ce matin une action offensive sur un front de quarante kilomètres environ.

Communiqué officiel du 1er juillet.

Le général commandant l'armée adresse à tous, officiers et soldats, ses félicitations et ses remerciements.

La conquête de toutes les positions de l'ennemi, 8.000 prisonniers, plus de 50 canons, un matériel considérable, tel est le résultat des trois premiers jours de lutte.

La valeur des officiers généraux, le travail minutieux de l'état-major, la hardiesse des aviateurs, la précision du tir de l'artillerie, le courage réfléchi de l'infanterie ont également contribué à assurer ce succès.

Nous ne sommes qu'au début de la bataille, mais la victoire est certaine si nous continuons à la poursuivre avec énergie et méthode.

Ordre du jour adressé le 4 juillet par le général Fayolle aux troupes qui participèrent à la première partie de l'offensive française sur la Somme.



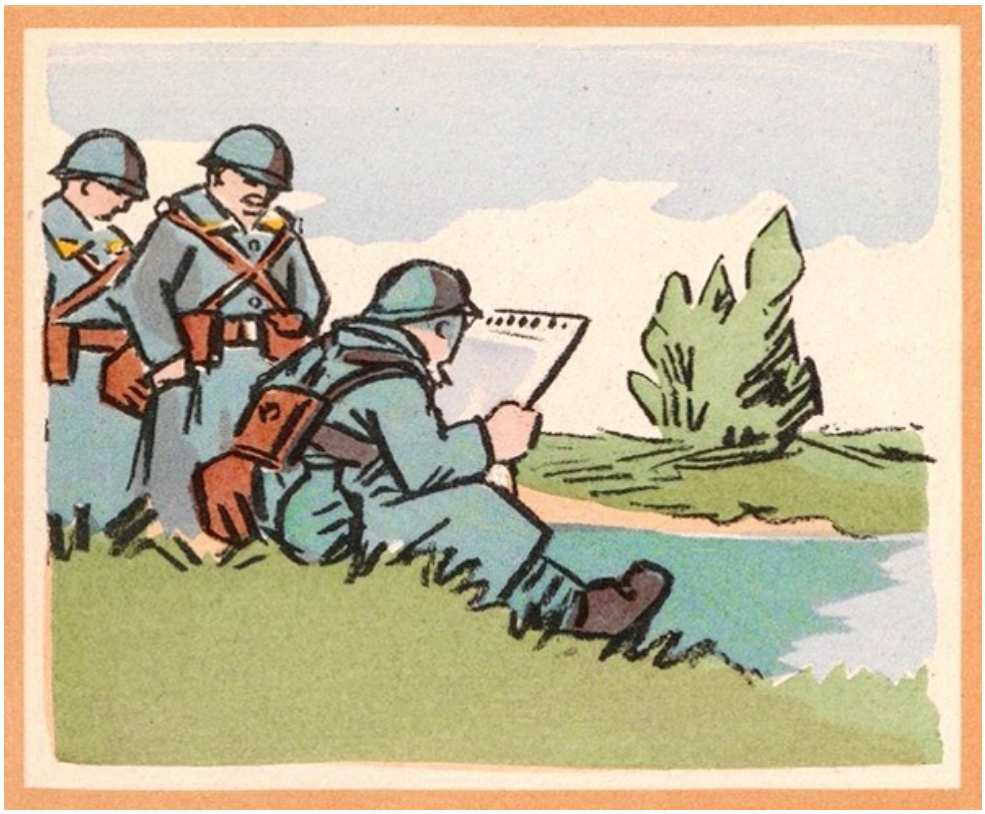
14 Juillet 1916.

<u>Défilé des troupes alliées dans Paris</u>

..... Nous nous sommes organisés pour fournir sans cesse aux combattants des canons et des obus: le Gouvernement, les Chambres, les commissions ont stimulé les fabrications nécessaires; les ateliers se sont remplis d'ouvriers et d'ouvrières; les fours se sont allumés; des usines neuves se sont construites; les machines multipliées se sont mises en mouvement; la production s'est accrue. Jamais trop! jamais assez! Mais le pays a compris et le branle est donné.

De leur côté nos alliés ont employé les mois qui passaient à former des armées, à les équiper, à les pourvoir d'artillerie et de munitions. La Russie, secondée par les puissances de l'Entente, s'est efforcée de donner à ses troupes magnifiques le matériel qui leur avait manqué dans les terribles rencontres de l'an dernier; l'Italie a développé ses moyens de défense; l'Angleterre a réalisé le prodige de faire sortir de terre des divisions nouvelles, splendides de jeunesse et d'entrain.

Discours prononcé par M. Poincaré à la cérémonie du 14 juillet 1916.



2 Août 1916.

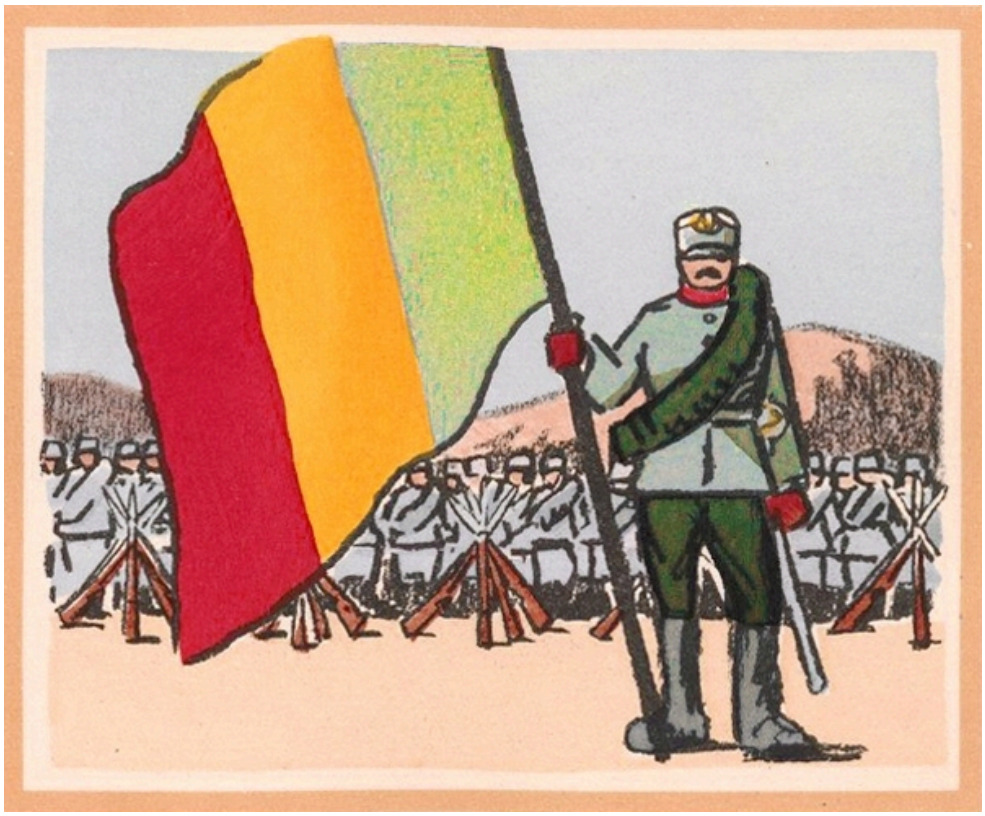
Deuxième Anniversaire de la Guerre

.... Les Alliés commencent à recueillir les fruits de votre persévérance. L'armée russe poursuit les Autrichiens en déroute; les Allemands, attaqués à la fois sur les fronts d'Orient et d'Occident, engagent partout leurs réserves; des bataillons anglais, russes et français coopèrent à la libération de notre territoire: le ciel se découvre, le soleil se lève.

La lutte, hélas! n'est pas finie: elle sera rude encore et tous, tant que nous sommes, nous devons continuer à travailler, à travailler sans trêve, avec passion et avec ferveur. Mais déjà la supériorité des Alliés apparaît à tous les yeux. La Balance du Destin a eu de longues oscillations; c'en est fait maintenant; un plateau ne cesse plus de monter: l'autre descend, descend, chargé d'un poids que rien n'allégera plus.

Gloire immortelle à Verdun qui a préparé l'action commune des armées alliées! Gloire à vous, mes amis, qui avez sauvé la France et vengé le droit insulté!

Lettre du Président de la République aux Armées à l'occasion du deuxième anniversaire de la guerre.



28 Août 1916.

La Roumanie déclare la guerre à l'Autriche-Hongrie
L'Italie déclare la guerre à l'Allemagne

De la Roumanie, comment douter? Pouvait-elle servir ses oppresseurs séculaires, le Hongrois et le Turc? Pouvait-elle s'unir aux égorgeurs des petits peuples? Qu'avait-elle à attendre des empires du Centre? Leur victoire eût été sa perte. N'avait-elle pas, dès le lendemain de la bataille de la Marne, pris sa décision, d'accord avec la Russie? N'avait-elle pas, dès le lendemain de l'intervention italienne, précisé, avec la Triple Entente, les terres d'exil où elle devait rentrer?

Dès lors, la présence des Alliés à Salonique, espoir de tout ce qui, en Orient, désirait notre victoire, l'avance des Russes en Bukovine, la prise de Gorizia, l'héroïque résistance de Verdun, achevaient d'offrir aux Roumains leur chance. Comment tarder encore?

Allocution prononcée par M. Deschanel, président de la Chambre des Députés, à la séance de rentrée du Parlement français, le 20 août.



29 Septembre 1916.

Quatre-vingt-onzième Jour de la bataille de la Somme

Le général en chef adresse l'expression de sa profonde satisfaction aux troupes qui combattent sans relâche sur la Somme depuis bientôt trois mois.

Par leur vaillance et leur persévérance elles ont porté à l'ennemi des coups dont il a peine à se relever.

Verdun dégagé, 25 villages reconquis, plus de 35.000 prisonniers, 150 canons pris, les lignes successives ennemies enfoncées sur 10 kilomètres de profondeur, tels sont les résultats déjà obtenus.

En continuant la lutte avec la même volonté tenace, en redoublant d'ardeur en union avec nos valeureux alliés, les vaillantes armées de la Somme s'assureront une part glorieuse dans la victoire décisive.

JOFFRE.

Ordre du jour adressé par le général en chef aux troupes des armées de la Somme.



3 Novembre 1916.

Deux cent cinquante-septième Jour de la bataille de Verdun

..... La bataille de Verdun, immense opération de rupture de notre front Est, pour rouvrir les routes d'invasion de 1814, a vu sombrer le prestige militaire de l'Allemagne.

Dans le champ clos de Verdun, deux peuples, la France et l'Allemagne, se sont affrontés, et après un duel de cinq mois, dont le monde entier a suivi toutes les péripéties en frémissant, l'Allemagne a été vaincue.

Le 12 juillet, la dernière vague allemande est venue mourir dans les fossés de Souville. En août, Fleury est repris; le 24 octobre, Douaumont est repris; les 3 et 5 novembre, Vaux et Damloup sont repris.

Discours prononcé, le 12 octobre 1917, à la Chambre des Députés, par M. Georges Leygues, ministre des Affaires étrangères.



19 Novembre 1916.

Prise de Monastir

Les troupes de l'armée d'Orient sont entrées à Monastir, ce matin à 8 heures, jour anniversaire de la prise de cette ville par les Serbes en 1912.

Communiqué officiel français.

Je vous adresse mes plus cordiales félicitations pour vous et vos troupes à l'occasion de la prise de Monastir et je vous prie de communiquer à l'armée française d'Orient l'ordre du jour suivant:

"ORDRE GÉNÉRAL Nº 68

"Officiers et soldats de l'armée d'Orient, après avoir accompli, loin de France, les plus rudes travaux sous un climat malsain, vous avez, quand l'heure est venue de combattre, surmonté par votre endurance et votre courage toutes les difficultés.

"De concert avec nos vaillants alliés, vous avez rejeté l'ennemi commun hors de la Macédoine occidentale qu'il avait envahie. Vous venez de lui arracher Monastir. Vous achèverez demain de le battre.

"JOFFRE."

Télégramme adressé par le général Joffre au général Sarrail, commandant en chef de l'armée d'Orient.



12 Décembre 1916.

Proposition de paix allemande

..... Dans cette note, les quatre puissances alliées proposent l'ouverture immédiate des négociations de paix...

Radiotélégramme émis du poste allemand de Nauen, le 12 décembre, à 13h 20, et adressé à l'ambassade d'Allemagne, à Washington.

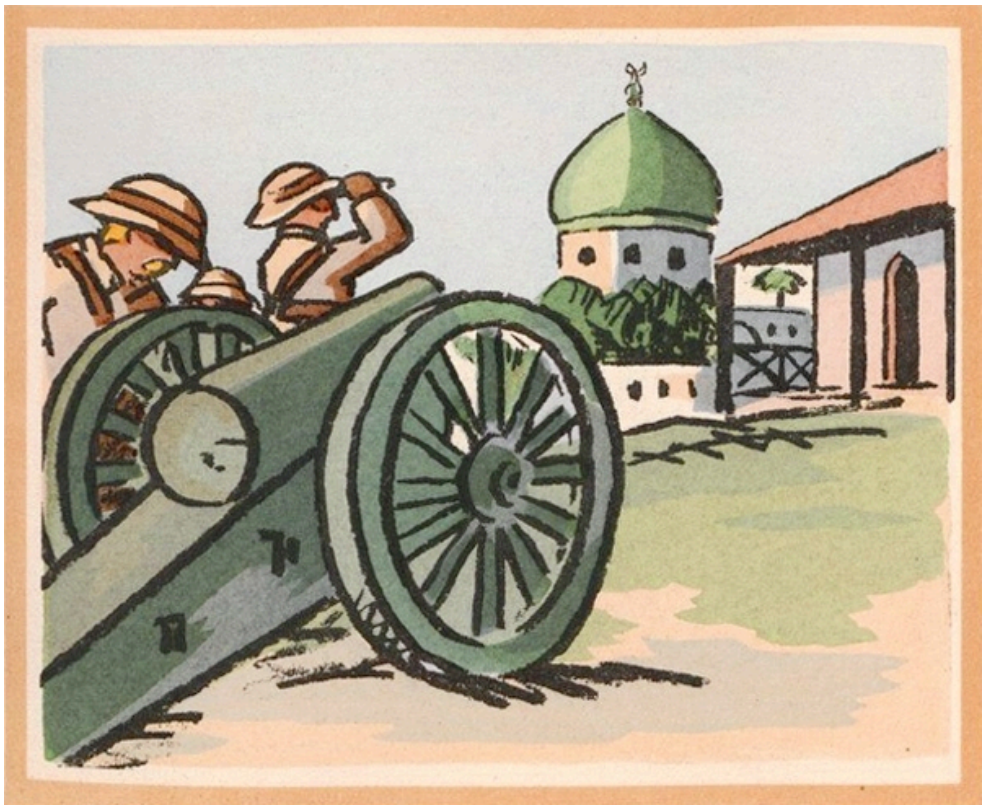
..... Au surplus, Messieurs, voyez combien est admirable notre pays: même dans les heures difficiles qu'il traverse, une telle parole ne l'a pas troublé.

Il l'a reçue comme un défi et quand il a appris que, devant Verdun, nos vaillants soldats avaient continué à reprendre le territoire conquis par les Allemands, faisant 11.500 prisonniers, s'emparant de 115 canons, remportant une nouvelle victoire éclatante, ce fut dans toute la France un frémissement de joie et de confiance et chacun se dit: "Voilà la meilleure réponse à la note allemande."

Discours prononcé à la Chambre des Députés, le 19 décembre 1916, par M. Briand, président du Conseil.

Le général Nivelle, commandant la 2e armée (armée de Verdun), est nommé commandant en chef des armées du Nord et du Nord-Est.

Note communiquée à la Presse le 15 décembre.



5 Mars 1917.

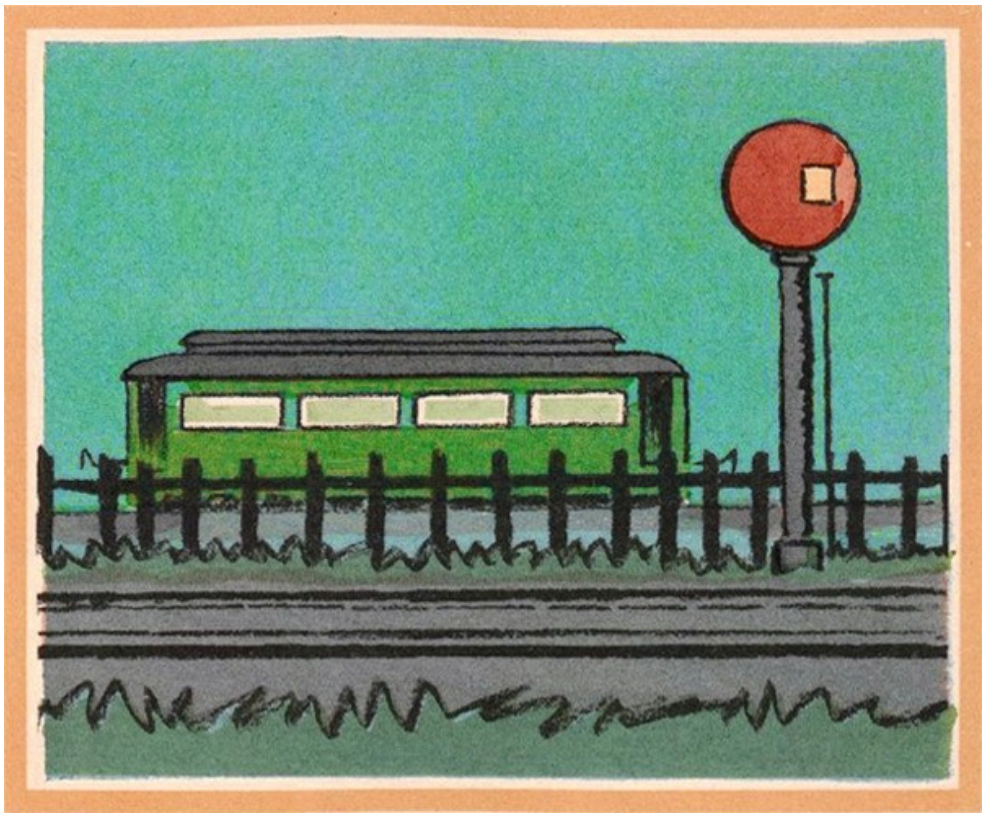
Prise de Bagdad

..... Les Allemands et les Turcs ont voulu faire de votre ville un centre de résistance pour anéantir le pouvoir de l'Angleterre et de ses alliés en Perse et en Arabie, mais le Royaume-Uni ne peut admettre une telle menace.

Proclamation adressée par le général Sir Stanley Maude, au nom de S. M. George V, aux populations du vilayet de Bagdad.

..... Ainsi qu'il a été annoncé, Bagdad a été occupé de bonne heure, le 11 mars au matin, par les troupes sous le commandement du général Maude.

Déclaration de M. Bonar Law, ministre des Finances, à la Chambre des Communes, le 12 mars 1917.



15 Mars 1917.

<u>Proclamation d'un Gouvernement provisoire en Russie</u>
<u>Dans le train qui le ramenait à Petrograd, le Tzar signe son abdication</u>

Les nouvelles transmises par l'agence télégraphique de Petrograd vous ont déjà fait connaître les événements des derniers jours et la chute de l'ancien régime politique en Russie qui s'effondra lamentablement devant l'indignation populaire provoquée par son incurie et les abus de sa criminelle imprévoyance.

Fidèle au pacte qui l'unit indissolublement à ses glorieux alliés, la Russie est décidée, comme eux, à assurer à tout prix au monde une ère de paix entre les peuples sur la base d'une organisation nationale stable garantissant le respect du droit et de la justice. Elle combattra à leurs côtés l'ennemi commun jusqu'au bout, sans trêve ni défaillance.

Télégramme, signé Milioukof, adressé par le Gouvernement russe à ses représentants à l'étranger.



17 Mars 1917.

Repli allemand dans la Somme

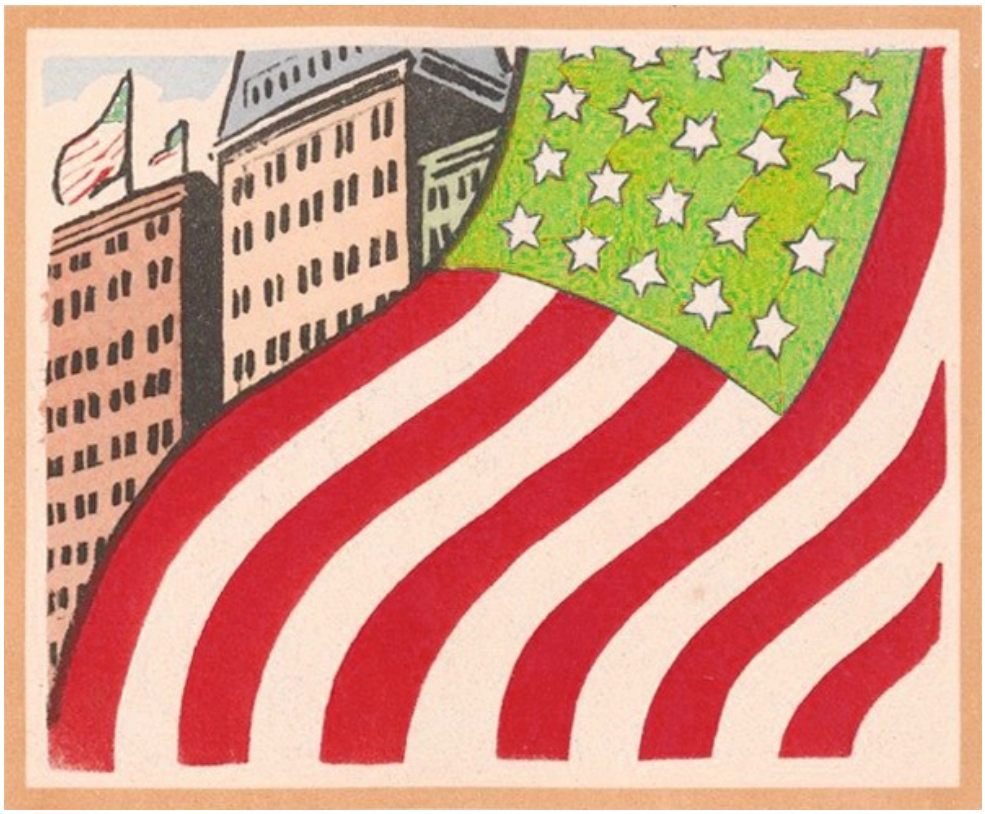
..... Nous entrons dans la phase décisive de la guerre, mais décisive n'est pas synonyme de brève.

Pour la première fois depuis ces combats où, pendant des mois, les armées ennemies s'affrontaient l'une contre l'autre presque vainement, pour la première fois l'orgueilleuse armée allemande a dû avouer que son front occidental n'était plus infrangible.

Ce recul, il témoigne sans doute de la force des armées anglo-françaises, de la puissance de leurs pressions coordonnées, mais non pas d'un affaiblissement profond de la force allemande.

L'armée ennemie se ramasse pour de rudes et dures batailles. Et, en même temps que ses énergies militaires, l'Allemagne entière ramasse aussi ses énergies intérieures pour un effort désespéré.

Discours prononcé, le 27 mars 1917, à la Chambre des Députés, par M. Painlevé, ministre de la Guerre.



5 Avril 1917.

Déclaration de guerre des États-Unis à l'Allemagne

..... En raison de la notification faite par l'Allemagne en date du 31 janvier, notification d'après laquelle tous les navires belligérants ou neutres rencontrés dans certaines zones délimitées seraient coulés sans que des mesures préalables soient prises pour la sauvegarde des passagers, le Gouvernement des États-Unis a décidé de placer sur tous les navires marchands américains naviguant dans les zones visées, une garde armée destinée à protéger les navires et la vie des passagers.

Note communiquée le 13 mars, par le département d'État de Washington, à tous les ambassadeurs et ministres accrédités auprès du Gouvernement américain.

..... Il est résolu, par le Sénat et la Chambre des Représentants des États-Unis assemblés en congrès:

Que l'état de belligérance entre les États-Unis et le Gouvernement impérial allemand, qui a été imposé aux États-Unis, est, par la présente, formellement déclaré[3].

Résolution de guerre votée le 5 avril par la Chambre des Représentants des États-Unis d'Amérique par 373 voix contre 50.

[3] Par la suite, un grand nombre d'États américains du Sud, le Brésil, la République Argentine, etc., ainsi que la Chine, se sont déclarés en état de guerre ou ont rompu les relations diplomatiques avec l'Allemagne (*N. de l'A.*).



16 Avril 1917.

L'Offensive du 16 avril

Des fautes graves ont été commises au cours de la dernière offensive. Nous ne songeons ni à les nier ni à les atténuer. La France est assez sûre d'elle-même pour pouvoir regarder en face la vérité.

Oui, les résultats obtenus ont été payés trop cher: oui, de lourdes pertes ont été subies—sans atteindre pourtant les chiffres fantastiques propagés par on ne sait qui—mais pertes trop cruelles qui pouvaient être évitées et qui doivent être évitées dans l'avenir.

Discours prononcé, le 7 juillet 1917, à la Chambre des Députés, par M. Painlevé, ministre de la Guerre.

Sur la proposition du ministre de la Guerre, le Conseil des ministres a décidé de rétablir le poste de chef d'état-major général de l'armée au ministère de la Guerre. Ce poste sera confié au général Pétain.

Note communiquée à la Presse le 30 avril 1917.

Sur la proposition du ministre de la Guerre, le Conseil des ministres a décidé de confier au général Pétain le commandement en chef des armées du Nord et du Nord-Est.

Note communiquée à la Presse le 15 mai.



12 Juin 1917.

Abdication du roi de Grèce

Les Gouvernements alliés prennent des mesures concertées en vue d'obtenir les réparations qui doivent être accordées pour l'attentat commis à Athènes le 1er décembre.

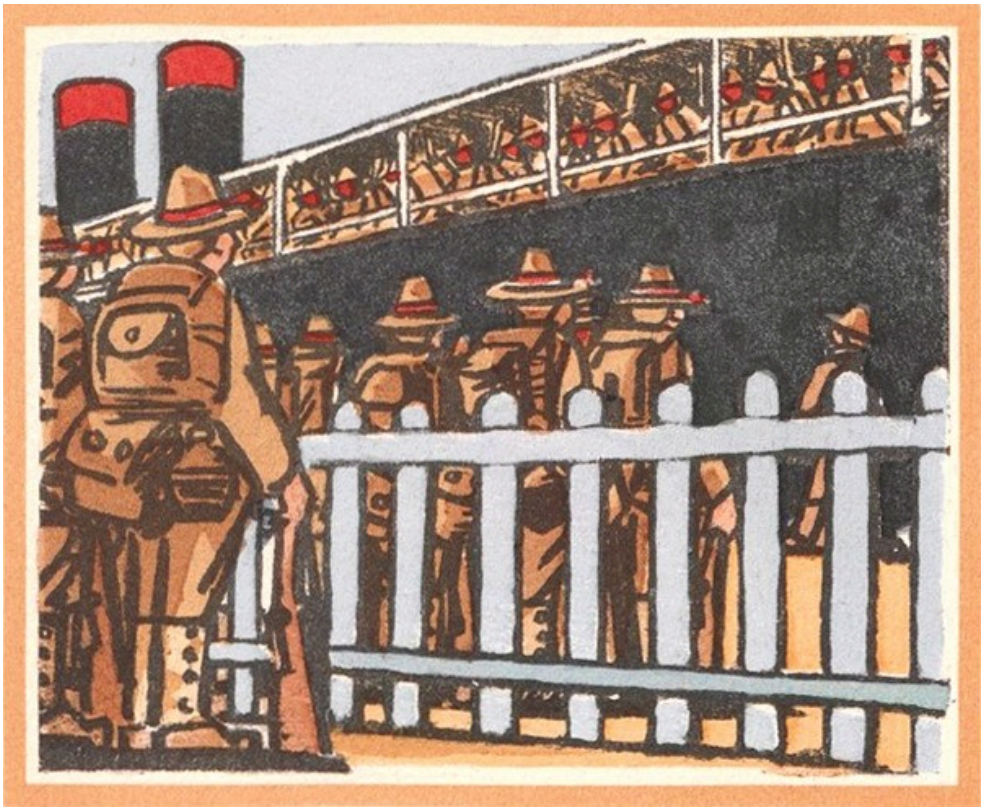
Note communiquée à la Presse le 3 décembre.

..... Messieurs, il était impossible que le Roi, qui avait à tout moment violé la Constitution, qui s'était révélé l'ennemi irréconciliable des puissances protectrices qu'il devait respecter puisqu'elles étaient garantes de la Constitution, continuât à régner. Nous avons pensé aussi que son fils aîné, dont les sentiments étaient trop connus, ne pouvait lui succéder. C'est dans ces conditions que nous avons demandé et obtenu l'abdication du roi Constantin et du Diadoque.

Discours prononcé, le 14 juin 1917, à la Chambre des Députés, par M. Ribot, président du Conseil.

..... Depuis deux mois un fait nouveau s'est produit. Aujourd'hui la Grèce s'est rangée à nos côtés.....

Discours prononcé à la Conférence des Alliés, le 15 juillet 1917, par M. Ribot.



1er Juillet 1917.

Arrivée en France des premiers bataillons américains

Demain, fête de l'Indépendance des États-Unis, les premières troupes américaines débarquées en France défileront dans Paris; elles viendront ensuite nous rejoindre sur le front.

Les États-Unis entendent mettre à notre disposition sans compter leurs soldats, leur or, leurs usines, leurs navires, leur pays tout entier. Ils veulent payer au centuple la dette de reconnaissance contractée jadis envers La Fayette et ses compagnons.

Qu'un seul cri parte, en ce 4 juillet, de tous les points du front:

"Honneur à la grande République sœur. Vivent les États-Unis."

PÉTAIN,

Général commandant en chef
les armées du Nord et du Nord-Est.

Ordre du jour adressé aux troupes par le général Pétain.



14 Juillet 1917.

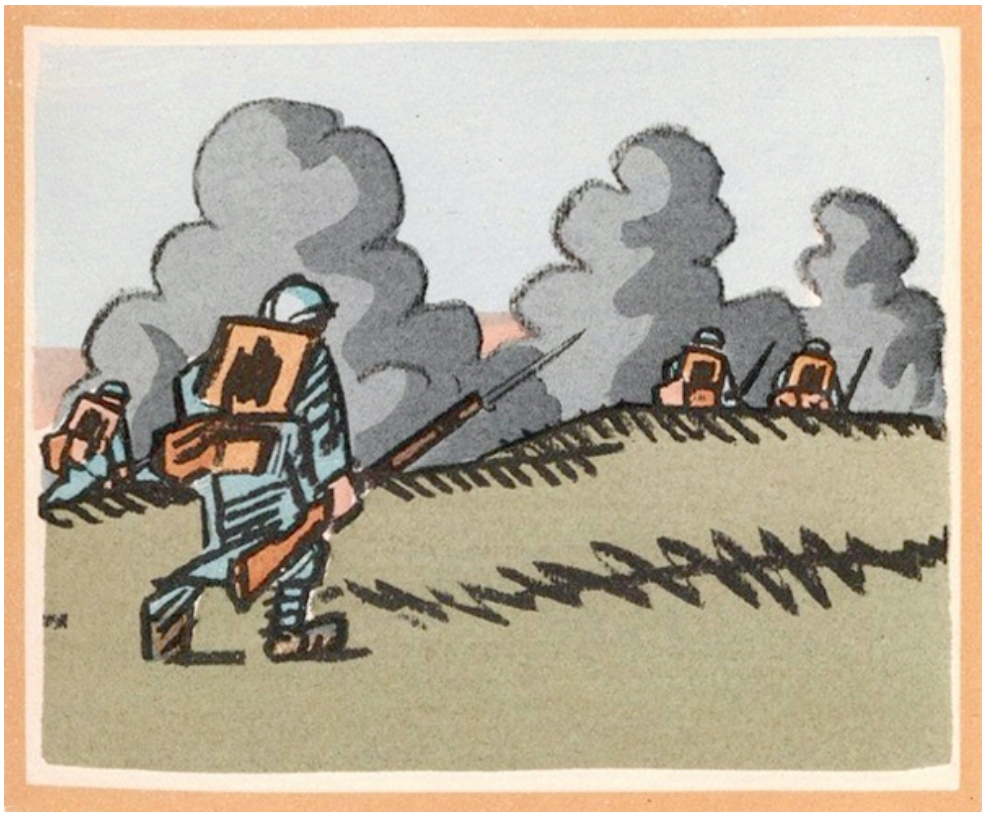
La Journée des drapeaux

MON CHER MINISTRE,

La splendide armée dont vous faisiez ces jours-ci l'émouvant éloge aux applaudissements unanimes de la représentation nationale a recueilli ce matin, dans les rues de Paris, le fervent témoignage de la reconnaissance publique.

Les glorieux détachements qui ont défilé devant nous, les drapeaux noircis et déchirés qui enveloppent dans leurs plis tant de souvenirs illustres, les délégations des corps auxquels leur vaillance collective a valu la fourragère formaient une synthèse magnifique de toutes les vertus militaires et de toutes les énergies patriotiques.....

Lettre adressée par le Président de la République à M. Painlevé, ministre de la Guerre, le 14 juillet 1917.

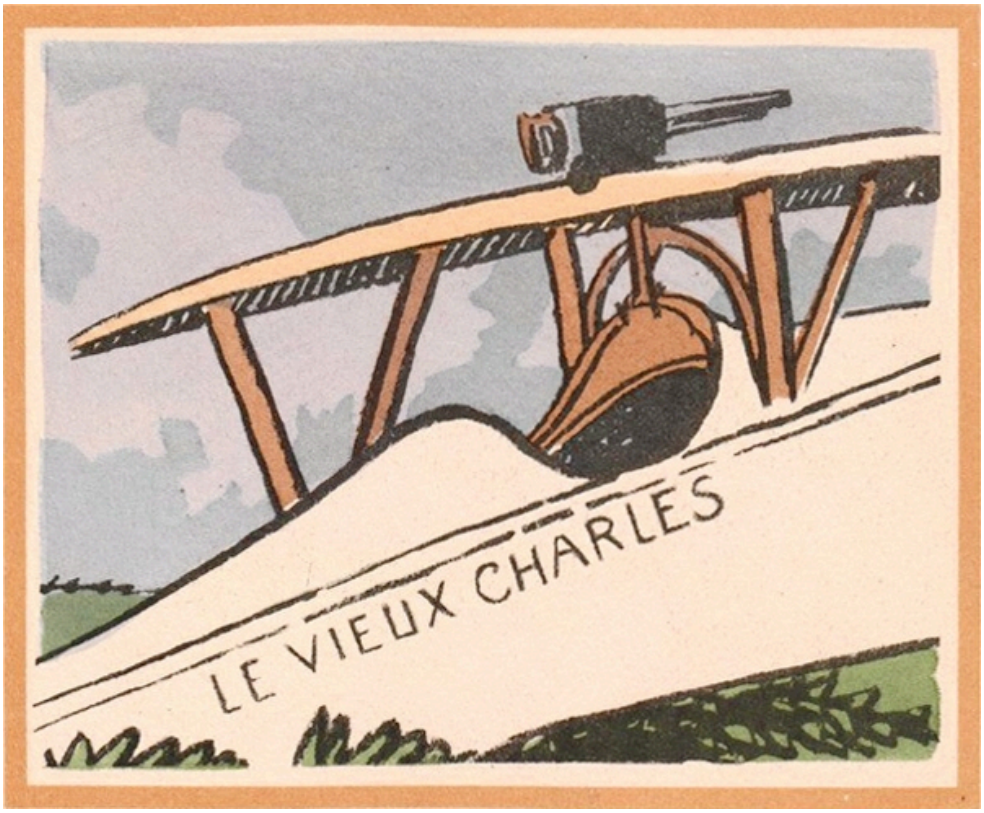


25 Août 1917.

Reprise des avancées de Verdun: Mort-Homme et Cote 304

..... Ce sol illustré par tant de combats et sanctifié par tant de sang versé, l'armée française l'a défendu pied à pied et reconquis lambeau par lambeau, et voici qu'aujourd'hui, sous votre commandement suprême et sous la direction de chefs éprouvés, elle vient de reprendre d'assaut, après une savante préparation d'artillerie, les hauteurs si souvent disputées, d'où l'ennemi dominait nos positions, surveillait nos mouvements et réglait le tir de ses batteries. Éclatante victoire qui répond, par un écho retentissant, aux exploits accomplis tous les jours par nos troupes sur le Chemin des Dames, aux brillants avantages obtenus par nos divisions dans les plaines de Belgique, aux héroïques batailles livrées dans les Flandres, par l'armée britannique, aux importants progrès réalisés par les Italiens sur l'âpre chaîne du Monte-Santo et sur les plateaux rocheux du Carso.

Allocution prononcée par M. Poincaré le 19 août, à Verdun, à l'occasion de la remise au général Pétain de la grand'croix de la Légion d'honneur.



11 Septembre 1917.

Mort du capitaine Guynemer

..... Messieurs, depuis trois ans, notre armée, fidèlement appuyée par nos Alliés, écrit des pages qui resteront l'admiration et l'étonnement de l'Histoire.

A nos soldats de toutes armes et de tous grades, et ma pensée va en ce moment, d'une façon très particulière, aux héros obscurs de la fosse commune dont les pauvres restes éparpillés par la mitraille n'auront ni tombe ni croix auprès desquelles pourront venir prier ceux qui les pleurent: à tous, fantassins, artilleurs, cavaliers, aviateurs et sapeurs, il fallait un "nom" qui symbolisât la grandeur du sacrifice.

Nous choisissons le nom de cet enfant qui, en des prouesses inoubliables, survola notre front de bataille, cette terre de France tout imprégnée de sang et de gloire, dont la moindre goutte, dont la moindre lueur suffit amplement à effacer les misérables défaillances individuelles que nous pouvons déplorer.

Discours prononcé à la Chambre des Députés, le 19 octobre 1917, par M. Lazies, député, pour expliquer sa proposition invitant le Gouvernement à faire mettre au Panthéon une inscription destinée à perpétuer la mémoire du capitaine Guynemer, symbole des aspirations et des enthousiasmes de l'Armée et de la Nation.



24 Octobre 1917.

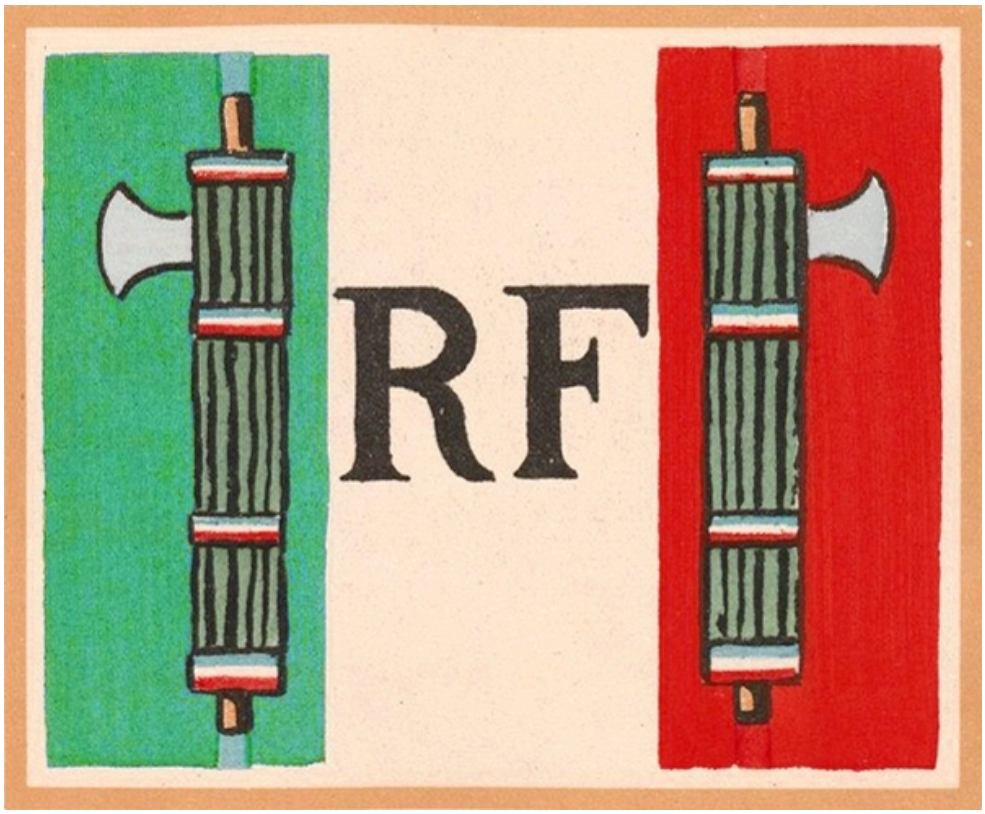
Offensive austro-allemande en Italie

Le Conseil des ministres s'est réuni hier dimanche soir, de 6h 30 à 8h 15, à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré, pour "examiner la situation militaire et déterminer la coopération des Alliés sur le front italien".

Note communiquée à la Presse le 29 octobre.

..... Mais que dirions-nous si nous avions avancé de 50 kilomètres au delà des lignes ennemies, si nous avions fait à l'ennemi 200.000 prisonniers et pris 2.500 de ses meilleurs canons avec d'énormes quantités de munitions et d'approvisionnements?

Discours prononcé par M. Lloyd George, premier ministre anglais, au déjeuner offert en son honneur, par M. Painlevé, président du Conseil, ministre de la Guerre.



17 Novembre 1917.

Le Ministère Clemenceau

..... Nous nous présentons devant vous dans l'unique pensée d'une guerre intégrale.

Hélas! il y a eu aussi des crimes, des crimes contre la France qui appellent un prompt châtiment.

Nous prenons devant vous, devant le pays qui demande justice, l'engagement que justice sera faite selon la rigueur des lois.

Trop d'attentats se sont déjà soldés sur notre front de bataille par un surplus de sang français. Faiblesse serait complicité. Nous serons sans faiblesse comme sans violence. Tous les inculpés en conseil de guerre. Le soldat au prétoire solidaire du soldat au combat. Plus de campagnes pacifistes, plus de menées allemandes. Ni trahison, ni demi-trahison, la guerre. Rien que la guerre. Nos armées ne seront pas prises entre deux feux. La justice passe, le pays connaîtra qu'il est défendu.

Déclaration du Gouvernement lue le 20 novembre à la Chambre des Députés, par M. Georges Clemenceau, président du Conseil, ministre de la Guerre.



11 Décembre 1917.

Les Alliés occupent Jérusalem

Le général Allenby se propose d'entrer officiellement à Jérusalem demain, accompagné par les commandants des contingents français et italiens et par les chefs de la mission politique française.

Déclaration faite par M. Bonar Law, à la Chambre des Communes, le 10 décembre 1917.

..... A l'occasion de cet événement, un Te Deum sera chanté dimanche prochain 16 décembre, à 3 heures, en l'église métropolitaine Notre-Dame, pour remercier Dieu d'avoir délivré du joug turc la Ville Sainte, berceau du Christianisme.

Note communiquée à la Presse par l'archevêché de Paris.

Le Comité protestant français de propagande organise une manifestation interalliée pour célébrer l'entrée des forces anglaises, françaises et italiennes à Jérusalem.

Note communiquée par le Comité protestant français.



6 Mars 1918.

Fin de l'état de guerre sur le front oriental

Le Gouvernement provisoire est déchu.

La cause pour laquelle luttait le peuple, c'est-à-dire la proposition de la paix démocratique et le contrôle des ouvriers sur la production et la constitution d'un gouvernement du Soviet, est assurée.

Appel du Comité révolutionnaire militaire de Petrograd aux citoyens de la Russie, publié le 10 novembre 1917.

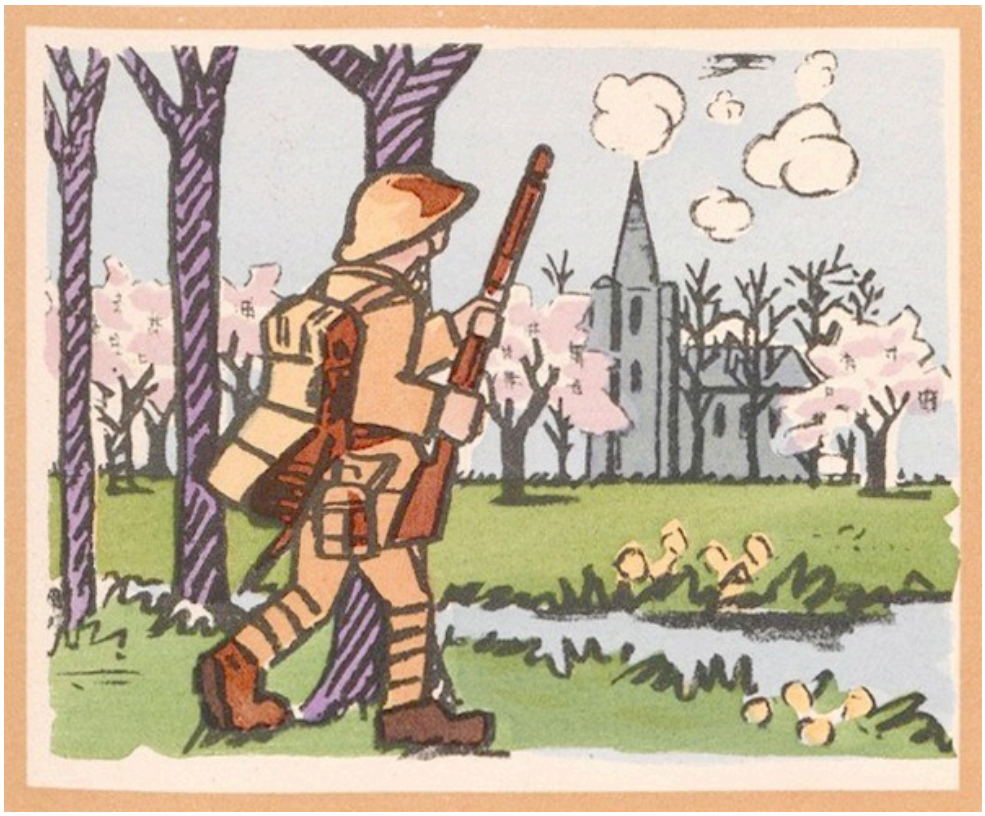
..... Dans ces conditions, tout le traité de paix devenant un ultimatum, que l'Allemagne appuie immédiatement par la violence d'une action armée, la délégation russe a signé sans discussion les conditions de paix qui lui étaient dictées.

Radiotélégramme envoyé le 2 mars 1918 au soviet des Commissaires du peuple à Petrograd par les membres de la délégation russe aux seconds pourparlers de

paix de Brest-Litovsk.

Un traité formel d'armistice a été signé de nouveau avec les Roumains. Les négociations de paix vont commencer sans délai.

Communiqué officiel allemand du 6 mars 1918.



21 Mars 1918.

Offensive générale de l'armée allemande

Ce matin, vers 8 heures, à la suite d'un violent bombardement par obus explosifs et toxiques de nos lignes avant et zone arrière, l'ennemi a lancé une puissante attaque sur un front de plus de 80 kilomètres entre l'Oise (région de La Fère) et la Sensée (région de Croisilles).—Dans l'après-midi, de puissantes attaques effectuées par des masses considérables d'infanterie et d'artillerie ont rompu notre système défensif à l'ouest de Saint-Quentin.—L'ennemi a occupé Nesle et Bapaume.

Extraits des communiqués officiels britanniques des 21, 23 et 25 mars.

..... Nous sommes maintenant entrés dans le stade le plus critique de cette terrible guerre. Il y a un moment de calme dans la tempête, mais l'ouragan n'est pas encore terminé. Il rassemble sa force pour se déchaîner plus furieusement et avant son épuisement final il se déchaînera encore beaucoup de fois.

Discours prononcé à la Chambre des Communes, le 9 avril 1918, par M. Lloyd George.



21 Mars 1918.

Offensive générale de l'armée allemande

L'ennemi a tiré sur Paris avec une pièce à longue portée.—Les troupes françaises ont commencé à intervenir, dès le 23 mars, dans la bataille en cours sur le front britannique. Elles ont relevé une partie des forces alliées et pris la lutte à leur compte sur ce secteur du front.—Noyon a été évacué pendant la nuit.—Nos régiments, luttant pied à pied et infligeant de lourdes pertes aux assaillants, n'ont faibli à aucun moment et se sont repliés en ordre sur les hauteurs immédiatement à l'ouest de Montdidier.

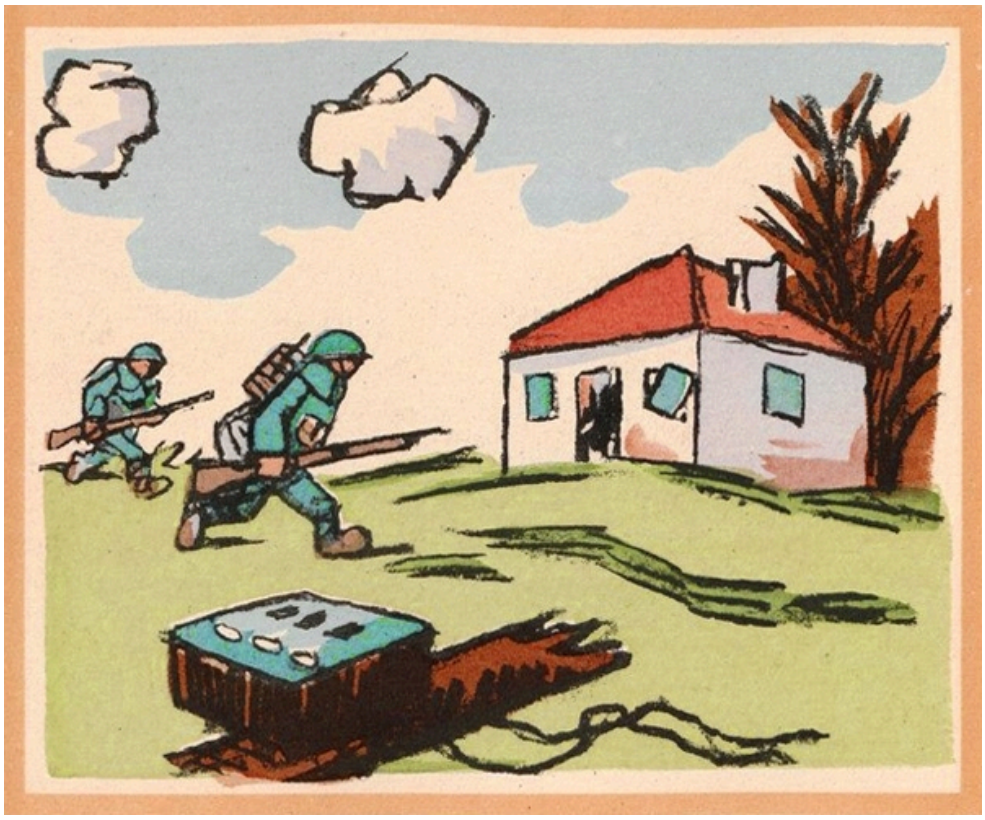
Extraits des communiqués officiels français des 23, 25, 26 et 28 mars.

..... Je viens vous dire que le peuple américain tiendrait à grand honneur que nos troupes fussent engagées dans la bataille.

Déclaration du général Pershing, commandant en chef l'armée américaine, au général Foch, au cours d'une réunion tenue sur le front le 28 mars.

Le Gouvernement anglais et le Gouvernement français se sont mis d'accord pour donner au général Foch le titre de "commandant en chef des armées alliées opérant en France".

Note communiquée à la Presse le 10 avril.



26 Avril 1918.

Arrêt de l'attaque allemande en direction de Rouen, tendant à séparer les armées anglaises des armées françaises

La bataille a repris ce matin avec une extrême violence. Sur une étendue d'environ 15 kilomètres, depuis Grivesnes jusqu'au nord de la route d'Amiens à Roye, les Allemands ont lancé des forces énormes, révélant une volonté ferme de rompre notre front à tout prix (*C. O. F.* 4 avril).—Après une puissante préparation d'artillerie, l'ennemi a déclenché ce matin une forte attaque sur tout le front entre la Somme et l'Avre (*C. O. B.* 4 avril).—Après une série d'assauts furieux, l'ennemi a réussi à prendre pied dans le bois au nord de Hangard (*C. O. F.* 24 avril).—L'ennemi a pu progresser à Villers-Bretonneux (*C. O. B.* 24 avril).—Notre ligne a été presque intégralement rétablie. Villers-Bretonneux est de nouveau entre nos mains (*C. O. B.* 25 avril).—Nous avons enlevé le monument au sud de Villers-Bretonneux, pénétré dans le bois de Hangard-en-Santerre et conquis la partie ouest du village (*C. O. F.* 26 avril).

Extraits des communiqués officiels français et britanniques.

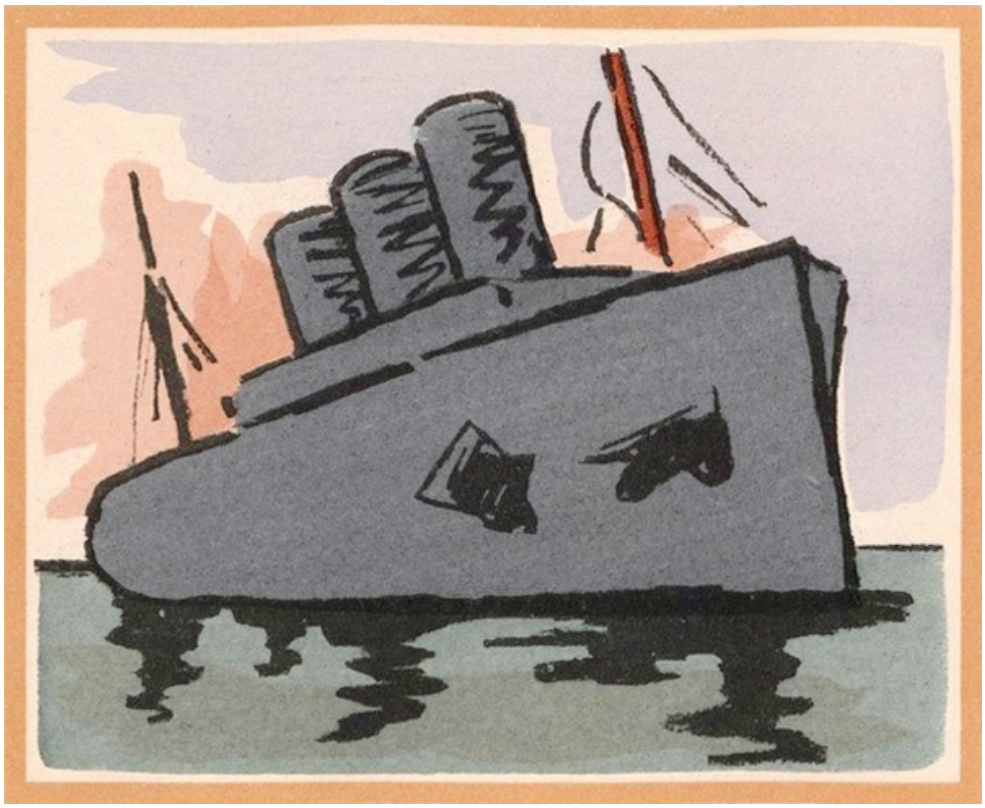


1er Mai 1918.

Arrêt de l'attaque allemande en direction de Calais

Ce matin, après un intense bombardement depuis le canal de La Bassée jusqu'au voisinage d'Armentières, d'importantes forces ennemies ont attaqué les troupes britanniques et portugaises qui tenaient ce secteur de notre front (9 avril).—Nos troupes ont évacué Armentières, rendu intenable par les gaz (11 avril).—Bailleul est tombé entre les mains de l'ennemi (16 avril).—Nos troupes ont réussi à entrer dans les villages de Meteren et Wytschaete, mais les attaques renouvelées de l'ennemi ne leur ont pas permis de s'y maintenir (17 avril).—L'ennemi a pris pied sur la colline du Kemmel (26 avril).—Des postes tenus par l'ennemi dans le secteur de Meteren ont été enlevés par nos troupes. Les troupes françaises ont amélioré leurs positions dans le voisinage de Locre (1er mai).

Extraits des communiqués officiels britanniques.

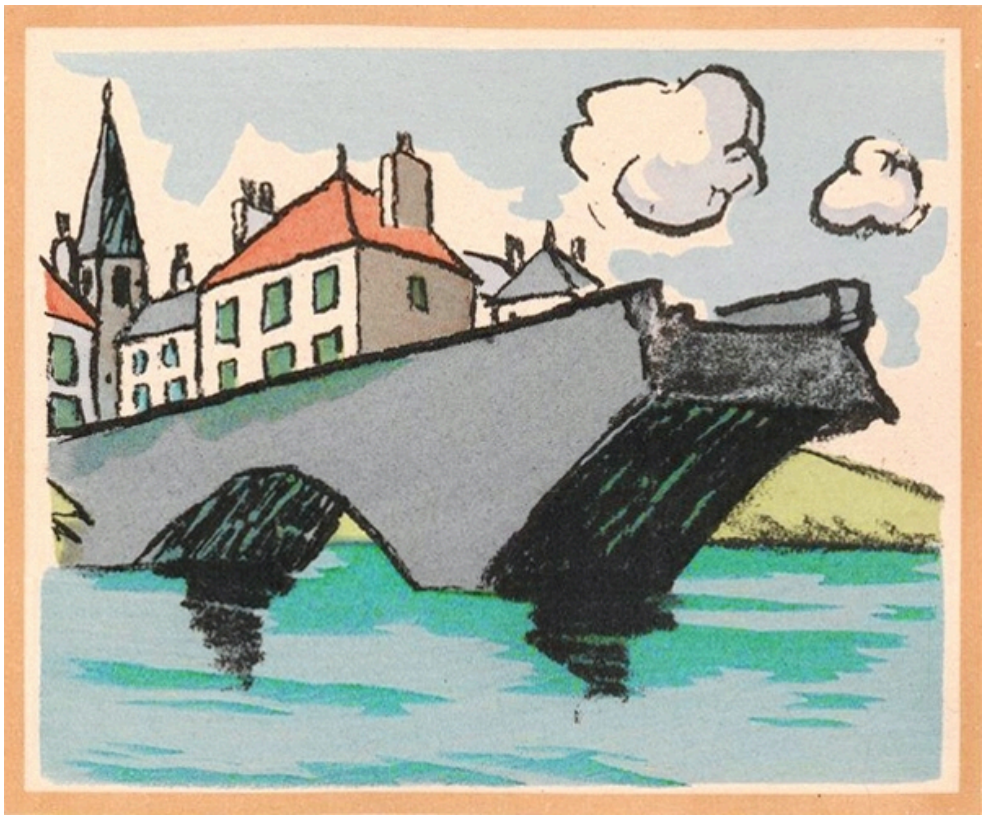


10 Mai 1918.

Embouteillage du port d'Ostende

Une brèche d'environ 60 pieds a été constatée à l'intérieur du môle de Zeebrugge, à l'extrémité de la côte. A Ostende, les navires coulés ont été vus à l'entrée de la jetée, obstruant la plus grande partie du chenal.—Le beau temps de ces derniers jours a rendu possible de constantes reconnaissances aériennes sur Bruges et le canal de Zeebrugge à Bruges et la prise de clichés photographiques. Le résultat montre qu'aucun changement ne s'est produit depuis le 23 avril et que la plus grande partie des sous-marins ennemis et torpilleurs qui ont leur base sur la côte des Flandres ont été immobilisés à Bruges depuis les opérations d'embouteillage à Zeebrugge.—L'opération ayant pour but de fermer les ports d'Ostende et de Zeebrugge a été complétée avec succès la nuit dernière: le vieux croiseur *Vindictive* a, en effet, été coulé entre les jetées et en travers de l'entrée du port d'Ostende.

Extraits des communiqués publiés par l'Amirauté britannique les 24 avril, 30 avril et 10 mai.



16 Juillet 1918.

Arrêt de l'attaque allemande en direction de Paris

Dans la deuxième partie de la nuit les Allemands ont déclenché un violent bombardement sur toute la région comprise entre la forêt de Pinon et Reims. Ce matin l'attaque ennemie s'est produite sur un très large front entre ces deux points (27 mai).—Dans la soirée du 27, les Allemands ont réussi à franchir l'Aisne entre Vailly et Berry-au-Bac (28 mai).—Sur la Marne, les Allemands ont atteint les hauteurs à l'ouest de Château-Thierry. Nous tenons la partie de la ville située sur la rive gauche (2 juin).—A 4h 30, l'infanterie ennemie s'est portée à l'attaque de nos positions entre Montdidier et Noyon (9 juin).—Les Allemands ont réussi à prendre pied dans Cœuvres et Saint-Pierre-Aigle (13 juin).—Les Allemands ont attaqué ce matin depuis Château-Thierry jusqu'à la Main de Massiges. Nos troupes soutiennent énergiquement le choc de l'ennemi sur un front d'environ 80 kilomètres (15 juillet).—Au sud de la Marne, les Allemands n'ont pu dépasser la ligne Saint-Agnan—La Chapelle-Monthodon (16 juillet).

Extraits des communiqués officiels français.

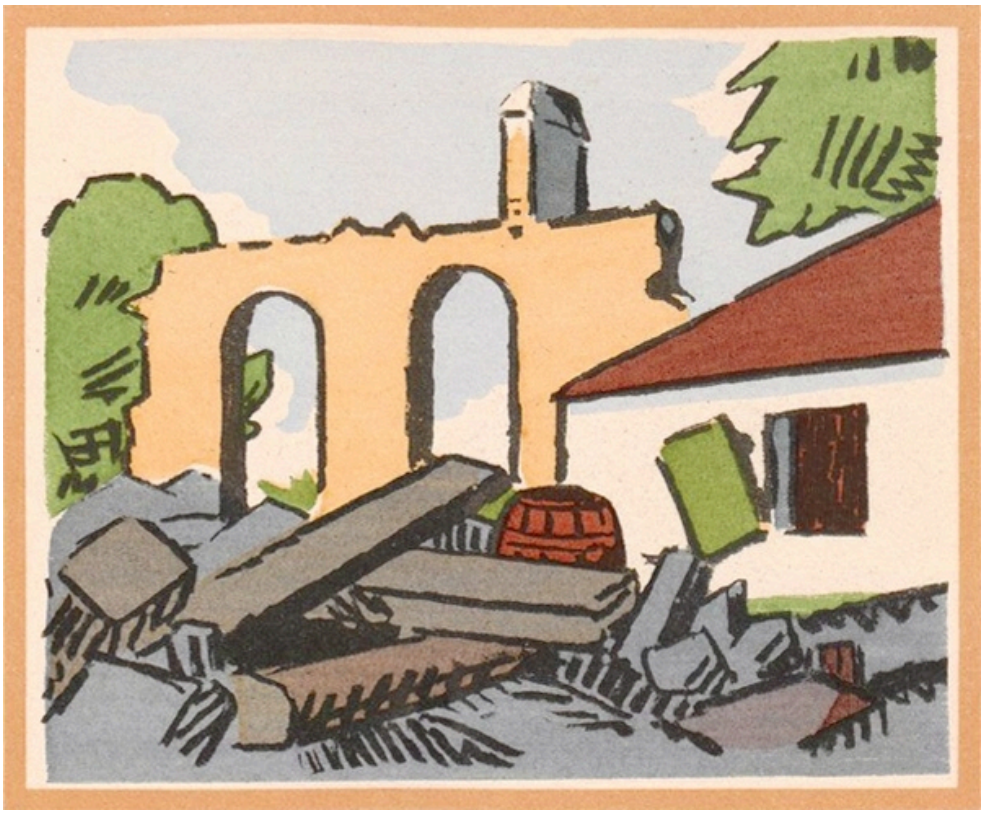


16 Juillet 1918.

Contre-attaque et offensive de l'Aisne au sud de la Marne

Nous avons contre-attaqué l'ennemi sur le front Saint-Agnan-La Chapelle-Monthodon. Nos troupes ont enlevé ces deux localités (*C. O. F.* 16 juillet).—Nous avons attaqué ce matin les positions allemandes depuis la région de Fontenoy-sur-l'Aisne jusqu'à la région de Belleau (*C. O. F.* 18 juillet).—Après avoir brisé l'offensive allemande sur les fronts de Champagne et de la Montagne de Reims dans les journées des 15, 16 et 17 juillet, les troupes françaises, en liaison avec les forces américaines, se sont portées, le 18, à l'attaque des positions allemandes entre l'Aisne et la Marne sur une étendue de 45 kilomètres (*C. O. F.* 18 juillet).—Nous avons traversé l'Ourcq (*C. O. A.* 18 juillet).—Sur notre gauche nos troupes sont entrées dans Soissons (*C. O. F.* 2 août).—Les résultats de la victoire acquise par la contre-offensive entreprise si glorieusement par les troupes franco-américaines le 18 juillet ont été complètement obtenus aujourd'hui: l'ennemi, qui a subi sa seconde défaite sur la Marne, a été repoussé en désordre au delà de la ligne de la Vesle (*C. O. A.* 3 août).—Fismes est en notre possession (*C. O. F.* 4 août).

Extraits des communiqués officiels français et américains.

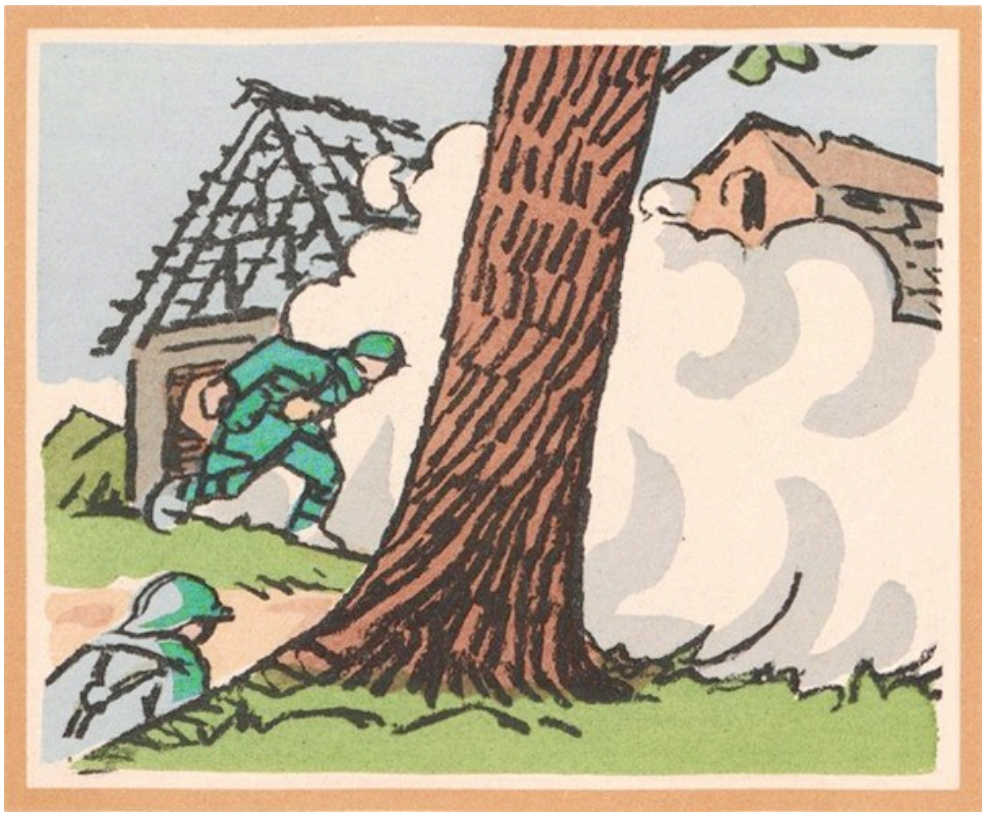


8 Août 1918.

Offensive du nord de l'Oise à l'Ancre

A l'aube, ce matin, la 4e armée britannique et la 1re armée française sous le commandement du maréchal Sir Douglas Haig ont attaqué sur un large front à l'est et au sud-est d'Amiens (*C. O. B.* 8 août).—La ville de Montdidier est tombée aux mains des Français (*C. O. B.* 10 août).—Lassigny est tombé (*C. O. F.* 21 août).—Nos troupes ont repris Albert (*C. O. B.* 22 août).—Nous avons occupé Roye (*C. O. F.* 27 août).—Nous avons atteint Nesle (*C. O. F.* 28 août).—Nous avons occupé Chaulnes (*C. O. F.* 28 août).—Nous avons enlevé Noyon de haute lutte (*C. O. F.* 29 août).—Les troupes néo-zélandaises se sont emparées de Bapaume (*C. O. B.* 29 août).—Les troupes australiennes tiennent Péronne (*C. O. B.* 1er septembre).—Nous tenons Ham et Chauny (*C. O. F.* 6 septembre).—L'ennemi a été complètement rejeté de Saint-Quentin (*C. O. F.* 2 octobre).—La 1re armée a battu complètement les six divisions qui lui faisaient face. Dès la première heure elle s'emparait de Guise (*C. O. F.* 5 novembre).—Hirson est entre nos mains (*C. O. F.* 9 novembre).

Extraits des communiqués officiels français et britanniques.

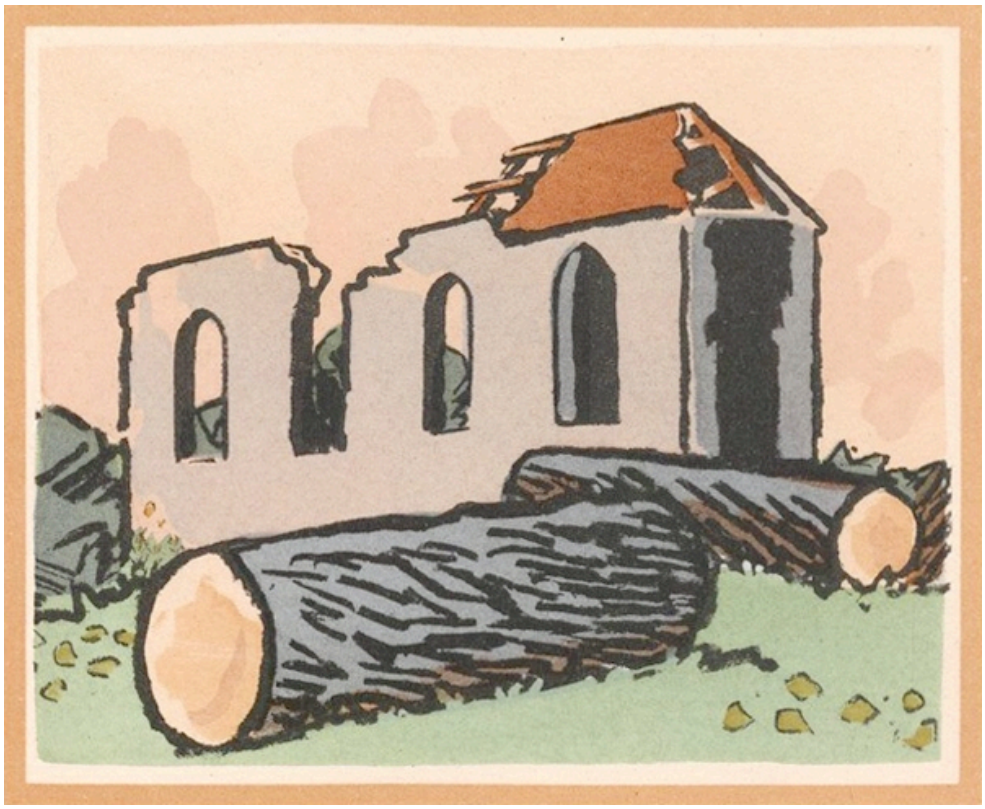


20 Août 1918.

Offensive entre Oise et Aisne

A l'est de l'Oise, nos troupes ont attaqué les lignes allemandes sur un front de 25 kilomètres environ depuis la région de Bailly jusqu'à l'Aisne (20 août).—Nous occupons Coucy-le-Château et Coucy-la-Ville (5 septembre).—Nous avons pris le village d'Allemant et le moulin de Laffaux (14 septembre).—Nos troupes ont occupé le village et la lisière sud de la forêt de Pinon: Vaudesson, Chavignac et le fort de la Malmaison sont entre nos mains (28 septembre).—Nous sommes parvenus jusqu'à l'Ailette que nous bordons au nord de Craonne (12 octobre).—Nous avons pris La Fère. Les troupes de la 10e armée sont entrées à Laon (13 octobre).—Avec la coopération des troupes italiennes nous avons enlevé et dépassé Sissonne (14 octobre).—Entre Sissonne et Château-Porcien nous avons pénétré dans toutes les parties de la position Hunding où l'ennemi tenait encore (5 novembre).—Nous avons atteint la voie ferrée de Mézières à Hirson (9 novembre).—Les troupes italiennes sont entrées à Rocroi (11 novembre).

Extraits des communiqués officiels français.



21 Août 1918.

Offensive de l'Ancre à l'Yser

Ce matin, à 4^{h} 55, nous avons attaqué sur un large front au nord de l'Ancre (21 août).—L'ennemi, complètement battu sur ses défenses du système Drocourt-Quéant, est contraint à présent de battre en retraite sur presque tout le front (3 septembre).—Nous sommes entrés dans Cambrai (9 octobre).—Aujourd'hui, nos troupes sont entrées dans Douai. Les troupes de la 5^{e} armée britannique ont aujourd'hui encerclé et pris la ville de Lille (17 octobre).—Les troupes canadiennes, commandées par le général Currie, après un dur combat aux lisières de Valenciennes ont réussi à traverser la ville qui est entièrement en notre pouvoir (2 novembre).—La forteresse de Maubeuge a été prise par la division des gardes et la 62^{e} division (8 novembre).—Les troupes de la 5^{e} armée ont pris Antoing et Tournai (9 novembre).—Nos troupes ont occupé le faubourg de Bertaimont aux lisières sud de Lens (10 novembre).

Extraits des communiqués officiels britanniques.



12 Septembre 1918.

Offensive de Lorraine

L'armée américaine a attaqué ce matin dans la région de Saint-Mihiel: l'opération se développe dans les meilleures conditions (*C. O. F.* 12 septembre).—Ce matin, nos troupes opérant dans le secteur de Saint-Mihiel ont réalisé des progrès importants (*C. O. A.* 12 septembre).—Nous avons réduit tout le saillant, atteignant des points situés à douze milles au nord-est de Saint-Mihiel (*C. O. A.* 13 septembre).—Nous pouvons maintenant apprécier le succès obtenu pendant les deux jours précédents. Le mordant et la vigueur de nos troupes et des vaillantes divisions françaises qui ont combattu épaule contre épaule sont démontrés par le fait que les forces qui attaquèrent sur les deux faces du saillant ont opéré leur jonction et obtenu en vingt-sept heures les résultats désirés (*C. O. A.* 14 septembre).

Extraits des communiqués officiels français et américains.



23 Septembre 1918.

Capitulation de la Bulgarie

Après une préparation d'artillerie exécutée le 14, les troupes serbo-françaises attaquèrent, dans la matinée du 15 septembre, les positions ennemies fortement organisées sur le front Vetrenik-Dobropolje-Sokol que les Bulgares avaient fortifié pendant deux ans et demi et qui formaient la partie la plus importante de tout le front macédonien. L'attaque a complètement réussi.

Communiqué officiel serbe du 15 septembre.

Les opérations victorieuses qui, en moins de quinze jours, ont amené les armées alliées d'Orient jusqu'à Uskub et jusque sur le territoire ennemi, viennent de décider l'armée bulgare à déposer les armes.

Le 23 septembre, à 23 heures, les plénipotentiaires délégués par le Gouvernement bulgare ont signé un armistice à Salonique. Le 30 septembre, à 12 heures, les hostilités ont cessé entre les forces bulgares et les armées alliées[4].

Communiqué officiel français du 30 septembre.

[4] Le général Franchet d'Esperey commandait en chef les armées alliées d'Orient (*N. de l'A.*).



25 Septembre 1918.

Offensive entre Aisne et Meuse

Ce matin, à 5 heures, les troupes françaises ont attaqué sur le front de Champagne en liaison avec l'armée américaine opérant plus à l'est (26 septembre).—A l'heure actuelle la ville de Reims est dégagée (5 octobre).—La 4e armée a achevé de libérer la boucle de l'Aisne (12 octobre).—De part et d'autre de Vouziers notre infanterie a franchi l'Aisne (18 octobre).—Le dégagement de l'Argonne est un fait accompli (3 novembre).—Nos éléments ont dépassé Saint-Aignan-sur-Bar et ont pris pied au sud de la Meuse, sur les hauteurs qui dominent Sedan (7 novembre).

Extrait des communiqués officiels français.

Hier, à 4 heures de l'après-midi, les éléments avancés de l'armée américaine se sont emparés de la partie de la ville de Sedan située sur la rive ouest de la Meuse.

Communiqué officiel américain du 7 novembre.

"En 1870, le nom de Sedan devenait synonyme d'un épouvantable désastre; en 1918, c'est à Sedan que l'orgueilleuse Allemagne vaincue a dû reconnaître son irrémédiable défaite."

Paroles prononcées par M. Grandpierre, premier adjoint de Sedan, souhaitant la bienvenue à M. Poincaré, le 26 décembre 1918, au cours d'un voyage du Président de la République dans les Ardennes.



28 Septembre 1918.

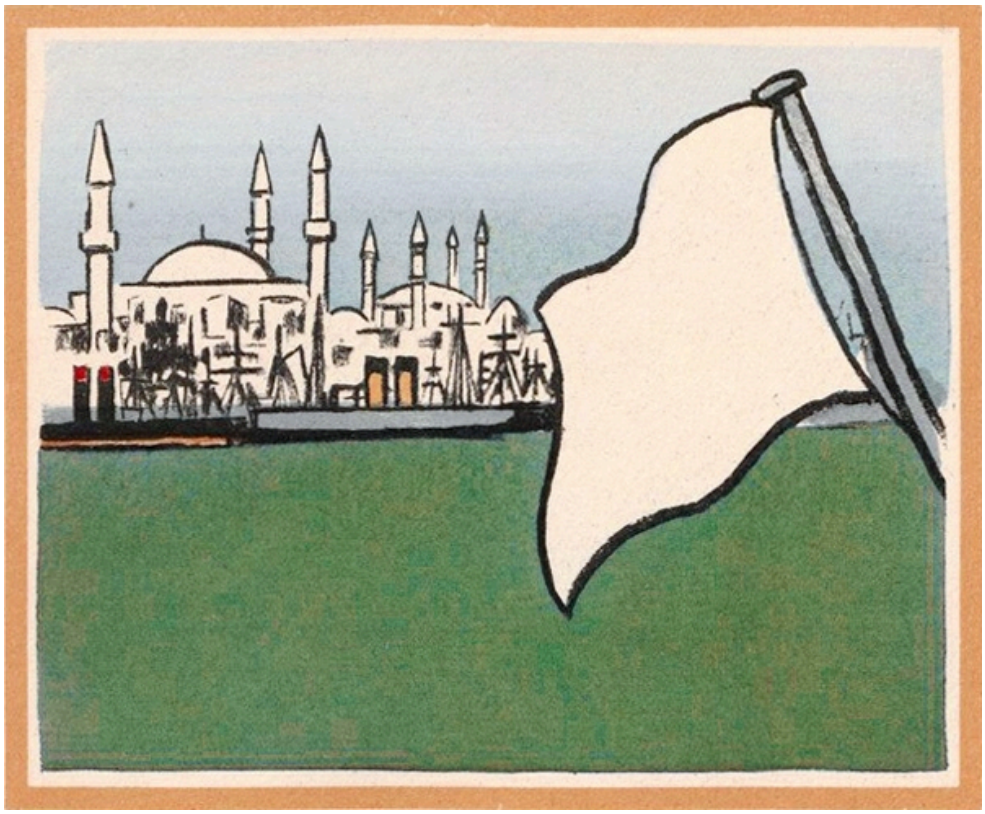
Offensive de l'Yser à la mer

A l'aube, ce matin, l'armée belge a attaqué les positions allemandes entre Dixmude et le nord d'Ypres (28 septembre).—Le groupe des armées des Flandres, aux ordres de S. M. le roi des Belges, a attaqué ce matin à 5h 35 (14 octobre).—L'armée belge est entrée dans Ostende (17 octobre).—L'armée belge a occupé Zeebrugge, Heyst et conquis la ville de Bruges. La 2e armée britannique a complètement dégagé Courtrai (19 octobre).—Dix-neuf villages belges ont été reconquis par les Franco-Américains, notamment les agglomérations importantes de Deynze, Nazareth et la ville d'Audenarde (1er novembre).—L'armée belge est entrée dans Gand (11 novembre).

Extrait des communiqués officiels belges.

..... Pendant plus de quatre années vous avez âprement défendu dans les boues de l'Yser le dernier lambeau de notre territoire. Enfin, achevant de forcer l'admiration universelle, vous venez d'infliger à l'ennemi une sanglante défaite.....

Ordre du jour du roi Albert à l'armée belge publié le 18 novembre.



31 Octobre 1918.

Capitulation de la Turquie

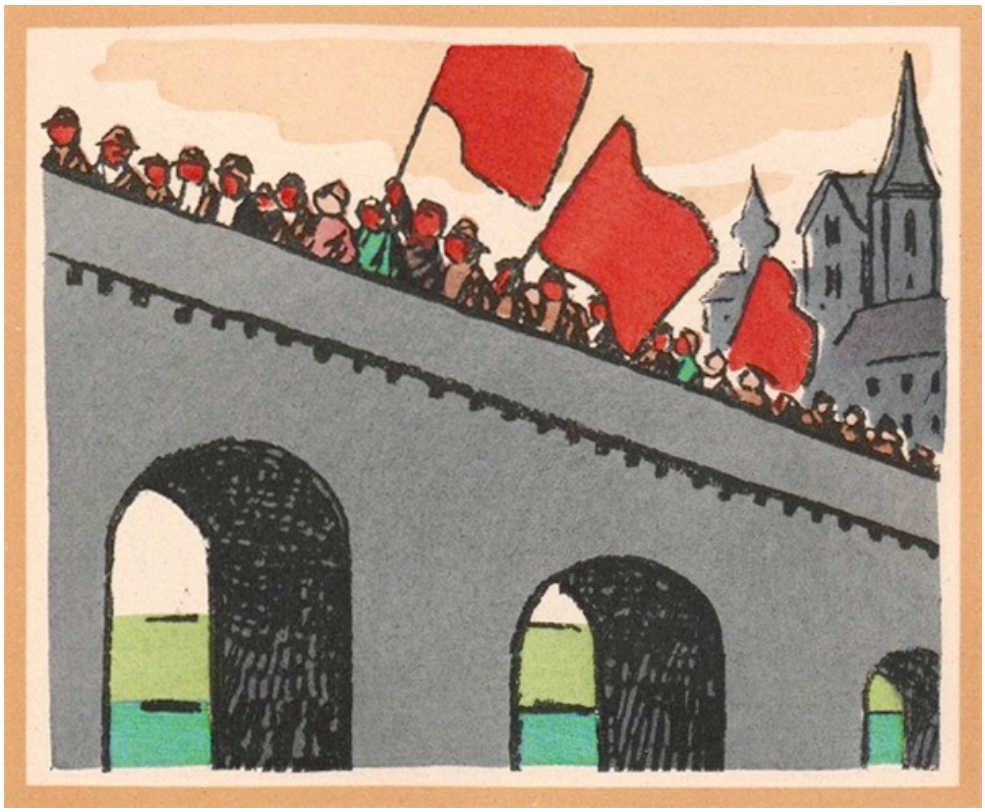
Les navires de guerre français et britanniques sont entrés dans le port de Beyrouth (10 octobre).

Extrait des communiqués officiels britanniques.

Il y a quelques jours, le général Townshend a été mis en liberté pour aller informer l'amiral anglais commandant dans la mer Egée que le Gouvernement turc demandait que des négociations fussent ouvertes immédiatement en vue de la conclusion d'un armistice entre la Turquie et les Alliés. Le vice-amiral Calthorpe a répondu que si le Gouvernement turc envoyait des plénipotentiaires régulièrement accrédités, il avait, lui, les pouvoirs nécessaires pour les informer des conditions dans lesquelles les Alliés consentiraient à une cessation des hostilités et pour signer, au nom des Alliés, un armistice dans ces conditions.

Il n'est pas encore possible de publier les termes complets de cet armistice, mais ils comportent le libre passage pour les flottes alliées jusqu'à la Mer Noire, l'occupation des forts des Dardanelles et du Bosphore et le rapatriement immédiat de tous les prisonniers de guerre alliés.

Déclaration faite le 31 octobre à la Chambre des Députés par M. Leygues, ministre de la Marine.



4 Novembre 1918.

Capitulation et dissolution de l'Autriche

La guerre contre l'Autriche-Hongrie que, sous la haute direction de S. M. le Roi, chef suprême, l'armée italienne, inférieure en nombre et en moyens, a entreprise le 24 mai 1915 et continuée pendant quarante et un mois avec une foi inébranlable et une bravoure persévérante, s'est terminée par la grande bataille engagée le 26 octobre et à laquelle ont pris part 51 divisions italiennes, 3 britanniques, 2 françaises et 1 tchéco-slovaque.

Communiqué officiel italien du 4 novembre.

Sur les bases des conditions de l'armistice conclu entre les plénipotentiaires du commandement suprême de l'armée royale italienne au nom de toutes les puissances alliées et des États-Unis et les plénipotentiaires du commandement suprême austro-hongrois, les hostilités sur terre, sur mer et dans les airs sur tous les fronts austro-hongrois ont été suspendues, à partir de 15 heures, aujourd'hui 4 novembre.

Note communiquée à la Presse le 4 novembre.



11 Novembre 1918.

L'Armistice
La Révolution en Allemagne

Les plénipotentiaires allemands ayant reçu du Gouvernement allemand les instructions nécessaires ont signé ce matin, 11 novembre, à 5 heures, le protocole d'armistice comportant toutes les conditions que leur avait fait connaître, au nom des Alliés, le maréchal Foch, dans l'entrevue du 8 novembre.

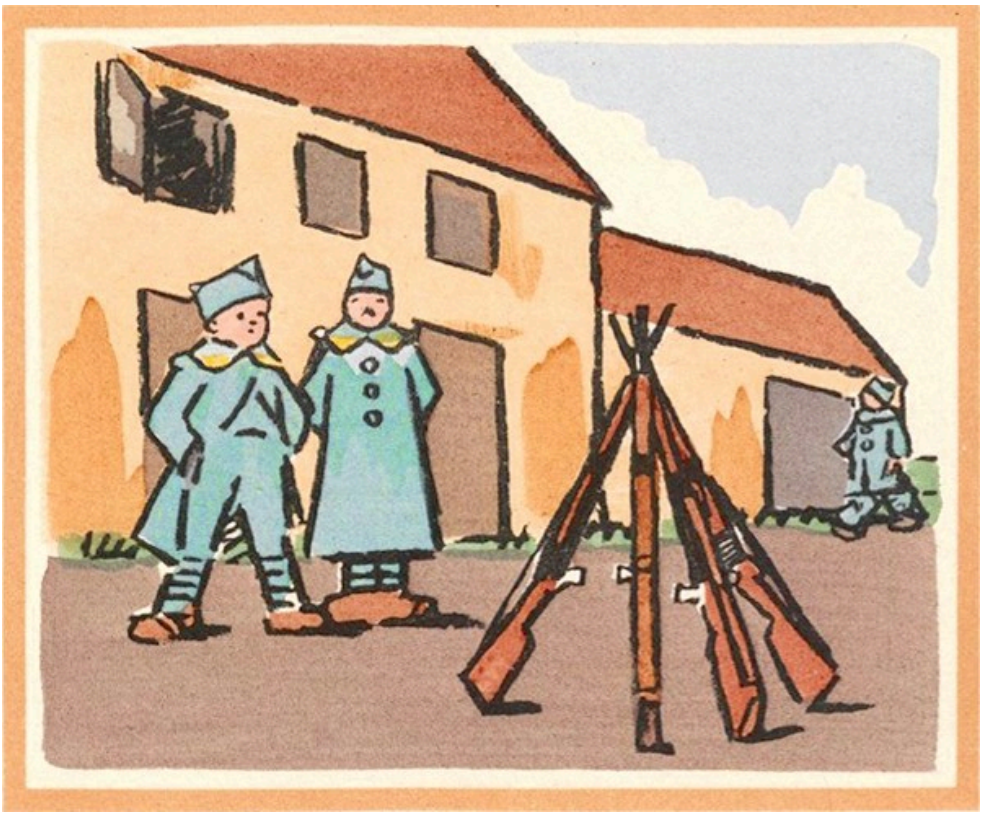
Note communiquée à la Presse.

..... Pour moi, la convention d'armistice lue, il me semble qu'à cette heure, en cette heure terrible, grande et magnifique, mon devoir est accompli. Un mot seulement. Au nom du peuple français, au nom du Gouvernement de la République Française, j'envoie le salut de la France une et indivisible à l'Alsace et à la Lorraine retrouvées.

Discours prononcé par M. Clemenceau, président du Conseil, ministre de la Guerre, à la Chambre des Députés, au cours de la séance qui s'ouvrit le lundi 11 novembre, à 4 heures du soir.

..... Le nouveau Gouvernement sera un gouvernement populaire. Il devra s'efforcer de procurer le plus rapidement possible la paix au peuple allemand et de consolider la liberté qu'il a conquise.

Appel adressé au peuple allemand par le socialiste Fritz Ebert, chancelier, le 10 novembre.



11 Novembre 1918.

Le Communiqué de l'armistice

Au cinquante-deuxième mois d'une guerre sans précédent dans l'Histoire, l'armée française, avec l'aide de ses Alliés, a consommé la défaite de l'ennemi.

Nos troupes, animées du plus pur esprit de sacrifice, donnant pendant quatre années de combats ininterrompus l'exemple d'une sublime endurance et d'un héroïsme quotidien, ont rempli la tâche que leur avait confiée la Patrie.

Tantôt supportant avec une énergie indomptable les assauts de l'ennemi, tantôt attaquant elles-mêmes et forçant la victoire, elles ont, après une offensive décisive de quatre mois, bousculé, battu et jeté hors de France la puissante armée allemande et l'ont contrainte à demander la paix.

Toutes les conditions exigées pour la suspension des hostilités ayant été acceptées par l'ennemi, l'armistice est entré en vigueur aujourd'hui à 11 heures.

Communiqué officiel français du 11 novembre.



19 Novembre 1918.

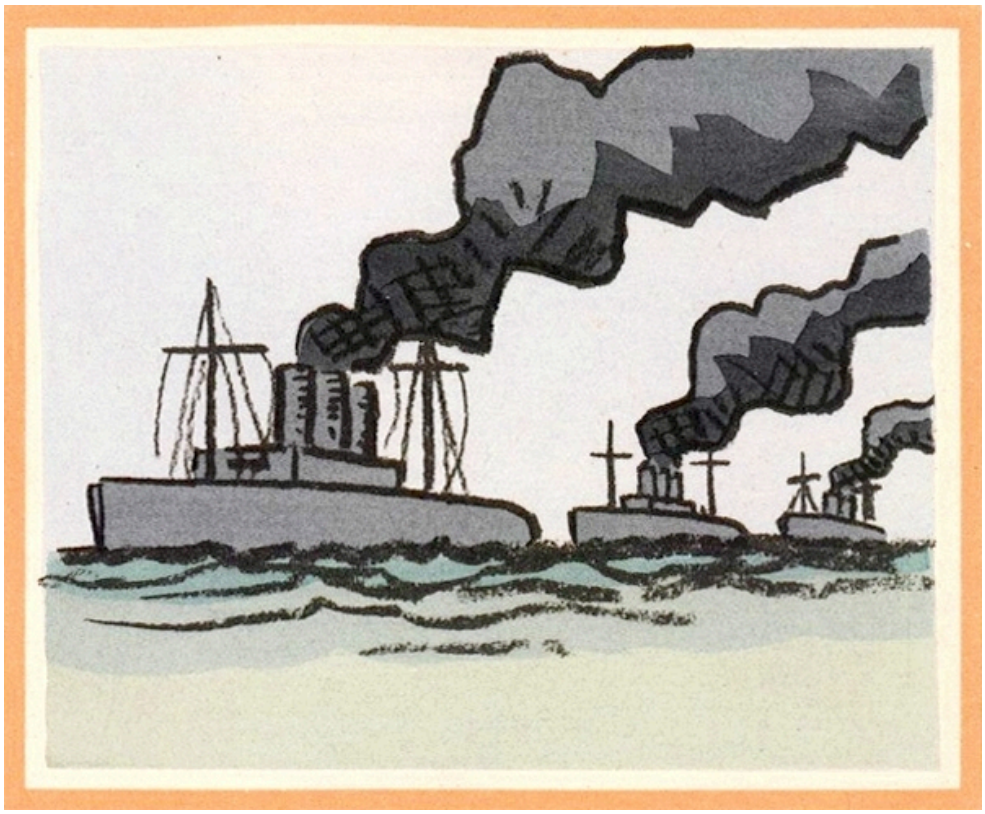
Entrée des troupes françaises à Metz

..... L'Alsace et la Lorraine sont redevenues françaises! Elles le sont redevenues de plein droit, de par la géographie qui les a placées toutes deux en deçà des confins de la vieille Gaule, de par l'Histoire qui, sous l'ancienne monarchie, les a fondues avec la France, de par l'Histoire qui a consacré cette fusion volontaire, le 14 juillet 1790, aux fêtes de la Fédération et qui a grandi la gloire française de toute la gloire gagnée, aux siècles passés, par les savants et les soldats d'Alsace et de Lorraine.

Discours prononcé par le Président de la République le 17 novembre 1918, au cours de la "Journée de l'Alsace-Lorraine" à Paris.

A 13^{h} 30, le maréchal Pétain, commandant en chef des armées françaises, a fait son entrée solennelle dans la ville de Metz à la tête des troupes de la 10^{e} armée.

Communiqué français du 19 novembre.



21 Novembre 1918.

Reddition de la flotte allemande

Le commandement en chef de la grande flotte a rencontré ce matin, à 9h 30, la première et principale partie de la flotte allemande de haute mer venant se rendre pour être internée.

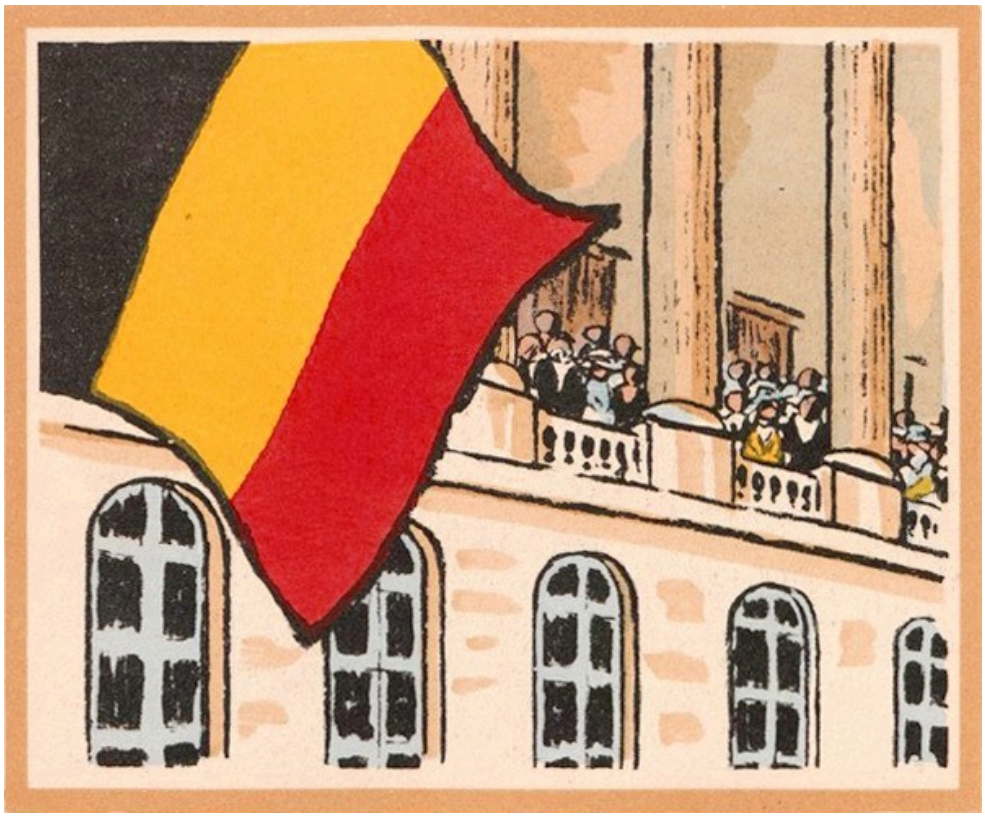
Communiqué de l'Amirauté britannique publié le 21 novembre.

La grande flotte britannique, accompagnée de navires américains et français, a rejoint, le 21, à 9 heures, la flotte allemande composée de neuf cuirassés, cinq croiseurs de bataille, sept croiseurs légers, quarante-neuf destroyers qui vont être internés au Firth of Forth.

Ces soixante-dix navires représentent, moins trois unités (un cuirassé, un navire léger, un destroyer), la totalité des bâtiments qui, aux termes des clauses navales de l'armistice, devaient être remis aux Alliés.

Les navires allemands sont entrés sous escorte, à 15 heures, à Rosyth.

Communiqué officiel publié le 21 novembre par le ministère de la Marine français.



23 Novembre 1918.

<u>Entrée du roi et de la reine des Belges à Bruxelles</u>

..... La Reine et moi nous avons écouté avec émotion les éloquentes paroles que vient de nous adresser le bourgmestre. C'est pour nous le plus beau jour de notre existence que celui où nous entrons dans cette belle capitale libérée enfin, par la victoire des Alliés, après quatre ans et demi d'épreuves.

Nous nous réjouissons du fond du cœur de retrouver nos concitoyens qui ne cessèrent jamais d'avoir une foi ardente dans la victoire du droit et qui ne cessèrent jamais de rester le front haut, comme il sied à des hommes libres, devant la brutalité et l'oppression. Je tiens à leur rendre ici un profond hommage d'admiration.

Nous saluons en M. Max l'exemple des plus hautes vertus civiques. Votre bourgmestre fut héroïque et se rangea au premier rang des plus illustres magistrats communaux de notre histoire.

Réponse du roi Albert à l'allocution de M. Max, bourgmestre de Bruxelles.



25 Novembre 1918.

Entrée des troupes françaises à Strasbourg

Le maréchal Pétain, qu'accompagnait le général de Castelnau, a fait aujourd'hui son entrée solennelle dans Strasbourg, à la tête des troupes de l'armée Gouraud.

C'est aux acclamations d'une population débordante d'enthousiasme et d'émotion que les régiments français ont défilé dans la grande cité alsacienne magnifiquement parée aux couleurs nationales.

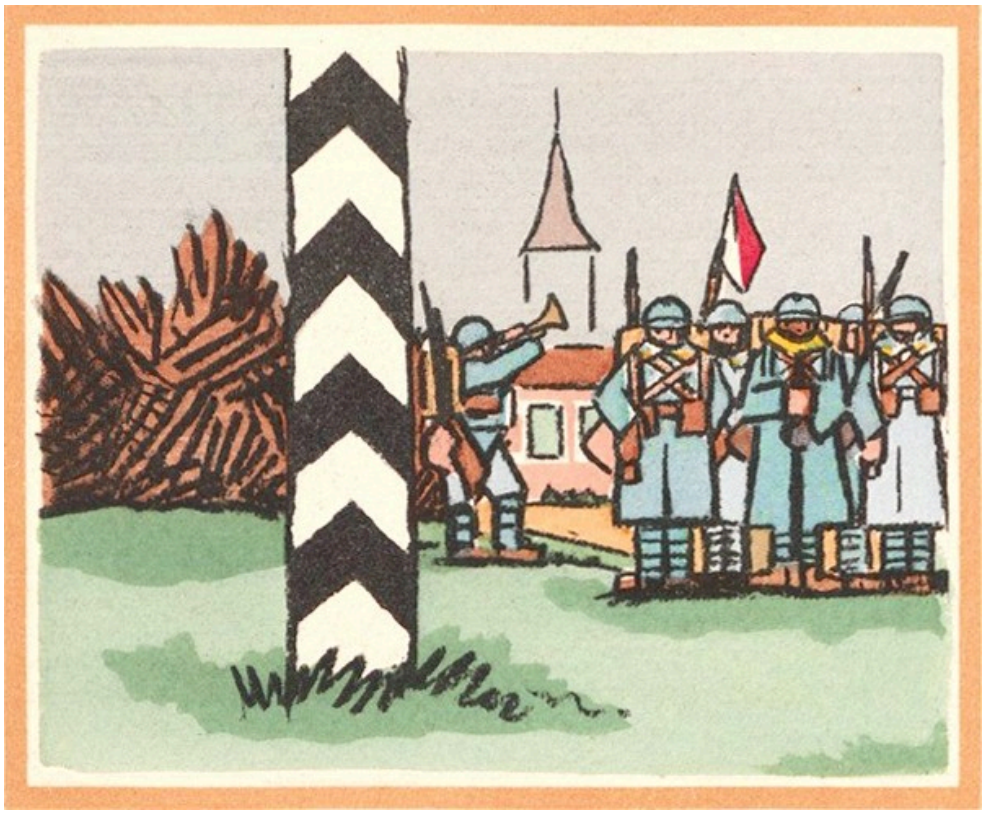
Dans un long cri de "Vive la France!" inlassablement répété, tout un peuple a exprimé sa joie de retrouver la patrie perdue et affirmé au monde l'inébranlable attachement de l'Alsace à la France.

Communiqué officiel français du 25 novembre.

Le maréchal Foch, accompagné du général de Castelnau, s'est rendu aujourd'hui à Strasbourg. Il y a passé en revue les troupes d'occupation, puis a traversé la ville à leur tête.

Une foule considérable et enthousiaste se pressait sur son passage et a fait une magnifique ovation au maréchal commandant en chef les armées alliées.

Communiqué officiel français du 27 novembre.



1er Décembre 1918.

Les Armées alliées occupent l'Allemagne

Aujourd'hui les troupes avancées de la 2e armée britannique commandées par le général sir H. Plumer ont traversé la frontière entre Beho et Fupen et se sont dirigées vers le Rhin.

Communiqué officiel britannique du 1er décembre.

La 3e armée américaine a franchi la frontière allemande.

Communiqué officiel américain du 1er décembre.

L'autorité militaire alliée prend le commandement du pays. Elle exige de tous la plus stricte obéissance.

La présente proclamation consacre l'occupation du pays par les armées alliées: elle marque à chacun son devoir qui est d'aider à la reprise de la vie locale dans le travail, le calme et la discipline: que tous s'y emploient activement.

Le Maréchal de France
Commandant en chef les armées alliées,

FOCH.

Proclamation du maréchal Foch affichée dans les territoires allemands occupés par les armées alliées.

..... La Tâche de demain! Quel sujet offert à nos méditations et, je puis dire, à nos anxiétés! Nous n'osons guère nous demander à nous-mêmes ce que sera le lendemain de cette guerre qui aura fait tant de ruines et remué si profondément toutes les couches de notre société. Comment réparerons-nous ces ruines, comment reprendrons-nous le cours de notre vie régulière, quel changement se sera fait dans les esprits, dans les cœurs de ceux qui reviendront des tranchées et aussi de ceux qui, ayant vécu loin des combats, en auront ressenti les contre-coups? Quel sera l'état moral de la France au lendemain de la paix? Avec quelles résolutions intérieures abordera-t-elle les redoutables problèmes qui se poseront au sujet de la reconstitution de nos forces matérielles et de la direction de nos énergies spirituelles?

Discours prononcé, le 12 décembre 1915, à la Séance publique annuelle de l'Académie des Sciences morales et politiques, par M. Ribot, ministre des Finances.



ARTICLE 1

Les Armées et leurs Chefs,

Le Gouvernement de la République,

Le Citoyen Georges Clemenceau, président du Conseil, ministre de la Guerre,

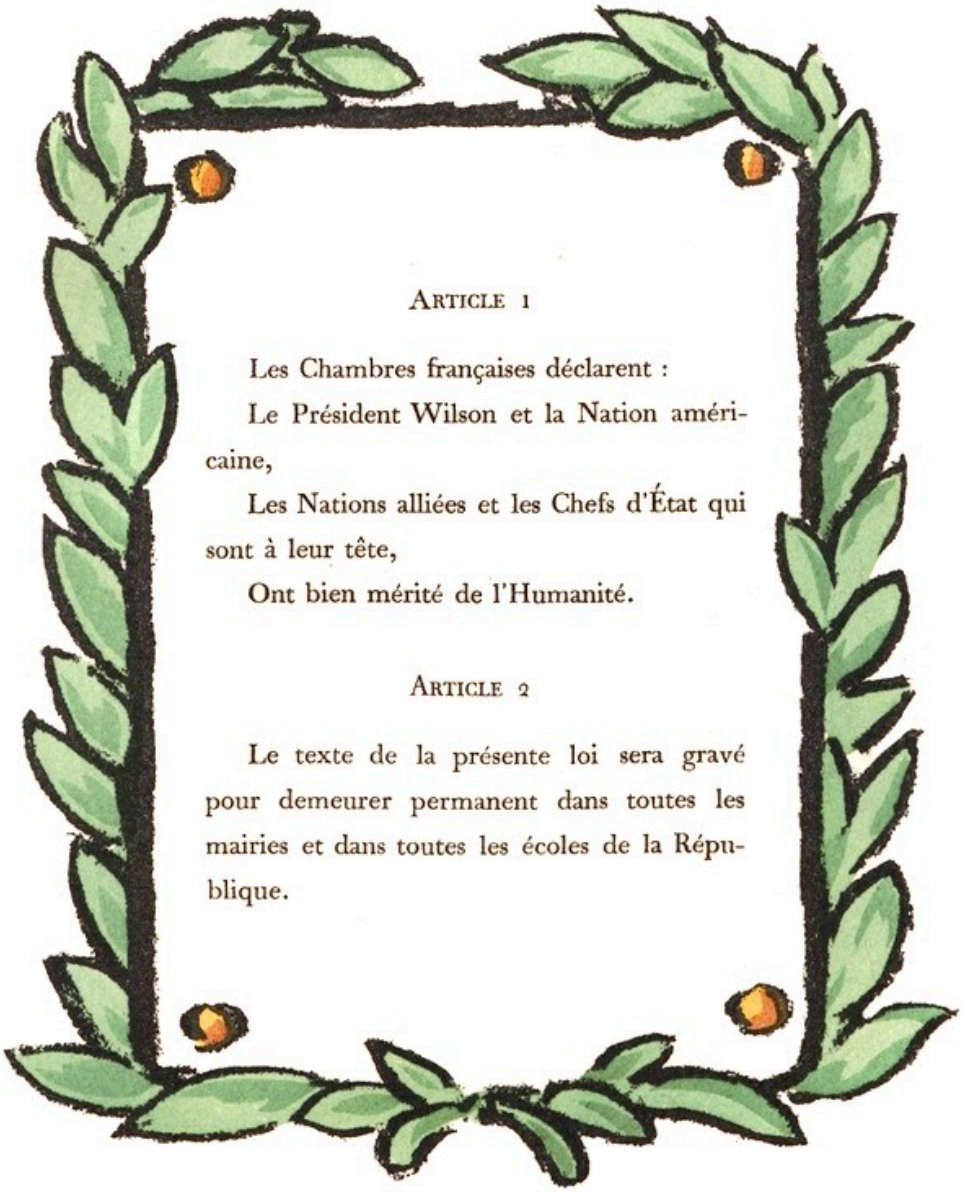
Le Maréchal Foch, généralissime des Armées alliées,

Ont bien mérité de la Patrie.

ARTICLE 2

Le texte de la présente loi sera gravé pour demeurer permanent dans toutes les mairies et dans toutes les écoles de la République.





ARTICLE 1

Les Chambres françaises déclarent :

Le Président Wilson et la Nation américaine,

Les Nations alliées et les Chefs d'État qui sont à leur tête,

Ont bien mérité de l'Humanité.

ARTICLE 2

Le texte de la présente loi sera gravé pour demeurer permanent dans toutes les mairies et dans toutes les écoles de la République.

ACHEVÉ D'IMPRIMER

LE 8 OCTOBRE 1919

PAR BERGER-LEVRAULT

A NANCY



Au lecteur

Cette version numérisée reproduit dans son intégralité la version originale.

*** END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK LE LIVRE DES HEURES HÉROÏQUES ET DOULOUREUSES DES ANNÉES 1914-1915-1916-1917-1918 ***

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE

THE FULL PROJECT GUTENBERG™ LICENSE
PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase "Project Gutenberg"), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg License available with this file or online at www.gutenberg.org/license.

Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg electronic works

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. "Project Gutenberg" is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation ("the Foundation" or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project Gutenberg electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of

this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg work (any work on which the phrase “Project Gutenberg” appears, or with which the phrase “Project Gutenberg” is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

> This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg™ License included with this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase “Project Gutenberg” associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg work in a

format other than “Plain Vanilla ASCII” or other format used in the official version posted on the official Project Gutenberg website (www.gutenberg.org), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original “Plain Vanilla ASCII” or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg electronic works provided that:

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, “Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation.”

- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.

- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.

- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright

law in creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain “Defects,” such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the “Right of Replacement or Refund” described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you ‘AS-IS’, WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™ electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers

associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg work, and (c) any Defect you cause.

Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg

Project Gutenberg is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg's goals and ensuring that the Project Gutenberg collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at www.gutenberg.org.

Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's business office is located at 41 Watchung Plaza #516, Montclair NJ 07042, USA, +1 (862) 621-9288. Email contact links and up to date contact information can be found at the Foundation's website and official page at www.gutenberg.org/contact

Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations ($1 to $5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit www.gutenberg.org/donate.

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: www.gutenberg.org/donate.

Section 5. General Information About Project Gutenberg electronic works

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility: www.gutenberg.org.

This website includes information about Project Gutenberg, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.